

Bibliothèque(s)

Revue de l'Association des Bibliothécaires de France

n° 83 - MARS 2016



PRATIQUES PARTICIPATIVES

NOTRE DOSSIER PAGES 8 À 51

La participation en bibliothèque : légitimité, formes et enjeux
• 10

Organiser la démocratie locale, entretien avec Pascal Clouaire
• 16

Le crowdsourcing appliqué aux bibliothèques numériques
• 23

Cherchez la femme
• 26

Tous à Greenwich Village !
• 29

Une histoire de participation
• 31

Ce vieux rêve qui bouge...
• 44

**62^e
congrès**
09-11 juin 2016
**Clermont
Ferrand**

**INNOVATION
EN BIBLIOTHÈQUE
SOCIALE,
TERRITORIALE,
TECHNOLOGIQUE**

- > Comment innover, alors que les réformes reconfigurent les territoires et les pôles universitaires, que les visions sociétales se confrontent, que les expérimentations se multiplient et que le numérique bouleverse les pratiques culturelles et les apprentissages ?
- > Les bibliothèques doivent y contribuer, en promouvant l'accès pour tous à l'information, à la formation et à la culture.
- > Entre citoyens, décideurs et bibliothécaires, des solutions locales et originales s'échafaudent pour réinventer le modèle et les usages de la bibliothèque.
- > Sur trois jours, les congressistes, acteurs de l'évolution de la profession, discuteront des méthodes et des exemples innovants.
- > Ils partageront ensemble des visions alternatives et des projets inspirants, s'ouvriront aussi à ce qui se fait ailleurs en la matière.

inscrivez-vous !

> Renseignements
et inscriptions congressistes
01 55 33 10 30 - info@abf.asso.fr

> Pour le salon professionnel
Société SPAT - 01 44 26 26 26
msimon@spat.fr

Le Polydôme
Place du 1^{er} mai
63100 Clermont-Ferrand

Publication paraissant depuis
1907. Éditée par l'Association
des bibliothécaires de France

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
info@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Xavier Galaup

Rédacteur en chef
Philippe Levreaud
redaction@abf.asso.fr

Coordination du dossier
Raphaëlle Bats

Comité éditorial
Gérard Briand, Sophie Courtel,
Lionel Dujol, Thomas Fourmeux,
Xavier Galaup, Véronique
Mesguich, David-Georges Picard.

Publicité
Christine Guyot
Téléphone : 06 12 31 38 54
christine.guyot5@gmail.com

Diffusion
ABIS
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31

Maquette
M.-C. Carini et Pictorus,
révisée par Facteur de sens

Mise en pages
Facteur de sens

Abonnements 2016
abf@abf.asso.fr / 01 55 33 10 30
Individuel : 42 € – Collectivités : France
85 € / Étranger 95 €

Commission paritaire
n° 1119G82347 - Trimestriel
ISSN : 1632-9201
ISSN en ligne : 2270-4620
Dépôt légal : mars 2016

Impression : Jouve, Paris

Bibliothèque(s)
Revue de l'Association
des bibliothécaires de France
est analysée dans la base
Pascal produite par l'Inist et
dans la base Lisa.

Couverture
BiblioRemix Paris

É D I T O R I A L

Force est de constater que les bibliothèques sont devenues un équipement public incontournable tant pour les élus que pour les décideurs et les habitants, dont certains se mobilisent lorsqu'il est question de fermeture ou de réduction de services. Les médias se font aussi de plus en plus l'écho de ce que sont et de ce que font les bibliothèques. L'effort continu de construction ou de rénovation depuis plus de 20 ans en témoigne.

Cependant, le dernier rapport de l'Inspection générale des bibliothèques sur « l'équipement des communes et groupements de communes en bibliothèques » nous rappelle qu'il reste encore beaucoup à faire. En effet, 17% de la population française n'a pas de bibliothèque à moins de 15 minutes de chez elle et 30% des habitants ne bénéficient pas d'une bibliothèque respectant toutes les exigences (surface, budget d'acquisition, personnel formé...) permettant d'offrir un service de qualité. Il y a encore des lacunes territoriales à combler et des équipements trop petits ou nécessitant une rénovation. Localement comme nationalement, nous devons continuer à prôner le développement de la lecture publique, que ce soit pour combler les zones blanches sans bibliothèques, pour réhabiliter ou étendre des bibliothèques existantes ou pour mettre en réseau des bibliothèques sur un territoire.

La participation est un enjeu important des politiques publiques. Cela va d'ailleurs bien au-delà des démarches de démocratie participative qui se contentaient de consulter les citoyens sur l'un ou l'autre sujet.

Nous constatons aujourd'hui une forte demande politique combinée à une forte attente des habitants souhaitant la co-construction des services qui leur sont proposés. Ce numéro de *Bibliothèque(s)* vous offre une introduction à cette pratique et un panorama de l'application de cette démarche aux bibliothèques. La réussite d'un équipement public repose désormais sur sa capacité à fédérer un public large et à devenir la bibliothèque des habitants.

La participation est aussi le socle de la vie associative.

Venez aux journées d'étude, venez au Congrès à Clermont-Ferrand, venez aux assemblées générales, participez à la vie des groupes régionaux ou aux commissions en faisant acte de candidature, suggérez des sujets de journées d'étude, des articles pour la revue, écrivez aux instances nationales pour faire des propositions... Bref, participez à la vie de l'ABF!



Xavier Galaup
Président de l'ABF

P.-S. : Le numéro de *Bibliothèque(s)* que vous tenez en main a rafraîchi sa maquette avant une nouvelle formule prévue pour l'année prochaine. Nous espérons que vous apprécierez.

Au sommaire des prochains numéros de *Bibliothèque(s)*

84 : Auvergne – 10 juin 2016

85/86 : Innover – 20 octobre 2016

87 : Advocacy – 30 décembre 2016

S O M M A I R E

Articles et illustrations :
CC-BY-SA, sauf mention
contraire.

Les opinions exprimées dans
Bibliothèque(s) n'engagent
que la responsabilité
de leurs auteurs.

LISTE DES ANNONCEURS

ABIS
2^e de couverture
Electre / Livres Hebdo
p. 70
CEDROM-SNI
p. 75
Electre / Livres Hebdo
3^e de couverture
BnF
4^e de couverture

REMERCIEMENTS

Nous remercions
Raphaëlle Bats, coordinatrice
du dossier « Pratiques
participatives » ainsi que
tous les auteurs qui y ont
été associés.

- 4 *Projet de loi pour une République numérique*
PAR LIONEL DUJOL

6 BIBLIOTHÈQUES

DOSSIER

Pratiques participatives

COORDINATION : RAPHAËLLE BATS

- 10 *La participation en bibliothèque : légitimité, formes et enjeux*
PAR RAPHAËLLE BATS
- 16 *Organiser la démocratie locale,
l'exemple grenoblois : entretien avec Pascal Clouaire*
PAR PASCAL CLOUAIRE ET RAPHAËLLE BATS
- 20 *Concilia-Bulle, des acquisitions BD sur le mode participatif*
PAR CÉCILE DÉRIOZ ET LUCILE HUBERT
- 23 *Le crowdsourcing appliqué aux bibliothèques numériques*
PAR MATHIEU ANDRO ET IMAD SALEH
- 26 *Cherchez la femme, un atelier participatif au service du domaine public*
PAR CAROLE DUGUY ET MARGUERIN LE LOUVIER
- 29 *Tous à Greenwich Village !
Le projet Community Oral History de la New York Public Library*
PAR RAPHAËLLE BATS
- 31 *Une histoire de participation, construire une médiathèque avec un collectif
d'habitants,*
PAR CHRISTEL DUCHEMANN
- 37 *Horizon participation, deux ateliers participatifs à la Biblinsa, Rennes,*
PAR DAMIEN BELVÈZE ET CHLOÉ LAILIC
- 40 *Fil rouge et boule de neige, la médiathèque Philéas-Fogg
à l'heure du land art collaboratif*
PAR GILDAS CARRILLO
- 44 *Ce vieux rêve qui bouge...
vers un fonctionnement de bibliothèque participatif
dans une école d'enseignement supérieur*
PAR CÉLINE LAVAL
- 47 *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*
PAR VIRGINIE DELRUE
- 48 *Des « solitudes cirées » au bac à sable, Museomix : repenser
le musée vivant avec les publics et les outils actuels*
PAR BENOÎT VALLAURI
- 50 *BiblioRemix, la créativité en continu*
PAR ÉRIC PICHARD

ACTUALITÉS DE L'ABF

- 52 *En bref, séminaire des groupes régionaux*
- 58 *Hommage à Bertrand Calenge (1952-2016)*
- 62 *Groupe ABF Rhône-Alpes, L'interco à la carte : loi NOTRe et réseaux de bibliothèques*
PAR VIRGINIE ECK
- 64 *Groupe ABF-Lorraine, Les bibliothèques d'établissements pénitentiaires en Lorraine : état des lieux et perspectives*
PAR MARIE-ODILE FIORLETTA
- 67 *Groupe ABF Provence-Alpes-Côte d'Azur, Les défis de l'édition contemporaine*
PAR CLARA BALLESTER, CRYSTEL JUNCA ET LUCILE RIVAUX

BIBLIOMONDE

- 71 *Afrique francophone, Des associations de bibliothécaires fortes pour un développement durable*
PAR LOUISE LUTÉINE BALOCK

REPORTAGE

- 76 *Un non-congrès sur l'accès aux savoirs*
PAR AMANDINE JACQUET

NOTES DE LECTURE

- 79 *Bertrand Calenge, Les bibliothèques et la médiation des connaissances*
PAR PHILIPPE COLOMB
- 80 *Françoise Hecquard (dir.), Manager une équipe en bibliothèque*
PAR VÉRONIQUE MESGUICH

■ VOTRE POINT DE VUE SUR LA REVUE *BIBLIOTHÈQUE(S)* NOUS INTÉRESSE.

Nous sommes également attentifs à votre confort de lecture.

Pour le N°83 nous avons apporté quelques évolutions en ce sens, et en vue de pouvoir poursuivre des améliorations, nous aimerions recueillir votre avis.

Pour cela, merci de vous rendre sur notre site pour répondre à un questionnaire très court qui nous aidera dans nos orientations.
www.abf.asso.fr/publications



Projet de loi pour une République numérique

Un projet de loi co-créé avec les citoyens, auquel les associations ont pu apporter leurs suggestions de modifications : une première en France. Le point sur les apports de l'ABF et de l'IABD... au projet de Loi pour une République numérique adopté le 26 janvier par l'Assemblée nationale avant son examen par le Sénat ce mois-ci.



Constatant que le numérique et ses usages sont au cœur d'un vaste mouvement de transformation de notre société, le gouvernement a souhaité qu'Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique, travaille sur un projet de loi pour une République numérique capable d'anticiper et d'accompagner les changements à l'œuvre.

Pour la première fois en France, ce projet de loi fut co-créé avec les citoyens grâce à une grande concertation nationale en ligne permettant à chacun de contribuer au texte législatif pour l'enrichir et le perfectionner. Cette consultation a été un grand succès : 26 000 internautes ont contribué à cette expérience de co-écriture citoyenne en présentant près de 900 amendements au projet de loi.

Parce que les professionnels de l'information et de la documentation sont directement concernés par le sujet, l'ABF et l'IABD... ont rédigé des propositions de modifications aux articles du projet de loi ou ont soutenu des propositions portées par d'autres associations ou collectifs. Toutes rejoignent les grands principes énoncés dans la charte « du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques » rédigée par l'ABF.

Après avoir débattu sur ces amendements, les députés ont adopté en janvier dernier et en première lecture ce projet de loi qui sera prochainement examiné par le sénat. Quid des principales propositions portées par l'ABF au sein de l'IABD... ?

UNE DÉFINITION POSITIVE DU DOMAINE COMMUN INFORMATIONNEL

L'IABD... a apporté son soutien à l'article 8 du projet de loi qui proposait de protéger les ressources communes à tous appartenant au domaine public contre les pratiques abusives d'appropriation qui conduisent à en interdire l'accès.

Les députés ont adopté un amendement visant à permettre aux associations dont l'objet est de protéger la propriété intellectuelle, de défendre le domaine public ou de promouvoir la diffusion des savoirs, d'agir en justice contre tout abus ou revendication induue de propriété intellectuelle. Néanmoins ces procédures ne permettent toujours pas d'obtenir de réparations face aux préjudices subis.

LE LIBRE ACCÈS AUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

Le monde académique dispose d'un ensemble considérable d'informations scientifiques dont l'accès reste compliqué par les droits d'exclusivité détenus par certaines revues et éditeurs. L'article 9 du projet de loi proposait de favoriser la diffusion en libre accès des résultats de la recherche pour favoriser la circulation du savoir et donc l'innovation.

L'inter-association professionnelle a proposé ou soutenu des propositions garantissant le libre accès aux résultats de la recherche financée par des fonds publics.

• **Un droit de valorisation secondaire pour les publications scientifiques.** Il s'agissait de donner la possibilité aux chercheurs-auteurs d'un écrit scientifique de rendre sa création

publiquement accessible après un délai de 6 mois pour les œuvres scientifiques, techniques et médicales et de 12 mois pour les œuvres des sciences humaines et sociales.

Les députés ont soutenu cette création d'un droit d'exploitation secondaire pour les chercheurs, qui doit permettre à ces derniers de rendre librement accessibles leurs publications après une courte durée d'embargo, lorsqu'elles sont financées majoritairement par des fonds publics.

- **Obligation de dépôt des publications scientifiques dans une archive ouverte.** Couperin proposait d'inscrire dans le code de la recherche une obligation de dépôt en archive ouverte pour les agents de l'État chargés d'une mission de recherche, portant sur leurs publications effectuées dans le cadre de recherches financées par des fonds publics.

Les députés n'ont pas donné suite à cet amendement expliquant que le droit d'auteur du chercheur, assure à sa seule personne le droit de divulguer son œuvre et de fixer les conditions de la divulgation. Une obligation inscrite dans la loi se heurterait enfin à l'autonomie des établissements de recherche.

- **Exception de fouille de textes et de données.** Couperin proposait la création d'une exception au droit d'auteur, autorisant, à des fins d'exploration de textes et de données (*text and data mining*) pour les besoins de la recherche, les copies effectuées à partir de sources licites.

Les députés ont retenu cet amendement en précisant que la conservation et la communication des copies techniques issues des traitements, au terme des activités de recherche pour lesquelles elles ont été produites, doivent être assurées par un tiers de confiance désigné par décret – la BNF s'est portée candidate. Les autres copies ou reproductions seront détruites

- **Protéger le droit des auteurs d'articles scientifiques, pour permettre le libre accès à la recherche scientifique.** Cette proposition de l'article 9 portée par Roberto Di Cosmo visait à interdire la cession exclusive de droit sur les publications scientifiques lorsqu'aucune rémunération n'est prévue pour l'auteur-chercheur.

Les députés ont rejeté cet amendement considérant qu'une interdiction de cession exclusive serait pour sa part de nature à limiter le libre exercice des droits de propriété intellectuelle conférés par la loi à l'auteur d'un écrit, ce qui soulève des questions de constitutionnalité. Soulignant qu'ils ont soutenu la création d'un droit d'exploitation secondaire pour les chercheurs.

PROMOUVOIR LA MISE À DISPOSITION DE LIVRES NUMÉRIQUES DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

L'ABF au sein de l'IABD... a soutenu la proposition du collectif SavoirsCom1 d'étendre le mécanisme de licence légale prévu par la loi de 2003 au livre numérique. Une telle réforme garantirait une homothétie entre l'offre éditoriale générale et les titres sous forme numérique que pourront proposer les bibliothèques à leurs usagers après acquisition. Le maintien du principe d'une juste rémunération des auteurs constituerait également une opportunité de nouveaux revenus pour les créateurs.

La proposition d'une loi encadrant le prêt d'*e-books* en bibliothèque a été rejeté considérant que le cadre contractuel est plus adapté et propice au développement du prêt du livre numérique en bibliothèque que la loi qui régit l'actuel modèle de prêt pour les livres imprimés. Prenant pour exemple le dispositif « prêt numérique en bibliothèque » (PNB).

OBLIGATION DE PUBLIER EN OPEN DATA LES CONTENUS EXPLOITÉS PAR DES PRESTATAIRES PRIVÉS POUR LE COMPTE DE COLLECTIVITÉS

L'article 1 du projet de loi proposait d'élargir massivement les obligations de diffusion spontanée de documents et données des organismes publics et de favoriser ainsi un open data par défaut. L'IABD... proposait d'ajouter une obligation de publier en open data les contenus exploités par des prestataires privés pour le compte de collectivités. Il s'agirait de s'assurer par exemple que les fournisseurs de fichiers de livres numériques, par exemple, fournissent correctement aux collectivités toutes les informations sur les prêts qu'ils enregistrent auprès des lecteurs de bibliothèques.

Cette proposition fut satisfaite par les dispositions prévues par l'article 5 du projet de loi qui prévoit l'ouverture des données des délégations de service public.

SE RÉFÉRER AU RGAA POUR LES SITES INTERNET DES ADMINISTRATIONS

La proposition portée par l'IABD... visant à faire une référence au Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) a été retenue.

APPLIQUER LA NEUTRALITÉ DE L'INTERNET EN FRANCE

L'IABD... a soutenu la proposition de la Quadrature du Net qui demandait d'indiquer que la neutralité de l'internet est garantie par le traitement non-discriminatoire du trafic « sans limitation ni interférence, indépendamment de l'expéditeur, du destinataire, du type, du contenu, de l'appareil, du service ou de l'application ».

Cette précision a été intégrée dans le projet de loi transmis au Conseil d'État. Mais nous ne pouvons que regretter le rejet des amendements relatifs à l'encadrement du zero rating qui consiste pour l'opérateur à ne pas décompter certains usages de l'usage data (par exemple : YouTube en illimité sur tel forfait mobile). Ce procédé constitue une atteinte importante au principe de neutralité du net.

Lionel Dujol,
Responsable du comité Bib' Lib,
Bibliothèque pour l'accès libre à l'information
et aux savoirs

• **24 mars, Villeurbanne (69) :**
« Qu'est ce qui fait la valeur des bibliothèques ? Une nouvelle norme pour mesurer leur impact », journée d'étude organisée à l'Enssib conjointement par l'Afnor, l'Enssib, la Bpi et l'ADBU
Rens. et inscription : www.enssib.fr/inscription-JE-valeur-bibliotheque

• **31 mars, Toulouse (31) :**
« Éducation artistique au patrimoine écrit et graphique », journée d'information organisée par le CRL en partenariat avec la BnF. Expériences, ressources et bonnes pratiques. Progr. complet et inscription : www.crl-midipyrenees.fr

• **31 mars, Paris (75) :**
journée d'étude « Les Ideas Box en France », organisée par BSF en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication, les bibliothèques de la Ville de Paris et l'ABF, à la Bibliothèque Françoise-Sagan (10^e). Progr. et inscription : <https://lc.cx/4MQd>

• **18 avril, Olivet (45) :** Journée de sensibilisation à la littérature jeunesse (gratuite), organisée par Ciclic en partenariat avec l'association Livres de jeunesse en fête. « Pourquoi lire sur les temps de loisirs ? », « Littérature jeunesse, de quels livres parle-t-on ? » avec Dominique Veaute et Catherine Métais, animatrices lecture de l'association Livre Passerelle à Tours. Rens. : julie.germain@ciclic.fr / 02 47 56 08 08
Inscription (av. le 8/04) : <https://lc.cx/4MQE>

• **12 mai, Béziers (34) :**
« Le livre en bibliothèque : nécessité, engagement ou opportunisme ? », journée d'étude organisée par LR Livre et lecture et l'Enssib à la méd. André-Malraux de Béziers-Méditerranée. Rens. : julia.morineau@enssib.fr
Progr. : www.enssib.fr/je-libre-en-bibliotheque

• **24 et 25 mai, Paris (75) :**
« Partenariats, initiatives et services : nouveaux défis pour les bibliothèques » : 7^e journées professionnelles organisées par le CTLes à la Bulac. Avec quelques-uns des principaux acteurs de la collaboration entre établissements en France et en Europe : Pierre Fuzeau, Nadine Delcarmine, Cécile Toutou, Marine Rigeade, Silvère Mercier, Yann Nicolas, Florence Jany-Catrice, Frank Huysmans, Cécile Avallone. Progr. complet et inscription : www.ctles.fr / 01 64 76 27 80

En vrac

■ MARCHÉS PUBLICS

Le Service du livre et de la lecture (SLL) a mis à jour son *Vade-mecum de l'achat public de livres*, faisant notamment état de l'élévation du seuil pour conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables (porté de 15 000 € HT à 25 000 € HT), et des seuils de déclenchement des marchés sur appel d'offres pour les fournitures et services, passés depuis le 1^{er} janvier de 134 000 € à 135 000 € HT pour l'État, de 200 000 € à 209 000 € HT pour les collectivités territoriales. Télécharger le *Vademecum* : <https://lc.cx/4gPk>

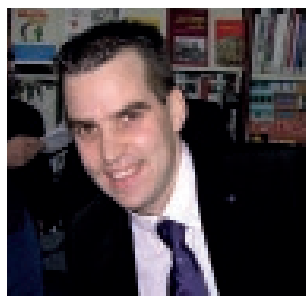
■ ENQUÊTE À L'ITALIENNE

Quels sont les vecteurs privilégiés de la transmission culturelle à l'ère du numérique ? C'est la question à laquelle une enquête italienne menée par Censis, institut italien de recherche socioéconomique, et l'Institut Treccani a tenté de répondre en interrogeant les pratiques d'accès à l'information chez les usagers cisalpins. Publiée en février, il en ressort que les ressources internet n'ont pas détrôné les bons vieux livres et que les réseaux sociaux inspirent plutôt de la défiance. La bibliothèque fait presque jeu égal avec internet (respectivement 26,1 % et 27,6%) pour « préserver et transmettre le savoir », devançant l'école (25,8%) : si internet fait la course en tête entre ces trois « lieux du savoir », le réseau est jugé nécessaire mais pas suffisant (*Wikipédia* :

4,7%). Si certains analystes accueillent positivement le fait que « seul un quart des répondants croit possible de rédiger un mémoire uniquement en s'appuyant sur ce qui existe sur la toile et sans ouvrir un seul livre ni se rendre en bibliothèque », on peut trouver ce chiffre déjà élevé : depuis 2012, la courbe des diplômés augmente à proportion de ce que baisse celle des lecteurs... Syndrome du verre à moitié plein ou à moitié vide...

www.censis.it/5?shadow_evento=121108

■ IABD... UN BUREAU, UN CAMP



Le bureau de l'IABD... (Interassociation archives bibliothèques documentation...) a été renouvelé pour un an lors de l'assemblée générale de l'association le 30 novembre 2015. Son nouveau président, Romain Joulia (directeur des archives municipales de Rennes, AAF), sera secondé par trois vice-présidents : Nathalie Berriau (ADBS), Lionel Dujol (ABF) et Carole Letrouit (ADBU). Le reste du bureau se compose de : Laëtitia Bontan (secrétaire, ADBDP), Charlotte Maday (secrétaire adjointe, AAF), Juliette Lenoir (trésorière, ADBGV), Michel Noguier (trésorier adjoint, Interdoc). Deux nouvelles associations

ont intégré l'IABD : le GIP Ascodocpsy, réseau documentaire en santé mentale et l'Association des élèves conservateurs territoriaux de bibliothèques (AECTB).

Après le vif succès du premier (relaté par Véronique Mesguich dans notre précédent numéro), le 2^e IABD... Camp aura lieu le 20 mai à l'Enssib (Villeurbanne, 69). Rens. à venir sur les sites de l'Enssib et de l'IABD...

■ EBLIDA 2016



La 24^e conférence d'Eblida se tiendra cette année à La Haye (Pays-Bas), le 10 mai, sur le thème « *Empowering Europe! Libraries opening up new perspectives* ». Elle sera précédée dès le 8/05 d'un programme d'excursions socio-culturelles au départ de la Bibliothèque nationale des Pays-Bas, et le 9/05 de l'assemblée générale de Naples (*National Authorities on Public Libraries in Europe*). Au programme de la conférence : « Les bibliothèques ouvrent de nouvelles perspectives » (Dimitris Protopsaltou, Grèce) et table ronde avec Bert Mulder, Annette Kelly, Jukka Relander (Eblida). L'après-midi : ateliers sur « La participation citoyenne en bibliothèque » (A. Kelly, B. Mulder) ; « L'effet papillon : l'advocacy et les bibliothèques, des contextes nationaux à un niveau global (Jean-Marie Reding, Eblida ; Mikkel Christoffersen,

Danemark ; Kristine Paberza et Diego Gracia, Naples) ; « Bibliothèques et Open Access » (Astrid van Wesenbeeck, BN des Pays-Bas ; Raluca Pop, Accucoms ; Ron Dekker, ministère de l'Éducation des Pays-Bas ; Ciara Eastell, présidente de la Society of Chief Librarians, Grande-Bretagne).

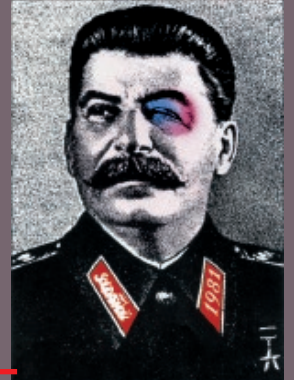
■ DU LOUVRE À RICHELIEU

Après la Bibliothèque d'art et d'archéologie (Bibliothèque Jacques Doucet), rattachée à l'INHA lors de sa création en 2003, la Bibliothèque centrale des musées nationaux (BCMNM), définitivement fermée en décembre dernier, rejoint à son tour la bibliothèque de l'INHA dès le début de cette année. Après les équipes qui ont intégré l'INHA dès le 1^{er} janvier, suivront les collections (300 000 documents, dont un grand nombre de catalogues de musées et de vente). Mais si les collections de manuscrits sont consultables dès à présent (sur rendez-vous) à la salle Ovale du quadrilatère Richelieu, les collections imprimées transiteront quelques mois par le CTLes avant de rejoindre la salle Labrouste dont la réouverture est prévue fin 2016. Les fonds qui étaient des dépôts des musées du Louvre et d'Orsay retourneront à leur établissement d'origine.



public à l'espace privé (posters), les publicitaires et les agences de communication s'empareront de ce qui sera devenu un marché comme un autre. Mais en cette époque charnière, la négociation entre les exigences de l'art et celles de la politique crée un champ magnétique propice au foisonnement créatif. Un partenariat avec l'Institut international d'Histoire sociale d'Amsterdam a permis d'élargir le champ des œuvres présentées (affiches constructivistes russes ou de la guerre civile espagnole, affiches chinoises, cubaines, de différents mouvements contestataires...) ont permis une belle mise perspective historique. À voir. www.bdic.fr

Alain Le Querrec, projet d'affiche (refusé) pour le PSU de Bretagne (1981). BDIC.



■ CONGRÈS INTERNATIONAUX

Le 82^e congrès de l'Ifla se tiendra à Columbus, Ohio (États-Unis) du 13 au 19 août, celui de Liber à Helsinki (Finlande) du 28/06 au 1^{er}/07. Il est largement temps de s'y inscrire mais la période de candidatures et d'attributions de bourses (ALA, IFLA, Cfibd) bat son plein. Les dossiers de candidature devront être déposés avant le 2/04. Mais savez-vous que grâce à la politique de partenariats de l'ABF il vous sera possible d'être aidé pour participer au congrès d'une association de bibliothécaires étrangère ? Le congrès de l'American Library Association (ALA) se tiendra

par exemple du 23 au 28/06 à Orlando (Floride), celui de la CILIP (Grande Bretagne) les 12 et 13/07 à Brighton, Renseignez-vous sur les modalités d'attribution de toutes ces bourses en consultant la nouvelle FAQ mise en place par la Commission International de l'ABF :

<http://abf.asso.fr/4/70/569/ABF/faq-international>

■ IFLA, UN NOUVEAU PAC

Un nouveau centre de préservation et conservation (PAC) du patrimoine documentaire des pays d'Afrique francophone vient

d'être créé en décembre 2015 par l'Ifla. Il sera également spécialisé dans la préservation des traditions orales et sera en mesure d'apporter son appui à tout le réseau PAC. Dirigé par Sophie Dibounje Madiba, le nouveau centre est basé au Cerdotola (Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines) à Yaoundé, au Cameroun. Mis en place pour combler les lacunes observées dans le fonctionnement du précédent Centre PAC en 2014, ce nouveau Centre PAC organisera des ateliers de formation sur des sujets appropriés.





▶ 16



▶ 20



▶ 33



▶ 41

Pratiques participatives

Depuis quelques années, la participation est régulièrement au cœur de l'actualité : budget participatif (de Paris, par exemple), immobilier participatif, services de démocratie participative, élus délégués à la participation démocratique, etc. Les bibliothèques ne sont pas en reste : design de service participatif dans la bibliothèque de Lezoux, acquisitions musicales participatives à la BM de Lyon, charte de la participation à la BM de Bruz... et pour 2016, une conférence par mois ou presque sur les pratiques participatives en bibliothèque ; pour n'en citer que quelques exemples : en février à Grenoble, en mars dans l'Essonne, en mai à Strasbourg, en juin à Angoulême et il est déjà prévu en décembre prochain une rencontre à Toulouse.

Pourquoi une telle mobilisation autour des pratiques participatives ? Tel est l'objet que ce dossier cherche à comprendre et à exposer en s'intéressant à la construction collective des savoirs (acquisitions participatives, atelier numérique de compilation d'information, collecte et annotation d'histoires orales, *crowdsourcing*...) ; aux services proposés par la bibliothèque, à des échelles diverses (de la construction d'une bibliothèque avec un comité d'habitant à l'animation culturelle en mode participatif, en passant par des cryptoparties ou un atelier *Wikipédia*) ; aux méthodes, enfin, propres à faire émerger par la participation des projets innovants qui vont à la rencontre des besoins ou envies des publics, habitants et professionnels, en commençant parfois par décentrer le regard à petites touches.

Ce dossier s'inscrit dans un ensemble de réflexions en cours sur les pratiques participatives en bibliothèques. À l'heure même de son élaboration, de nombreux nouveaux projets émergent ou se mettent en place. Il permettra cependant, nous l'espérons, à ceux qui sont déjà engagés dans ces pratiques de poursuivre leurs réflexions comme à ceux qui se sentent tentés par l'aventure de glaner quelques informations utiles pour se lancer dans ces pratiques qui ne cessent de nous étonner, de nous motiver et de nous redonner foi en la valeur de nos bibliothèques.

RAPHAËLLE BATS



RAPHAËLLE BATS
Responsable Mission Relations
internationales,
Enssib



La participation en bibliothèque : légitimité, formes et enjeux

La participation : une nouvelle tendance pour faire de son établissement une véritable bibliothèque de son temps ? Mieux : en se saisissant enfin d'une vieille notion, les bibliothèques ne se mettent pas au goût du jour, mais se projettent au-delà dans de nouveaux lendemains.

LA PARTICIPATION : UNE LÉGITIMITÉ POUR LES BIBLIOTHÈQUES

Poser la question de la légitimité des projets participatifs en bibliothèque permet de montrer que la participation répond à des axes forts de la bibliothèque et recouvre en partie ses missions.

La première injonction à la participation nous vient de John Dewey (1859-1952)¹, sans lien de parenté avec le Melvil que nous connaissons bien. Ce philosophe américain, pragmatiste, s'est intéressé à la notion d'opinion publique en pleine crise politique des années 1920, au moment où le désengagement des citoyens américains s'exprimait d'abord par un fort taux d'abstention aux élections ; crise qui nous semble très familière. La question de Dewey était la suivante : comment faire pour que le public, c'est-à-dire les citoyens, s'emparent des questions politiques, et qu'il ait les compétences pour s'en emparer. Il s'agit d'affirmer que dans une démocratie, le peuple – le public, pour

Dewey –, doit retrouver son pouvoir de décider et d'orienter la société et que cela ne peut se faire qu'à condition qu'il puisse véritablement prendre part aux décisions. Or dans une démocratie d'experts, telle que nous la vivons en Occident aujourd'hui, les compétences de l'opinion publique sont souvent en deçà du niveau nécessaire pour comprendre les enjeux de notre société – notamment économiques – et proposer des solutions. Pour Dewey, le problème ne réside pas dans l'incompétence de l'opinion publique, mais bien dans un double besoin d'accroître ces compétences et de diminuer le rôle des experts. Ce travail passe, selon lui, par la multiplication des pratiques participatives, par un effort constant sur l'éducation et enfin par une position très claire sur le caractère expérimental de toute situation politique. Pour nous bibliothèques, l'appel de John Dewey fait tout à fait sens. Si notre mission est bien d'émanciper les citoyens, c'est-à-dire de leur fournir des ressources plurielles pour qu'ils puissent se saisir du monde qui les entoure, et par là-même accroître leur capacité d'agir et de participer à la mise en forme de la démocratie de demain – si telle est donc notre mission, ce dont je suis fermement convaincue, alors la participation telle que Dewey l'appelle de ses vœux est non seulement légitime dans nos bibliothèques, mais encore absolument nécessaire pour atteindre nos missions.

La seconde injonction à la participation est encore d'ordre philosophique, elle nous vient de Jürgen Habermas, philo-



Bibliothèque Paris

¹. Voir notamment : John Dewey, *Le public et ses problèmes*, trad. Joëlle Zask, Gallimard, coll. « Folio », 2010.



BiblioRemix Paris

BiblioRemix Paris, novembre 2015, séance de débriefing.

sophe allemand de la deuxième génération de l'école de Francfort. Pour lui, il ne peut y avoir de démocratie sans de véritables espaces de délibération et de discussion (argumentée) ouverts hors des espaces de prise de décision habituels de type gouvernementaux. Il s'agit donc là encore d'inciter la participation du public à la décision finale par un encouragement au débat, à l'argumentation dans un espace véritablement public, c'est-à-dire où chacun peut librement venir, parler, entendre, participer et rendre public ce qu'il propose. Or quels espaces publics offre notre société démocratique ? Quels espaces sont ouverts à tous, proposent non seulement des ressources pour le débat, mais aussi des rencontres pour débattre, sinon les bibliothèques publiques (territoriales ou universitaires, d'ailleurs) ? La bibliothèque est par excellence le lieu de cette publicité. Seule institution qui offre par nature cet espace (les musées sont payants, les théâtres aussi), elle se doit donc de se positionner comme un lieu politique favorisant la participation. La participation n'y est pas légitime, ni même nécessaire, elle devrait y être essentielle, au sens de naturelle, si une institution peut être dite par nature.

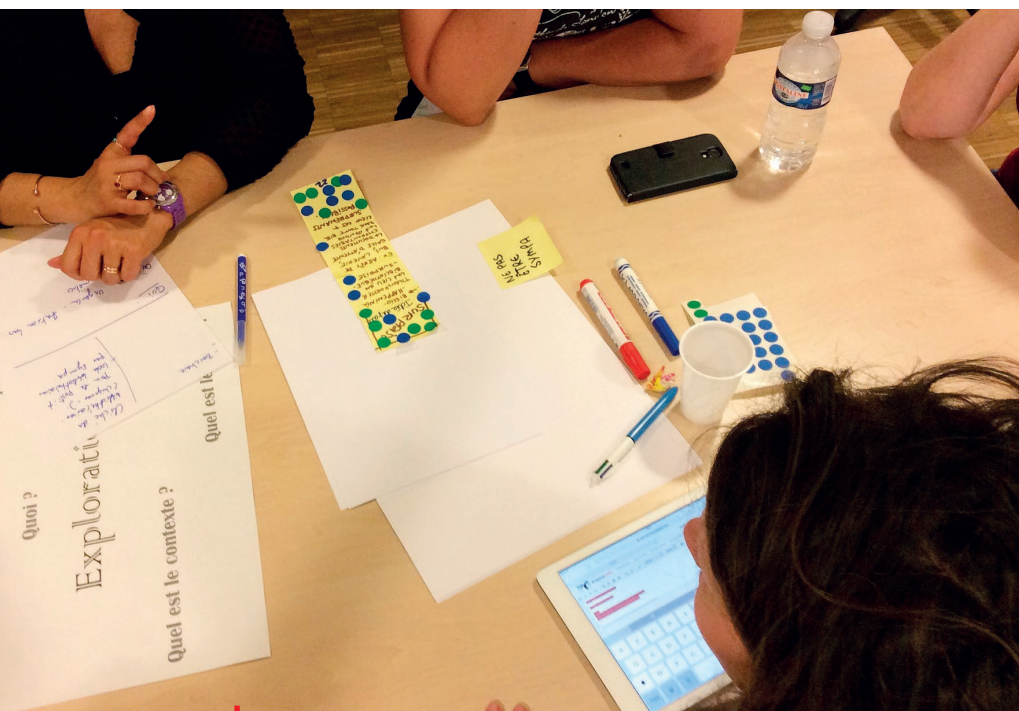
La troisième injonction à la participation nous vient plutôt des gouvernements, territoriaux principalement. Depuis une vingtaine d'années déjà, mais tout particulièrement ces cinq dernières années, nombre de municipalités ont choisi de lutter à la fois contre le désengagement politique et contre la mauvaise image des politiques en ouvrant des services ou en nommant des élus délégués à la démocratie locale, démocratie de proximité, démocratie participative, ou à la participation démocratique. Ces services, quel que soit leur nom, ont pour mission d'injecter de la participation dans l'action publique, de rendre les politiques publiques à la fois plus por-

teuses des besoins et idées des habitants et plus portées par ceux-ci. Dans certaines villes, comme à Bruz ou à Metz², ces services ont demandé à la bibliothèque de s'engager dans la participation. Dans d'autres villes, c'est la bibliothèque qui se rapproche de ces services pour être accompagnée dans des procédures pas si évidentes que cela à mettre en place.

Formations à la participation, formations à l'animation de projets participatifs, accompagnement des projets, voilà le type de soutien que peut notamment proposer un tel service à une bibliothèque désireuse de se lancer dans l'aventure participative. Dans tous les cas, que le service municipal soit ordonnateur ou accompagnateur du projet, il est clair que les politiques publiques territoriales ne se pensent plus aujourd'hui de manière purement et uniquement verticales, élaborées par des experts pour être vécues par les habitants. La bibliothèque en tant qu'institution devant mettre en œuvre des politiques publiques culturelles se trouve donc tout à fait confrontée à cette nouvelle action publique. La légitimité de la participation en bibliothèque se trouve donc d'autant plus renforcée qu'elle rencontre une problématique générale à l'action publique et non plus spécifique à l'action culturelle.

Lieu d'émancipation des citoyens, véritable espace public et institution culturelle publique, la bibliothèque doit au public, au *demos*, de s'orienter vers des démarches de construction collective de la démocratie dans laquelle nous voulons vivre. Reste cependant à définir comment cette participation peut prendre forme.

². Pour des détails sur ces deux exemples, voir la « Boîte à outils » de l'Enssib sur les pratiques participatives en bibliothèques, présentée dans ce dossier, *supra*, p. 47.



BiblioRemix, Paris, novembre 2015, Biblio Flash.

LA PARTICIPATION : FORMES ET ACTIONS

Les actions participatives sont variées. En bibliothèque, on a pu voir des acquisitions participatives, des expositions ou des actions artistiques participatives, des projets de *design* de service en mode participatif, etc. Les projets ont pu être menés avec des associations, des habitants. Ils ont pu concerner une concertation ou une décision collective. Bref, la participation peut prendre de multiples formes. Comment alors savoir qu'un projet est réellement participatif ?

Il existe deux manières d'entrer dans la considération de leur forme, l'une par le niveau de participation : c'est celle des échelles de mesure de la participation, et l'autre par une typologie descriptive des pratiques de participation.

Les échelles de participation³ visent à pouvoir positionner le projet sur le plan d'un véritable partage de compétences, de savoirs et de pouvoir avec le public. L'échelle la plus connue est celle de Sherry Arnstein⁴, élaborée en 1969 et qui fonde la plupart des échelles pensées par la suite. Sherry Arnstein propose 3 niveaux de participation.

3. Voir l'infographie sur les échelles de la participation : https://infogr.am/les_echelles_de_la_participation

4. S. R. Arnstein, « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 1969.

• **Non-participation.** En effet, certains projets ne sont participatifs que de nom et relèvent plus de la manipulation ou d'actions d'apaisement des tensions sociales que d'un véritable projet de partage et de co-construction des politiques publiques.

• **Coopération symbolique.** Ce second niveau va de l'information, à la consultation, puis au compromis pacifié. Il permet déjà un dialogue avec le public, mieux informé, plus capable de donner son avis, mais n'atteint pas encore le niveau de pouvoir décisionnaire qui est le niveau ultime de l'échelle d'Arnstein.

• **Pouvoir effectif des citoyens.** Ce dernier niveau, en effet, va du partenariat à la délégation de pouvoir, et ce jusqu'au contrôle citoyen. Plus on monte l'échelle, plus le public est décideur et non plus seulement une voix à prendre en compte.

Ce modèle a donné lieu à plusieurs propositions d'échelles différentes. On notera tout particulièrement, celle de Roger Hart⁵, dévolue à la participation des enfants et des adolescents, qui insiste particulièrement sur le partage de la décision, y compris sur le barreau le plus haut de l'échelle. Certains organismes ont proposé non pas des échelles, et donc un classement par niveau, mais des continuum ou des spectres, permettant de considérer chaque niveau de participation comme une étape d'un processus. Ainsi Santé Canada⁶ propose aux agents de l'action publique un continuum en 5 niveaux :

- informer et sensibiliser ;
- recueillir de l'information ;
- discuter ;
- engager des partenariats ;
- créer des partenariats.

L'IA2P⁷, ou l'*International Association for Public Participation*, propose un spectre, également en 5 étapes, et qui explique à la fois les objectifs de la participation, les

5. Roger Hart, « Monter l'échelle de la participation, les enfants d'abord », Unicef, avril-juin 1992.

6. Santé Canada, « Continuum de participation du public de Santé Canada », dans *Santé Canada, Politiques et boîte à outils concernant la participation du public à la prise de décision*, 2000, p. 17. www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/pubs/cons-pub/piframework-cadrepp-fra.php

7. *International Association for Public Participation, Spectrum of Public Participation*, 2007.

promesses que l'on peut faire au public et une liste d'outils adaptés pour chaque étape. Les 5 étapes sont :

- informer ;
- consulter ;
- impliquer ;
- collaborer ;
- accroître la capacité d'agir.

Enfin, l'Institut du Nouveau Monde propose une synthèse de toutes ces échelles à nouveau en cinq étapes :

- informer ;
- consulter ;
- discuter ;
- délibérer ;
- collaborer.

On notera dans celle-ci la distinction précieuse entre discussion et délibération, qui rejoint l'injonction habermasienne au débat argumenté.

Si ces échelles permettent de situer sa pratique participative par rapport à la définition de la participation, elles ne font pas le tour des formes de celle-ci.

Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer⁸ proposent une typologie des actions de démocratie participative, qui met en évidence les éléments suivants :

- *les dispositifs et outils utilisés* : assemblées, référendums, commissions consultatives, etc. ;
- *les secteurs sociaux* : associations, citoyens organisés, citoyens mobilisés, échantillon, etc. ;
- *l'intensité* : information, consultation, conciliation, délégation de pouvoir, etc. ;
- *la dynamique de mobilisation* : descendante, ascendante, mixte ;
- *la temporalité* : consultations ponctuelles, régulières, inscrites ou non dans la durée ;
- *le type de partenariat* : expertise, contre-expertise, volonté citoyenne ;
- *l'échelle géographique de la participation* : micro-locale, étendue, générale.

On retrouve ce même genre de typologie dans le document de la fondation Hulot. Il dresse un état des lieux de la démocratie participative⁹, publié en février 2015 qui présente 16 fiches actions. Ce sont autant d'outils de la participation qui sont présentés dans un tableau en fonction de leur échelle de participation (consultation, concertation, co-décision), de leur échelle

géographique (locale, nationale, mondiale), de leur durée, de leur visée, de leur coût et enfin du public visé.

Ces échelles et ces typologies ne sont, bien entendu, pas spécifiques aux bibliothèques. Il n'existe d'ailleurs pas de telle chose, car la participation utilise les mêmes outils et se pense selon les mêmes concepts quel que soit le projet : urbanistique, culturel, artistique, écologique, etc. En revanche, l'utilisation de ces outils et les formes de la participation interrogent de manière particulière le rôle de la bibliothèque, comme celui du bibliothécaire.

LA PARTICIPATION EN BIBLIOTHÈQUE : LES ENJEUX

La participation interroge la bibliothèque à plusieurs égards¹⁰. D'abord sur le plan des savoirs et des expertises : en effet, la participation appelle à la mobilisation des savoirs, compétences et connaissances de chacun. Les projets participatifs en bibliothèque mobilisent ainsi plusieurs types de compétences :

- des compétences bibliothéconomiques : acquisitions, services... ;
- des compétences contenu : sur le thème ou le support d'acquisitions partagées par exemple ;
- des compétences métier qui ne sont pas spécifiques aux bibliothèques : communication, comptabilité ;
- des compétences linguistiques ou culturelles éventuellement ;
- et enfin des compétences liées à l'animation d'événements participatifs ou collectifs.

Si les bibliothécaires sont experts des compétences bibliothéconomiques, ils ne sont pas les seuls porteurs des autres compétences, voire même n'en sont pas des experts du tout. Ce type de projet fait alors doublement basculer le rôle de l'expert, d'une part au sens où l'expert habituel reconnaît les limites de son expertise, et d'autre part au sens où l'expert peut même être amené à devoir transmettre ce qui fait justement de lui un expert. Si on peut trouver intéressant, voire utile, ce mouvement des compétences et des expertises, il ne faut néanmoins pas nier l'impact qu'il peut avoir sur les équipes. La compétence métier – pour nous la compétence bibliothéconomique – est souvent considérée comme fondamentale dans la reconnaissance du rôle de chacun dans la société. L'enjeu de la participation doit donc être envisagé comme possibilité de dépasser la question

8. M.-H. Bacqué, H. Rey, Y. Sintomer, *Gestion de proximité et démocratie participative: une perspective comparative* (vols. 1-1), La Découverte, 2005.

9. Fondation Nicolas Hulot, *Démocratie participative, Guide des outils pour Agir*, Collection état des lieux et analyse, février 2015 : http://think-tank.fnh.org/sites/default/files/documents/publications/publication_etat_deslieux_democratie_participative_o.pdf

10. On ne cherchera pas à donner ici de réponses à ces enjeux, simplement à en dresser les contours, poser les questions repères, qui permettront à chacun et chacune de se saisir de ces projets dans tout ce qu'ils représentent.

de la reconnaissance par l'expertise et trouver d'autres formes de reconnaissance et de mise en visibilité du rôle de chacun. La question se pose pour l'expertise métier bibliothéconomique, mais aussi pour la présence des savoirs non académiques en bibliothèque, c'est-à-dire pour la reconnaissance de ce que le public sait et qui complète les savoirs académiques (démarche qui est celle des archives vivantes, de l'histoire orale et des bibliothèques vivantes notamment). Ceci, on s'en doute, ne tient pas qu'aux bibliothécaires, mais appelle cependant de la part des cadres des bibliothèques une attention particulière à porter sur l'accompagnement des équipes pour une redéfinition de leur place, rôle et expertise dans la société. En d'autres termes, les projets participatifs ne peuvent pas s'envisager sans une réflexion poussée sur la place des institutions culturelles aujourd'hui, sur les référentiels métiers et sur la notion de savoirs dans la démocratie.

LES POUVOIRS INTERROGÉS

La participation en bibliothèque interroge aussi la notion de pouvoirs. Comme nous l'avons rappelé précédemment, la bibliothèque et la participation partagent le même objectif : celui d'émanciper le citoyen (quand on parle bibliothèque), celui d'accroître sa capacité d'agir (quand on parle participation). De fait, l'émancipation et l'« empowerment » (que nous avons ici traduit comme « accroissement de la capacité d'agir ») relèvent d'une même démarche qui est celle d'une certaine libération de cadres et de dispositifs qui contraignent l'expression libre des opinions et arguments et qui limitent de fait l'action politique. Le pouvoir n'est pas simplement la possibilité d'agir, mais la capacité à se défaire de ce qui limite l'action. Or, reconnaître ces dispositifs demande un certain regard critique¹¹ que les bibliothécaires n'aiment pas souvent exercer, soit par crainte de sortir de leur devoir de réserve, soit parce que la bibliothèque se voit comme un lieu positif, ouvert, indépendant et autonome, ce qu'elle est idéalement, mais rarement en pratique¹². Comme l'expliquent Bacqué et

Mechmache¹³ : « une démarche d'empowerment à la française, c'est-à-dire une démarche qui s'appuierait sur le pouvoir d'agir des citoyens, sur leur capacité d'interpellation et de création et permettrait de renouveler et de transformer les services publics et les institutions ». Mener un projet participatif, c'est donc assumer encore davantage le rôle d'acteur de la bibliothèque : non pas un simple pilier passif de la démocratie, mais un acteur, un agent en mouvement d'une démocratie qui est encore et toujours en expérimentation, agent qui fait changer et agent qui change. Dès lors, il s'agit non plus de penser simplement la bibliothèque comme institution participative, mais institution participante, qui prend sa part dans l'action publique, avec les élus comme avec les habitants.

Dès lors, la participation interroge l'engagement et la neutralité des bibliothécaires. Comme le dit encore Dominique Lahary¹⁴ : « Ce sont donc des bibliothécaires, non des bibliothèques, qui peuvent penser, publier, agir comme des acteurs politiques. » Dans les projets participatifs, non seulement la bibliothèque est une institution agissante, décisionnaire, qui oriente donc l'action publique, mais encore elle est une institution qui crée son orientation avec ceux qu'elle sert. En d'autres termes, il ne s'agit pas tant de service au public, mais de service par, pour et avec le public. La bibliothèque n'est donc plus seulement un lieu pour la démocratie, mais véritablement un lieu démocratique, un lieu dans lequel s'exerce la démocratie. L'engagement du bibliothécaire est alors fortement convoqué ; travailler dans un tel lieu ne peut être anodin. La vocation à devenir bibliothécaire ne peut effacer cette dimension militante sous le tampon de la neutralité du fonctionnaire, du service public et même sous celle de la technique bibliothéconomique. Bien au contraire, faire de sa bibliothèque un espace collectif, de co-création et de partage citoyen, doit être un engagement envers ses concitoyens et envers le vivre-ensemble. Alors qu'en 2005, Dominique Lahary décrivait ainsi la dernière génération de bibliothécaires : « Enfin les plus jeunes s'éloignent d'une approche centralisatrice du rôle du livre et sont davantage formés aux nouvelles technologies ; ils sont plus « orienteurs » que prescripteurs et s'attachent aux besoins de l'usager, dans une approche culturelle plus relationnelle¹⁵ », nous voyons peut-être, dix ans plus tard, émerger

11. Les pays anglo-saxons s'intéressent à la notion de *critical LIS*, sciences de l'information et des bibliothèques critiques, qui s'appuie aussi bien sur les textes de l'école de Francfort que sur les textes de philosophes français comme Foucault et Deleuze par exemple.

12. On pourra ici se référer à : D. Lahary, « Les bibliothèques au risque des politiques publiques », *BBF*, n°5, avril 2015 ; A.-M. Bertrand, « Les bibliothèques sont filles des Lumières. Quoi que... », *BBF*, n°5, avril 2015 ; J.-L. Gautier-Gentès, « Réflexions exploratoires sur le métier de directeur de bibliothèque », *BBF*, n°4, 1999 ; et enfin R. Bats, « *Libraries after Charlie : from neutrality to engagement* », *Library Trend*, 2015.

13. M.-H. Bacqué et M. Mechmache, « Pour une réforme radicale de la politique de la ville », Ministère de l'Égalité des territoires et du logement, 2013, p. 9-10.

14. D. Lahary, « Les bibliothèques au risque des politiques publiques », *BBF*, n°5, avril 2015.

15. Conférence donnée par D. Lahary et résumée par C. Verry-Jolivet, « Mais à quoi servent vraiment les bibliothèques municipales ? », *BBF*, 2005, n°4.

là dans la multiplication des projets participatifs en bibliothèque, une nouvelle génération, engagée, militante, non pas d'un militantisme bibliothéconomique, mais bien politique au sens le plus noble et le plus ancien du terme.

L'intérêt des bibliothécaires pour les pratiques participatives n'est pas une tendance passagère. Actions légitimes sur les plans philosophiques, politiques et publics, actions dont les formes variées entraînent la bibliothèque sur de

nombreuses voies pour redéfinir son rapport aux habitants comme son rapport à l'action publique, les projets participatifs encouragent les bibliothécaires à renouer avec les fondamentaux politiques de leur vocation bibliothéconomique : servir le peuple sans s'en exclure, soutenir la démocratie en la construisant, faire des savoirs un bien commun. ■

ANIMER DES PROJETS PARTICIPATIFS, UN PEU DE MÉTHODE(S)

Cette petite liste, volontairement et absolument non exhaustive, donne quelques pistes pour faire émerger des idées, ou faciliter la prise de contact entre des participants qui ne se connaissent pas, de sorte à faciliter le dialogue, l'échange et l'innovation.

- **Le photo-langage.** On propose une sélection d'images aux participants. Chacun en choisit une et explique pourquoi l'avoir choisie. Cela peut se faire en lien avec un thème ou simplement comme introduction des participants les uns aux autres.
- **Groupe « charrette » ou thème-athon.** « Groupe de 20 à 60 personnes travaillant de concert à trouver des solutions à un problème spécifique dans un délai donné (en général, une journée). »¹
- **Le mur de post-its.** Pour chaque idée ou question des participants, ils peuvent alimenter un mur de post-its, qui seront repris pendant des moments bien précis de l'animation pour échange et discussion.
- **La rivière du doute.** On propose aux participants une phrase volontairement schématique, du type : « La bibliothèque est un lieu de savoir », sur laquelle on sollicite l'avis des participants. On prévoit trois zones dans la salle : le oui, le non, le doute. Chaque participant se met dans l'espace correspondant à son opinion sur le sujet. L'animateur donne la parole aux uns et aux autres pour que soient entendus les arguments pour ou contre. Les participants sont invités à changer d'espace s'ils sont convaincus par les arguments.
- **La présentation par thème.** Plutôt que d'amener les participants à se présenter via leurs fonctions, métiers et statuts qui sont possiblement inhibant pour d'autres, on leur propose de se disposer physiquement dans l'espace en fonction de leur intérêt ou rapport au thème de l'animation. Par exemple : venez-vous souvent à la bibliothèque ? Aimez-vous lire ? Regardez-vous souvent des DVD ? Les participants seront ainsi rapprochés les uns des autres non pas selon une reconnaissance métier ou compé-

tence, mais selon une reconnaissance désir et plaisir, plus personnelle.

- **Le design thinking.** « Le cœur de la méthode consiste à rencontrer des gens et à les observer pour comprendre leurs besoins, à fabriquer des prototypes et à les tester pour les améliorer. »²
- **Les cinq Pourquoi.** Poser 5 fois d'affilée la question « pourquoi ? » pour faire émerger la source première de la difficulté rencontrée ou d'un dysfonctionnement. Peut être utilisée aussi pour faire ressortir les valeurs et les motivations premières d'actions ou de projets. Cette méthode permet de construire une arborescence.
- **Le « circept ».** Contraction des mots « concept » et « circulaire ». Inventé par Michel Fustier en 1971, plutôt utilisé pour réfléchir sur le patronat et l'entreprise, il peut cependant être utilisé dans une animation participative. Il s'agit de faire inscrire en cercle autour d'un mot : innovation, bibliothèque, service public, etc. tous les concepts auxquels les participants estiment qu'ils se rapportent, en faisant des cercles concentriques qui dessinent peu à peu l'image et la représentation de ce mot départ. Cette méthode s'appuie beaucoup sur celle des associations d'idées.
- **La carte conceptuelle.** Dresser une cartographie des idées, de sorte à les voir reliées les unes aux autres et en faciliter d'une part la réutilisation et la transformation et d'autre part la transmission, notamment à un autre groupe dans un atelier.

Il existe bien d'autres méthodes. Nous vous conseillons de les documenter et de les conserver pour tous les projets participatifs que vous menez. Vous pourrez ainsi reproduire des jeux qui fonctionnent bien, et bien sûr les partager avec d'autres bibliothécaires prêts à se lancer dans l'aventure de la participation.

RAPHAËLLE BATS

1. www.reseaurural.fr/files/contenus/4870/catalogue__outils_tech_niques_danimation_hazgui_sow_mars_2011.pdf

2. Source : « Le design thinking en bibliothèque », trad. en français sur le blog Le recueil factice : <http://lrf-blog.com/design/>

PASCAL CLOUAIRE

Adjoint au maire de Grenoble,
Délégué à la démocratie locale, à l'économie
de proximité, et à l'Europe

Organiser la démocratie locale

Faire vivre la démocratie locale c'est, pour une collectivité, organiser l'implication des citoyens et accepter de se dessaisir à leur profit d'une partie de ses pouvoirs d'agir. Quel peut être le rôle des bibliothèques dans cette redistribution des cartes ?

L'exemple grenoblois : entretien avec Pascal Clouaire

OXYGÈNER LA DÉMOCRATIE
LOCALE...

- **Pascal Clouaire, vous êtes actuellement adjoint au maire de Grenoble, Délégué à la démocratie locale, à l'économie de proximité, et à l'Europe, pourriez-vous nous préciser en quoi consiste pour la ville de Grenoble la Démocratie Locale et depuis quand la ville prête une attention forte à la démocratie de proximité ?**

Pascal Clouaire : Depuis fort longtemps ! Grenoble est une ville riche d'une histoire citoyenne sans cesse renouvelée. Une des ville pionnière en matière de participation des habitants : l'implantation ancienne et toujours vivante des Unions de quartier dont la plus ancienne vient de fêter ses 90 ans, légataires en quelque sorte du projet de co-construction de la ville des Groupes d'action municipaux (les GAM d'Hubert Dubedout dans les années 1960), a permis d'animer les dispositifs participatifs. La participation de ces réseaux est précieuse tant ils constituent un vivier d'expression renseigné, ouvert au débat et prêt à s'engager activement dans la coproduction de l'action publique.

Ces références nous engagent, elles nous rappellent l'importance de nous appuyer sur les forces vives pour oxygéner la démocratie locale et associer les plus éloignés à la chose publique. Et notre projet s'inscrit dans cette continuité, notre volonté est en effet d'associer les habitants à la décision afin d'enrichir l'action publique et de favoriser l'émergence

de projets nouveaux. Une idée-force retient toute notre attention : celle de « partager » des capacités de décision et d'action avec les Grenoblois.

- **Quelles sont les grandes missions affectées à votre délégation ?**

Celle de redonner confiance et de donner du pouvoir d'agir aux habitants. Il s'agit en fait de refonder une citoyenneté via la participation. Le but est d'essayer de fonder des bases nouvelles, en partant des problèmes publics et de ceux qui les vivent. Partir des problèmes tels qu'ils se posent, pour faire de la participation le moyen de les exprimer et de les traiter. Cette option impose de considérer que ce qui fonde cette citoyenneté d'un genre particulier, c'est d'abord l'expérience, l'usage et la volonté de s'engager. L'objectif de la participation est d'intégrer politiquement des gens qui vivent à Grenoble, parfois depuis très longtemps, pour traiter collectivement des problèmes publics et de l'avenir de notre ville.

Le débat sur les formes actuelles de « démocratie participative » doit être mené avec une grande lucidité. Il faut partir d'un constat : les formes institutionnelles de démocratie ont eu tendance à s'enliser dans une routine qui a progressivement désintéressé la majorité des habitants.

Ce constat n'est pas un rejet des dispositifs classiques, tels que les conseils de quartier, de développement, les fonds de participation des habitants, les instances de consultation... Ces dispositifs ont amené de nombreux éléments



© Ville de Grenoble

Atelier citoyen sur la place des usagers et non usagers au sein des établissements culturels grenoblois.

positifs : des avis, de l'expertise, des débats, une expression des habitants. Toutefois, l'implication intense de ces bénévoles associatifs contraste trop, aujourd'hui, avec l'absence criante de l'immense majorité des habitants de la ville des dispositifs participatifs qui sont souvent très exigeants en termes de mobilisation. Il nous semble donc que la refonte du « système participatif » grenoblois doit énoncer trois grands objectifs :

- D'abord fixer un « horizon politique » à la participation. Car les dispositifs de participation ne peuvent pas tout faire. Pour effectuer un choix cohérent de dispositif, il faut attacher chaque dispositif à un projet politique : le budget participatif peut garantir une répartition débattue des ressources entre groupes et quartiers ; un droit d'interpellation peut animer la conflictualité ; une instance pérenne de participation peut stimuler le travail associatif.
- Ensuite, il faut rester ouvert aux formats les plus inattendus de participation. Par « inattendu », je pense aux formats participatifs impliquant un « retrait » partiel des autorités publiques, ce qui ne va pas de soi. Les conseils citoyens indépendants visent notamment à relever ce défi.
- Enfin, il nous faut penser à la métropole et au transfert des compétences depuis janvier 2015. La création de la métropole ne va-t-elle pas réduire à néant les efforts participatifs de la Ville de Grenoble ? En gros, tandis que la participation se recentre sur le quartier, la proximité, la ville, les décisions clés (logement, urbanisme, économie, fiscalité, gestion des

services publics) passent une nouvelle échelle et risquent de s'éloigner encore un peu plus des citoyens. Rendre du pouvoir aux Grenoblois, c'est s'imposer de penser dès maintenant l'organisation d'une « mise en démocratie » de l'entité métropolitaine. C'est pourquoi nos actions sont d'emblée pensées dans une dynamique d'agglomération, car elles auront vocation à se prolonger dans la future métropole grenobloise.

... L'ORGANISER...

- **Vous êtes délégué à cette question, bénéficiez-vous d'une équipe pour accompagner vos missions ou travaillez-vous avec un service spécialisé en démocratie locale à la mairie de Grenoble ?**

Oui, il y a une équipe « démocratie locale » de 3 personnes dédiées à la mise en place et au suivi de nos trois grands projets fédérateurs :

- les conseils citoyens indépendants ;
- le budget participatif ;
- le droit d'interpellation.

Mais la question de la participation relève d'une attention portée par l'exécutif municipal qui se donne pour objectif d'intégrer dans toutes les politiques publiques la participation des habitants, des usagers ainsi qu'une évaluation de ces actions. Ainsi, nous avons également mis en place un plan de formation dans les différentes délégations (urbanisme, éducation,



© Ville de Grenoble

Première édition 2015 du budget participatif grenoblois.

culture...) qui permet aux agents de se former aux techniques de participation afin de les intégrer progressivement dans leurs pratiques quotidiennes. L'équipe « démocratie locale » est alors une équipe « support » aux autres délégations qui entreprennent des démarches de concertation ou de co-construction dans leur politique publique.

• **Pour accompagner la démocratie locale, quelles actions menez-vous ? Ou par quels types d'actions visez-vous la réalisation de vos missions ?**

Il y a trois mesures prioritaires : les conseils citoyens indépendants, le budget participatif et le droit d'interpellation, les deux premières sont déjà en fonctionnement depuis notre élection et la troisième est mise en œuvre cette année. Ces trois piliers de la politique de la démocratie locale, s'inscrivent en complémentarité des actions portées par la municipalité qui visent à partager l'action municipale avec les citoyens : réunions publiques, assemblées des unions de quartier, diagnostics en marchant, formations, mise en ligne des données publiques, séminaire avec des associations...

• **Les conseils citoyens** : La création des conseils citoyens indépendants est le fruit d'une démarche partagée entre citoyens et élus, conduite à l'hiver 2014 dans une commission extramunicipale. Sept conseils citoyens, composés chacun

de 40 personnes tirées au sort parmi les listes électorales et des listes de volontaires, dans le respect de la parité femmes-hommes ont été institués. Ils ont pour objectif de mobiliser le plus grand nombre de citoyens concernés par des projets ou des problématiques communes. Au printemps 2015, une opération d'information, de mobilisation et de tirage au sort a permis de réaliser en juillet l'organisation des 7 réunions fondatrices. Puis, une association de gestion bénéficiant d'une subvention annuelle pour la gestion humaine et matérielle a été créée par et pour les conseils citoyens en septembre. Aujourd'hui, chaque conseil citoyen s'organise pour définir les thématiques et les projets sur lesquels il souhaite s'investir en s'appuyant sur les questions soulevées par les habitants et les associations de chacun des territoires. Le dialogue avec la mairie permettra de proposer et construire des projets avec la Ville, d'organiser des temps d'échanges et de débats, et interpellier le maire par une question orale lors des séances du conseil municipal.

• **Le budget participatif** : Le budget participatif est un nouveau dispositif qui permet aux résidents grenoblois de plus de 16 ans de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement, sur la base de projets citoyens qui répondent à leurs besoins. L'enveloppe consacrée est d'un montant de 800 000 € en investissement.

Le projet a été organisé en quatre phases. Pendant la première, de mai à juin, les citoyens ont déposé 164 propositions de projets via une plateforme web participative. La seconde phase, le 20 juin, était une journée dite « Ruche aux projets » réunissant plus de 200 personnes qui a permis à chaque porteur de présenter son projet, de débattre avec l'ensemble des participants. L'objectif était de sélectionner 30 idées/projets qui partirent ensuite à l'instruction des services. Durant l'été, la troisième phase était consacrée à l'étude de faisabilité technique, juridique et financière par les services de la Ville et de la Metro. Il en est ressorti 19 projets soumis au vote de l'ensemble de Grenoblois lors de la quatrième phase. Durant deux jours, le 18 et 19 septembre, 998 Grenoblois ont voté, en mairie, pour retenir 8 projets dont par exemple l'amélioration du square de la place Saint-Bruno, un lieu d'écoute et d'accueil pour les jeunes, un site d'escalade sur les berges de l'Isère ou encore des aménagements sur le marché de l'Estacade. La réalisation de ces projets démarre dès janvier 2016.

• **Le droit d'interpellation** : cette action permettant aux Grenoblois de plus de 16 ans un droit d'interpellation citoyenne. Il s'agit de proposer un dispositif de votations citoyennes accessible et décisionnaire. Le principe est simple : les Grenoblois qui veulent faire évoluer l'action municipale peuvent lancer une pétition. Si la pétition atteint les 2 000 signatures, la question est alors débattue en conseil municipal. Soit elle est adoptée directement par le conseil municipal, soit elle est soumise au vote dans le cadre d'une votation citoyenne organisée une fois par an par la Ville. La Ville s'engage à suivre le résultat de la votation si la proposition réunit 20 000 voix majoritaires, nombre de voix recueillies par la majorité actuelle lors des dernières élections municipales.

... L'ÉVALUER

• **Les critiques concernant la démocratie locale et la démocratie participative sont régulières. Comment évaluez-vous la réussite ou, sinon l'échec du moins la réussite en demi-mesure, des actions de votre délégation?**

D'abord, il nous faut veiller systématiquement à bien préciser le niveau de participation pour chaque sujet : information, formation, consultation, concertation, co-construction. Les Grenoblois ont besoin de connaître l'enjeu de chaque sollicitation.

Ainsi, nous avons mis en place à l'automne 2015 une commission de suivi et d'évaluation de conseils citoyens indépendants. Cette commission composée de membres de conseils citoyens indépendants, de personnalités qualifiées et d'élus de la majorité et de l'opposition, vise à accompagner et à ajuster au fil de l'eau

l'organisation de ces instances participatives. Elle définit également des critères d'évaluation partagée pour analyser l'efficacité et la portée de ces dispositifs participatifs : « Tel dispositif aura été réussi si... ».

Déjà à ce stade, nous avons fait quelques constats : il reste à préciser le lien entre les conseils citoyens et les unions de quartier (UQ), il nous faut consolider le développement des conseils citoyens pour associer les habitants à la décision afin d'enrichir l'action publique et de favoriser l'émergence de projets nouveaux. Au niveau des budgets participatifs, nous devons améliorer la communication du dispositif, le processus de sélection des projets et des modalités de vote, et multiplier les lieux de vote dans les secteurs de la ville. Par ailleurs, une réflexion sur la place des conseils citoyens indépendants et des unions de quartier dans le processus de proposition des projets est à engager. Bref nous avons du pain sur la planche.

• **Enfin, question directement intéressée : pensez-vous que les bibliothèques soient des acteurs de la démocratie participative et/ou locale ? Et comment pouvez-vous accompagner (si cela est une de vos missions) une bibliothèque désireuse de mener un tel projet ?**

Bien sûr ! Les bibliothèques sont des acteurs de la démocratie locale. D'abord et immédiatement la bibliothèque c'est un lieu physique. C'est un espace qui peut devenir un lieu d'échange et donc un lieu qui accompagne les débats citoyens sur des sujets d'actualité locale. La bibliothèque peut alors devenir un formidable outil d'enrichissement du débat public, de partage de savoir autour des enjeux sociétaux de la ville, en insérant dans leurs pratiques les questions soulevées par les politiques publiques de leur territoire.

Ensuite, au niveau de la participation que les usagers peuvent avoir dans le service à rendre ou dans l'aménagement des espaces par exemple. Cela peut prendre différentes formes de la consultation à la co-gestion. Il ne me revient pas de définir les modalités de mise en œuvre des projets participatifs – les professionnels que vous êtes doivent réfléchir aux objectifs et aux limites de la participation en bibliothèque – mais il me semble important de souligner que les décisions doivent être prises ensemble, avec les usagers et ceux qui sont éloignés de ces pratiques. Là aussi, il faut que l'innovation vers de nouveaux services soit une façon d'aller chercher ceux qui sont les plus éloignés des savoirs et des savoirs à partager. Là aussi, il faut donner du pouvoir d'agir, et donner du pouvoir d'agir, c'est aussi accepter d'en perdre ! ■

Propos recueillis par RAPHAËLLE BATS

CÉCILE DÉRIOZ
Directrice de la médiathèque
de Rillieux-la-Pape (69)



LUCILE HUMBERT
Médiathèque de Rillieux-la-Pape (69)
Responsable BD adulte



Concilia-Bulle

Des acquisitions BD sur le mode participatif

Dans un dispositif
global de mise en
valeur de la collection
de bandes dessinées,
à la médiathèque
de Rillieux-la-Pape,
l'idée s'est imposée
d'expérimenter un
atelier participatif pour
les achats.

Rillieux-la-Pape, 30 000 habitants, est une des 59 villes qui composent la Métropole de Lyon. La médiathèque, située au centre-ville dans un espace culturel, mène des animations variées dans leurs formes (concerts, lectures spectacles, manifestations annuelles, ateliers...), leurs propos (littéraire, musical, cinématographique, numérique...), et propose un fonds de 70 000 documents dont 4 500 bandes dessinées adulte et jeunesse.

Concilia-Bulle est un atelier participatif, né en 2011, facile à mettre en œuvre, et visant à associer les usagers qui le souhaitent au choix des documents à acheter pour la médiathèque. Dans notre cas, les bibliothécaires et les utilisateurs construisent ensemble la collection, ou plutôt un segment de collection : environ un tiers des BD adulte sont achetées dans le cadre de cet atelier, le budget participatif représentant 30 % du budget affecté aux BD¹.

RAISONS ET OBJECTIFS

L'idée de l'atelier participatif Concilia-Bulle est née en 2011, de la conjonction de plusieurs éléments professionnels, organisationnels, politiques et sociaux.

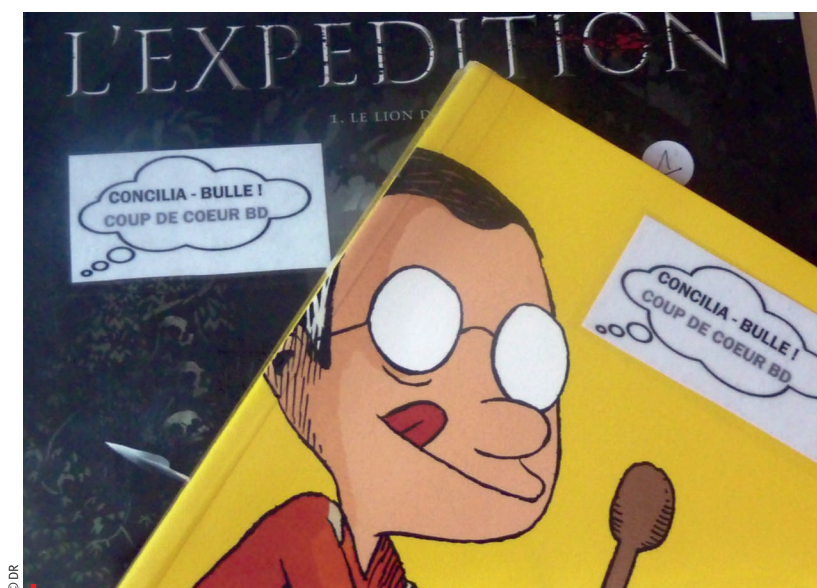
Notre équipe avait une volonté forte de valoriser les bandes dessinées, qui étaient le parent pauvre de la politique documentaire (budget faible), de la mise en espace (bacs éparpillés), de la médiation culturelle (pas d'animations). Concilia-Bulle est un des axes d'un projet global qui a permis d'augmenter le budget d'acquisition, de créer un espace dédié et de lancer un festival BD annuel : L'Échappée bulle.

L'atelier était aussi une réponse, un peu détournée, au souhait politique de création d'un comité d'usagers et, plus globalement, à la volonté politique de l'équipe municipale alors en place de développer des actions de démocratie participative.



L'atelier Concilia-Bulle.

¹. Les lecteurs peuvent dépenser 400 € par séance, ce qui représente l'achat d'environ une trentaine de BD.



Les coups de cœur de Concilia-Bulle.

Par ailleurs, les problématiques fortes, dans l'action publique en général et dans les bibliothèques en particulier, autour de la participation des usagers et des pratiques collaboratives ont permis un soutien municipal à ce projet.

Enfin, l'évolution d'une posture professionnelle moins centrée sur le rôle de prescription au profit d'une relation plus personnalisée et horizontale entre bibliothécaires et usagers a permis de proposer un tel projet sans heurter les collègues et tout en prenant notre part dans l'évolution du métier.

ORGANISATION

L'atelier se déroule une fois par trimestre, le samedi matin de 10h à 12h(30), pendant l'ouverture et au sein de l'espace public.

Ce dernier point est d'importance, car nous voulions parier sur le fait qu'en donnant à voir ce travail collaboratif, d'autres usagers pourraient avoir envie de s'y associer. Dans les faits, cela ne s'est pas vérifié ; mais quoi qu'il en soit, nous avons pour principe de proposer toutes les animations qui le permettent au cœur des espaces et aux heures d'ouverture pour rendre aussi vivante que possible la médiathèque.

Le choix du jour s'est porté sur le samedi pour attirer un public d'actifs, et le matin en raison du nombre important d'animations déjà programmées l'après-midi. Chaque atelier donne lieu à une communication par voie d'affiche, sur le site internet, sur le programme trimestriel de la médiathèque et oralement au moment du prêt, ce qui est encore le meilleur moyen pour présenter l'atelier aux usagers.

Les inscriptions, habituelles dans le cadre d'ateliers, sont ouvertes un mois avant la date.

DÉROULEMENT DES SÉANCES

Un mois avant chaque séance, les deux bibliothécaires chargés de l'animation sélectionnent chez notre fournisseur de BD (librairie spécialisée) une quarantaine de nouveautés.

Le jour J, les bibliothécaires présentent à tour de rôle cet « office BD » de façon très brève (résumé et genre), sans donner un quelconque avis. Cela dure une vingtaine de minutes. Ensuite le groupe, confortablement installé dans

des chauffeuses et autour d'un café et des viennoiseries, dispose d'environ 1h15 pour feuilleter et lire les BD. Ils matérialisent leurs choix au fur et à mesure à l'aide de post-it sur lesquels ils écrivent leur prénom. À la fin de la séance, un échange s'instaure : les lecteurs motivent leurs choix, leurs coups de cœur et commentent la sélection. À ce moment-là, les bibliothécaires peuvent donner aussi leur avis. Environ 26 titres sont choisis, et par conséquent achetés.

En 2013, la formule a évolué : une des trois séances a lieu à la librairie, pour effectuer un véritable choix sur place. Ce sont les libraires qui présentent des BD (la formule a également évolué la dernière fois afin de laisser davantage de latitude et de temps pour fureter dans les rayons). Chaque lecteur a une somme à dépenser, variable en fonction du nombre de participants, et qui représente environ 70 € par personne. Le choix est entièrement libre, la condition étant que le titre ne figure pas déjà dans notre fonds. Libraires et bibliothécaires sont disponibles pour échanger et conseiller sur demande. Au bout d'1h15-1h30, le groupe se réunit dans un café à côté de la librairie pour discuter des sélections de chacun.

Après la séance, nous travaillons à une mise en valeur des choix des « concilia-bulleurs ». Les BD sélectionnées sont signalées par un autocollant : elles sont ainsi repérables facilement dans les bacs. Les participants peuvent remplir une fiche « coup de cœur » qui est déposée dans la BD et sur le site internet. Le catalogage et l'équipement des BD sélectionnées se font rapidement afin de réserver aux concilia-bulleurs la primeur du premier prêt, juste contrepartie à leur participation !

PROFIL DES PARTICIPANTS

L'atelier est ouvert aux adolescents et aux adultes à partir de 14 ans. Participent une dizaine de personnes au maximum par séance ; ce sont souvent les mêmes qui viennent et reviennent, fidélisés et satisfaits. Nous accueillons en général deux nouveaux par an.

Sans rechercher une quelconque représentativité, on constate la diversité du groupe : la mixité, avec autant d'hommes que de femmes ; l'aspect intergénérationnel, les participants allant de 15 à 65 ans (20 % de jeunes, 40 % de quarantennaires, 40 % de cinquantennaires et plus – il y a même un père et son fils adolescent). Il est composé d'employés, de cadres et de scolaires, tous adhérents à la médiathèque, habitant pour 70 % la commune². Cette diversité reste cependant relative : elle est l'image, encore renforcée, de l'habituelle représentativité des publics des médiathèques, puisque les groupes sociaux les plus populaires sont absents.

Même si les participants sont pour la plupart des amateurs de BD, deux personnes se sont mises à lire de la BD et à les apprécier grâce à cet atelier.³

Les membres du groupe se connaissent de mieux en mieux, ce qui favorise l'échange sur leurs goûts et les commentaires sur l'office. Les bibliothécaires repèrent les goûts et assurent un service personnalisé : dès que sont achetées des suites de BD dont le premier volume a été sélectionné dans une séance, les participants sont prévenus par mail. Il se crée indéniablement une petite communauté d'intérêts partagés autour des BD.

PRÉCÉDER LA DEMANDE

Sur les choix des « concilia-bulleurs » : la tendance initiale à « cadrer » le processus (office présélectionné, avis donné par les professionnels) a fait place progressivement à un lâcher prise : le cadre s'assouplit et le pouvoir de décision des utilisateurs est respecté. Il permet d'enrichir l'offre de titres que les bibliothécaires n'auraient pas achetés, de profiter de l'expertise de lecteurs. À chaque séance, tous les genres sont

². Les participants sont des inscrits à la médiathèque, et parmi ceux-ci, on compte 10% de personnes extérieures à la commune qui viennent très régulièrement aux animations, aux ateliers, etc.

³. La première de ces deux personnes, qui fréquentent très régulièrement la médiathèque, est venue par « curiosité », attirée par l'animation qui se déroulait pendant les heures d'ouverture au milieu des collections. La formule lui a plu, elle est restée. La seconde, peu lectrice de BD, a été néanmoins intéressée par la sélection qui comprend des BD documentaires ou des adaptations littéraires.

“ CONCILIA-BULLE, C'EST NOËL PLUSIEURS FOIS PAR AN

« J'aime me retrouver avec des personnes totalement différentes de moi, qui aiment la BD comme moi, mais pour des raisons souvent différentes : l'une est attirée par le graphisme, l'autre par l'histoire, une autre aimera l'humour des dialogues... J'aime aussi l'ambiance détendue. J'ai l'impression de faire partie de la médiathèque. Concilia-Bulle, c'est Noël 3 ou 4 fois dans l'année : je choisis les BD que je veux et on les achète. Les séances se déroulent dans des conditions effroyables : assise dans un fauteuil moelleux, obligée de lire des BD, une boisson chaude à la main. »

JOCELYNE

bien représentés : comics, romans graphiques, séries, albums uniques. Le seul genre sous-représenté est le manga.

L'impact sur les prêts : le taux de rotation des BD de Concilia-bulle est supérieur à celui du reste du fonds.

Le nombre de participants n'a pas atteint son maximum (il peut descendre à 6 alors que le taux de remplissage maximum est de 12) et il n'est pas aisé de trouver des personnes prêtes à y consacrer du temps (cette question semble prégnante, cela mobilise une matinée de repos !).

Force est de constater qu'il n'y a pas de demande sociale sur ce type d'atelier ; l'activité n'est pas demandée par le public, mais est bel et bien une offre culturelle proposée par la médiathèque.

La question se pose enfin de savoir comment construire, à partir de cette expérience et de cette complicité instaurée entre usagers et professionnels, un engagement plus fort. Nous souhaiterions en effet que ce réseau d'amateurs de BD se mobilise en faveur du festival l'Échappée bulle, qui gagnerait à reposer sur une équipe mixte de professionnels et de bénévoles.

La simplicité de mise en œuvre de cet atelier, ainsi que son coût raisonnable (36 heures de travail annuelles estimées pour les deux bibliothécaires⁴), permettent d'imaginer la reproduction sur d'autres segments de collections. ■

⁴. Cette animation leur a permis de développer connaissance et curiosité pour différents genres de BD, d'enrichir leurs compétences relationnelles et d'acquiescer davantage d'aisance à l'oral pour présenter les BD de façon convaincante et concise.

MATHIEU ANDRO

Chef de projets de numérisation et de *text mining*,
Délégation à l'information scientifique et technique,
Institut national de la recherche agronomique (INRA)



IMAD SALEH

Professeur des universités en Sciences
de l'information et de la communication,
Directeur du laboratoire Paragraphe, Université Paris 8



Le *crowdsourcing* appliqué aux bibliothèques numériques

Recueillir, produire,
diffuser des données est
le moteur essentiel de
la connaissance, à quoi
contribuent aujourd'hui
les bibliothèques.

Mais de qui, vers qui
et au profit de qui ?

Enjeux politiques,
commerciaux, logiques
de communication –
comment échapper à
l'alternative : angélisme
ou diabolisation ?

Dans le monde, se sont multipliés les projets de bibliothèques numériques ayant recours aux internautes pour taguer, indexer, commenter, corriger l'OCR ou encore financer la numérisation des documents.

Les bibliothèques bénéficient d'une bonne image auprès du public et apparaissent comme dignes de confiance, au service de l'intérêt général. Elles peuvent donc plus facilement recruter des bénévoles et avoir recours au *crowdsourcing*, c'est-à-dire à l'externalisation de micro-tâches auprès d'une foule d'internautes.

ORIGINES ET REPRÉSENTATIONS

Historiquement, le *crowdsourcing* trouve son origine dans les concours et appels à contributions scientifiques du XVIII^e s., dans les souscriptions publiques du XIX^e s., dans l'invention du libre-service, du libre accès puis du « à la demande » qui ont fait faire au consommateur une partie du travail du producteur. Il trouve son origine technologique dans le web 2.0 qui a offert au consommateur de contenus sur le web la possibilité d'en produire. Ce modèle économique semble aujourd'hui dépasser les frontières entre production et consommation, entre travail sérieux et public, loisir ludique et privé, et enfin, entre professionnel expert et bénévole amateur.

Il semble donc être l'héritier :

— des idéologies socialistes et collectivistes, avec la remise en cause du salariat et le partage « de chacun selon ses capacités

à chacun selon ses besoins » dans un esprit d'émulation ;

— des idées libertaires, avec la contestation de l'autorité des experts ;

— de l'humanisme et de l'altruisme avec la volonté de ré-humaniser internet en rendant à l'humain une place centrale comme origine irremplaçable des données et comme finalité ;

— des idées libérales, avec la confiance dans les libertés individuelles, dans la « main invisible » du marché et la remise en cause des monopoles d'ancien régime.

LIRE AUSSI

❖ Mathieu Andro, Imad Saleh, *Bibliothèques numériques et crowdsourcing : une synthèse de la littérature académique et professionnelle internationale sur le sujet*, Actes du 17^e colloque international sur le document électronique (CiDE.17), 2014.

❖ Mathieu Andro, Imad Saleh, « Bibliothèques numériques et gamification : panorama et état de l'art », *I2D - Information, données & documents*, n°52(4), 2015, p. 70-79.

❖ Mathieu Andro, Imad Saleh, « La correction participative de l'OCR par *crowdsourcing* au profit des bibliothèques numériques », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2015.

<http://bbf.enssib.fr/contributions/la-correction-participative-de-l-ocr>

TYPES DE CROWDSOURCING		DÉFINITION	EXEMPLES
<i>crowdsourcing</i> explicite	<i>crowdsourcing</i> explicite gratuit	recours au travail volontaire des internautes bénévoles	TROVE http://trove.nla.gov.au
	<i>crowdsourcing</i> explicite rémunéré	recours au travail volontaire des internautes rémunérés	Amazon Mechanical Turk Marketplace https://www.mturk.com
<i>crowdsourcing</i> implicite		recours au travail involontaire des internautes	reCAPTCHA https://www.google.com/recaptcha
Gamification "human computation" "games with a purpose"		recours au travail des internautes sous la forme de jeux	Digitalkoot www.digitalkoot.fi
Crowdfunding		recours aux contributions financières des internautes	Numalire www.numalire.com

1. Proposition d'une taxonomie du *crowdsourcing* pour les bibliothèques numériques.

MOTIVATIONS INTRINSÈQUES	Individuelles	Intérêt pour le patrimoine, pour un sujet intellectuel.
		Développement personnel, pour se cultiver et apprendre, satisfaire sa soif de connaissance.
		Activités variées réalisées de manière autonome.
		Se distraire, s'amuser, jouer.
		Tester une innovation.
		Résoudre un problème.
		Se prouver quelque chose, un challenge, avoir une bonne estime de soi.
		Agir par esprit de compétition.
	Avoir l'impression de posséder du pouvoir sur les choses, d'être auteur et acteur.	
	Collectives	Se sentir utile et servir une communauté, la société, le pays, le patrimoine, la science, l'intérêt général, une cause.
Rencontrer des personnes.		
Agir par altruisme, philanthropie et redevabilité, de manière désintéressée.		
MOTIVATIONS EXTRINSÈQUES	Rétribution immédiate	Motivations économiques et financières.
		Récompenses symboliques (classements, grades, médailles...) ou réelles (avantages, citations, visites, événements, formations, cadeaux, abonnements, bons d'achats...).
	Rétribution future	Rechercher une réciprocité.
		Améliorer son e-réputation, son CV, trouver un emploi.

2. Proposition d'une taxonomie des motivations des contributeurs.

Mais le *crowdsourcing* pourrait aussi apparaître comme une possible « ubérisation » des bibliothèques. Les professionnels seraient remplacés par des amateurs sous-payés en dehors de tout cadre juridique ou par des bénévoles travaillant gratuitement, et produisant un travail de piètre qualité. Il y aurait aussi la privatisation et l'appropriation individuelle du patrimoine collectif par le lambda et le trivial, ou enfin, une simple publicité institutionnelle autour d'un sujet à la mode avec des projets qui ne réutiliseront finalement jamais les données produites par les internautes. Enfin, la question de la qualité et du vandalisme reste un argument central des opposants à l'externalisation de la production de données auprès d'internautes amateurs.

TYPLOGIE DU CROWDSOURCING

Parmi les projets de *crowdsourcing* en bibliothèques, on peut distinguer les grands types [Voir tableau ci-contre en haut].

CROWDSOURCING : PARTICIPATION ET MOTIVATION

La majorité des données produites dans le cadre de projets de *crowdsourcing* scientifique a été réalisée par une minorité bien déterminée de participants et non par des foules d'anonymes¹ comme le rapportent les projets Wikipédia, TROVE, MarineLives, Digitalkoot, les herbonautes, Rijksmuseum... Dans ces conditions, il serait parfois plus judicieux de parler de *communitysourcing* ou encore de *nichesourcing* et de chercher à recruter des personnes bien ciblées plutôt que de s'adresser à des foules sans visage.

Un projet de *crowdsourcing* implique des coûts en gestion de projets, en développement de plateformes, en communication pour recruter, et en *community management* pour maintenir la participation. En effet, les bénévoles devront être formés, soutenus, motivés. La qualité de leurs contributions devra être contrôlée avant d'être intégrées, la participation mesurée et suivie.

La participation des internautes doit en vérité toujours avoir une contrepartie. Les motivations suivantes ont été identifiées [Voir tableau ci-contre en bas].

LES RÉSULTATS

D'une manière générale, les projets de *crowdsourcing* visent à réduire les coûts des bibliothèques, à décupler leurs ressources humaines et à rendre possible des projets inimaginables auparavant.

Cependant les projets de *crowdsourcing* sont loin d'être tous rentables². Les projets qui semblent le mieux fonctionner sont ceux qui reposent sur des finalités claires, ont une communication efficace, des communautés managées et motivées.

Ceux qui échouent font généralement³ appel à des tâches trop complexes, à des connaissances trop spécialisées qui nécessitent un trop grand investissement en formation, qui ne communiquent pas suffisamment avec les bénévoles et parfois, qui ont négligé la conduite du changement en interne.

Pour ce qui est des inquiétudes concernant la qualité et le vandalisme, il existe cependant de nombreux moyens afin de garantir l'une et de se prémunir de l'autre, à partir de robots, d'autorégulation, de contrôles par des professionnels ou par des bénévoles, d'évaluations, de votes, de tests d'aptitude ou encore, de confrontation des saisies. Quoi qu'il en soit, comme le prétendent les tenants de la « sagesse des foules⁴ », la diversité des profils constitués par une foule d'internautes aurait pour effet de neutraliser les erreurs individuelles et de donner des meilleurs résultats que ceux obtenus avec des experts.

Enfin, au-delà de l'efficacité en termes de coûts et de résultats, il ne faut pas sous-estimer que ces projets sont aussi des atouts pour démocratiser le patrimoine sous la forme d'un « *empowerment* » du public et d'un changement des relations des institutions avec la société⁵. En effet, on peut considérer deux conceptions qui amènent les bibliothèques à avoir recours au *crowdsourcing* : celle qui cherche à produire des données pour des questions de coûts et de résultats et celle qui fait de la participation des internautes une fin en soi, parfois dans une logique démocratique mais souvent dans une logique de communication institutionnelle autour d'un sujet à la mode.

On ne peut qu'encourager les bibliothèques quelles que soient leur taille et leurs collections à se pencher sur ce type de projets qui allient transfert de connaissances et complémentarité des compétences, sociabilité et solidarité, technologie et patrimoine, citoyens et institutions. ■

1. D. C. Brabham, *The Myth of Amateur Crowds: A Critical Discourse Analysis of Crowdsourcing Coverage*. *Information, Communication & Society* 15 (3), (2012), p. 394-410.

2. D. McKinley, "Heuristics to support the design and evaluation of websites for crowdsourcing the processing of cultural heritage assets" [report], 2015.

3. M. Ridge, "From Tagging to Theorizing: Deepening Engagement with Cultural Heritage Through Crowdsourcing", *Curator, The Museum Journal*, 56(4), 2013, p. 435-450.

4. James Surowiecki, *La sagesse des foules*, JC Lattès, 2008.

5. B. M. Good, A. Su, "Games with a Scientific Purpose", *Genome Biology*, 2011, 12:135.

CAROLE DUGUY
MARGUERIN LE LOUVIER
Animateurs numériques,
Bibliothèque municipale de Lyon



Cherchez la femme

Un atelier participatif au service du domaine public

Tandis que l'on s'interroge sur la véritable nature de l'appel à contribution de Wikipédia à l'adresse des bibliothécaires, certains d'entre eux – à Lyon –, ont déjà renversé cette proposition au profit de la bibliothèque, faisant de la participation à l'encyclopédie en ligne un thème d'atelier plébiscité.

À Bertrand, qui nous a appris combien la curiosité, le partage et les relations humaines sont fondamentaux dans nos bibliothèques.

Dans le cadre de l'événement « Créer c'est résister » organisé à la Bibliothèque municipale de Lyon d'octobre 2015 à janvier 2016, l'Espace numérique de la bibliothèque de la Part-Dieu a proposé aux usagers d'enquêter sur la vie de huit artistes femmes et de rassembler leurs œuvres désormais dans le domaine public afin de les rendre accessibles à tous.

numérique dans laquelle chacun peut piocher et déposer des documents libres de droit.

Il consiste enfin à mêler patrimonial et numérique, collections et biens communs, recherche documentaire et apprentissage technique pour améliorer collectivement nos connaissances sur la vie et les œuvres d'artistes. #CLF n'est pas seulement un atelier porté par des animateurs numériques : il propose à des publics de rendre visible et de s'approprier toutes les facettes d'une bibliothèque en compagnie de celles et ceux qui y travaillent.

Nous avons sélectionné les artistes en mesurant l'offre documentaire disponible comme autant de sondages archéologiques : les prospections dans les magasins du silo de conservation, dans les ressources bibliographiques et les bibliothèques numériques ont révélé des pistes de travail propices à être exploitées par les participants. Il nous est rapidement apparu que les femmes étaient sous-représentées parmi les auteurs nouvellement entrés dans le domaine public. Rarement étudiées, trop peu célébrées, leurs œuvres ont beaucoup plus de chance de tomber aux oubliettes que celles de leurs homologues masculins. Notre quête du domaine public s'est ainsi associée à une valorisation engagée d'artistes et auteures femmes bien souvent pionnières dans leur domaine, à l'instar de Lucienne Heuvelmans, première femme à obtenir le Prix de Rome en 1911.

VALORISER LE DOMAINE PUBLIC ET LES ARTISTES FEMMES

Cherchez la Femme (#CLF) est né du calendrier de l'Avent du domaine public initié par le collectif SavoirCom¹ qui dévoile chaque jour de décembre un auteur dont les œuvres s'élèvent dans le domaine public le 1^{er} janvier suivant. Il participe également à la volonté de valoriser les collections de la Bibliothèque de Lyon à travers une Bibliobox, sorte de pochette surprise

1. aventdudomainepublic.org

Le sourire du doute

Les deux appels
(Des yeux et de la bouche)

Vous viendrez?... n'est ce pas !
(Expression suspendue).

Oh... je ne sais pas...
(Autre expression suspendue).

Portraits d'Yvette Guilbert tirés
de *L'art de chanter une chanson*.

UN RETOUR AUX FONDAMENTAUX

Chacune des huit artistes sélectionnées² a bénéficié d'une fiche répertoriant les ressources afin d'orienter les participants dans la bibliothèque et sur internet. Ce parcours dans la vie d'une créatrice leur a permis de préciser un élément

2. Les chanteuses Lina Cavalieri et Yvette Guilbert, la compositrice Cécile Chaminade, l'écrivaine Josette Clotis, la sculptrice Lucienne Heuvelmans, les peintres Hilma af Klint et Octavie Séailles et enfin la poétesse Louisa Paulin.

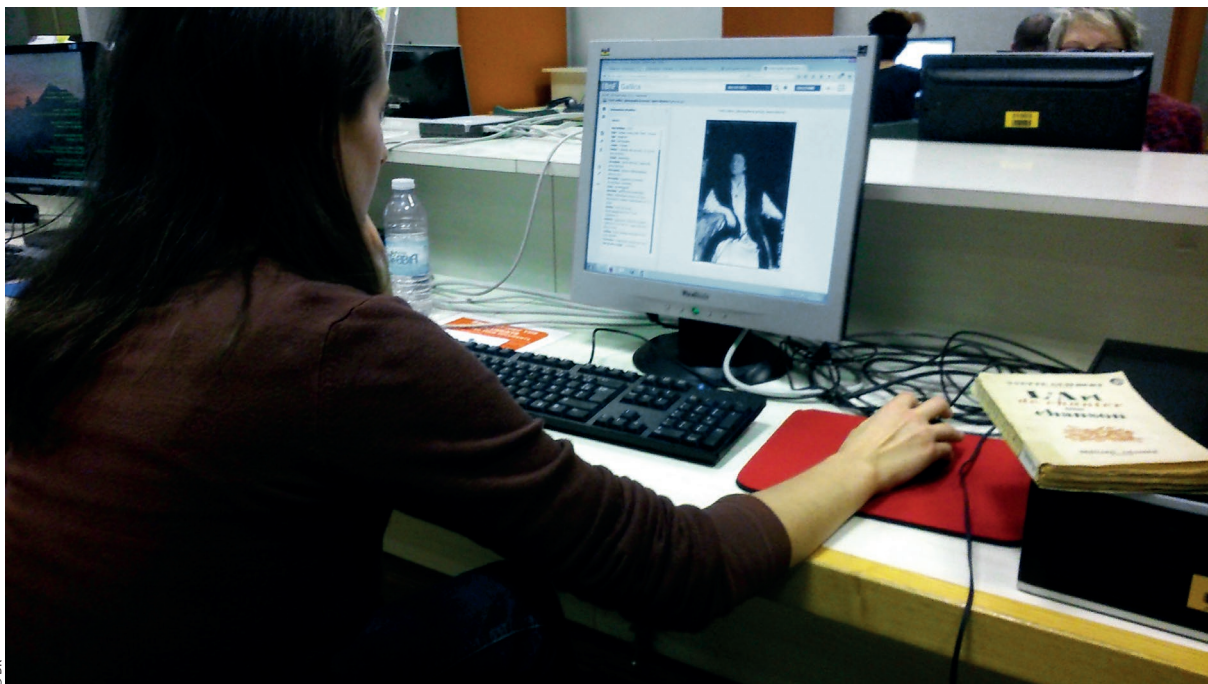
biographique en parcourant des documents, d'utiliser le scanner de l'espace numérique pour numériser des livres en mode texte, de participer à un atelier de mise en page assistée par un ordinateur, de demander à des institutions comme le musée des Beaux-Arts de Lille d'envoyer des images de leur fonds introuvables en ligne, de découvrir enfin des bibliothèques numériques où nos huit artistes étaient déjà présentes.

Nous voulions également exploiter la singularité de la Bibliobox³ un petit routeur détourné qui permet, via un navigateur, de déposer et consulter les fichiers qui y sont stockés dans une zone limitée à la portée du réseau Wi-Fi qu'elle génère. Lieu de collecte des œuvres au fur et à mesure de l'enquête, la Bibliobox favorise la médiation dans un lieu précis où l'on peut discuter des contenus, et montre combien il est important d'y déposer des documents avec leurs métadonnées (source, auteur, date, contexte...). Pourquoi venir chercher dans la bibliothèque ce qui se trouve déjà sur internet ? À l'heure où Wikipédia demande aux bibliothécaires de lui offrir pour ses 15 ans d'existence une référence sur une fiche insuffisamment sourcée, il nous semble que c'est cette valeur ajoutée de la bibliothèque que les participants ont également plébiscitée.

Plusieurs dizaines de personnes ont découvert les subtilités du domaine public lors d'échanges avec les animateurs et appris à modifier une fiche *Wikipédia* en donnant leurs références. Ils ont réalisé combien il était minutieux de nourrir l'ency-

clopédie participative en respectant une écriture neutre et structurée et pourquoi il était important d'avoir des références pour s'assurer de la véracité de l'information sur internet. La bibliothèque redevient ce qu'elle n'a jamais cessé d'être : ce lieu particulier qui donne accès à une information organisée et contextualisée et à des œuvres qu'on n'était pas venu chercher, où l'on peut discuter de la pertinence d'une source,

3. Cf. Thomas Fourmeux, « La Bibliobox », *Bibliothèque(s)*, n°78, mars 2015, p. 77-78.



Recherches d'œuvres numérisées sur Gallica.

accéder à des outils pour produire, enfin avoir le plaisir de lire, d'écrire, regarder et écouter.

**« VOUS VIENDREZ N'EST-CE PAS ? »
– PETITE VICTOIRE, GRANDS PLAISIRS**

Avec #CLF, le participatif se conjugue au collectif avec pour seul point de départ la curiosité puis la satisfaction d'avoir produit en commun, de commencer un travail d'écriture qui sera complété par d'autres ou prendre en cours une numé-

risation et une mise en page. Au final, plusieurs fiches *Wikipédia* modifiées et illustrées, deux livres numérisés en format accessible, des documents rassemblés depuis plusieurs bibliothèques numériques, une enquête qui continue. Nos objectifs étaient modestes et grands à la fois : toucher des publics différents pour un travail commun, affirmer le rôle de la bibliothèque dans son accès à l'information et son accompagnement à la production, mais aussi changer notre manière de faire et de faire savoir.

Le faire tout d'abord, en ouvrant cette activité sur plusieurs mois et pas

uniquement sur trois ateliers fixés. Cela nous a obligés à être disponibles à tout moment de service public pour accompagner le projet, et ce non sans difficultés. Le faire savoir ensuite, en allant chercher un public qui ne se sent pas forcément à l'aise sur internet et qui se découvre légitime dans sa curiosité. Pour faire connaître le projet mais aussi valoriser le travail des participants, nous avons tenu un journal de bord sur le blog *Vive la culture numérique*⁴, publié un article sur le magazine de la bibliothèque *Topo* et nous préparons un récapitulatif numérique de l'ensemble des documents produits et rassemblés⁵.

Nous restons sur de petites victoires comme : « *J'ai un peu de temps disponible samedi, j'en profiterais bien pour continuer ma recherche sur Lina Cavalieri* » ou bien « *J'aimerais que vous m'aidiez à poster sur Wikipédia une photo de Lucienne Heuvelmans* » et enfin « *J'ai trouvé un enregistrement de la voix d'Yvette, vous voulez écouter ?* » En définitive il s'agit d'un plaisir collectif, par exemple celui de lire un extrait de *L'Art de chanter* pendant la numérisation des textes et photographies d'Yvette Guilbert. Et puis ce moment suspendu d'un samedi vers 17h30 où six personnes travaillaient dans une concentration silencieuse en se laissant porter par une composition pour flûte et piano de Cécile Chaminade, récupérée sur Internet Archive. ■

4. vive-laculturenumerique.org

5. bm-lyon.fr



Portrait de Lucienne Heuvelmans sur Gallica (1911).

RAPHAËLLE BATS
Responsable Mission
Relations internationales,
Enssib



Tous à Greenwich Village !

Le projet *Community Oral History* de la New York Public Library

Quand, à l'initiative d'une bibliothèque, un quartier revit ses grandes heures : les anciens racontent, les plus jeunes recueillent leurs paroles, et tout le monde partage la mémoire qui revit, bien au-delà du cercle des habitants. Amateurs de poésie, de musique folk, de jazz, de peinture du monde entier, c'est pour vous : écoutez, réagissez, participez...

Le projet *Oral History* a été lancé en 2013 par l'équipe de la bibliothèque Jefferson Market, à Greenwich Village, New York. L'idée est partie de Corinne Neary, bibliothécaire qui, voyant le quartier vieillir et s'effacer son histoire, a souhaité mettre en place un projet d'histoire orale. Il faut dire que Greenwich Village a eu son heure de gloire pendant trois décennies au moins, des années 1950 aux années 1970. Quartier général des poètes beat, puis de la jeunesse hippy, lieu d'élection de la scène folk, on pouvait un peu plus tard y croiser les Rolling stones ou David Bowie dans des boutiques de vêtements. C'est également là que s'est installé le premier bar gay de New York. Un quartier de jeunes donc, où la musique et la culture jouèrent un rôle prédominant, et qui a largement participé d'une part à l'image de New York et d'autre part à la libération des mœurs dans cette même ville. 50 à 60 ans plus tard, les acteurs de cette folle époque ont pris de l'âge ou disparu, la plupart ont quitté le quartier, mais leurs souvenirs restent vivaces. Comment les conserver ? Les rendre accessibles ? Et d'une certaine manière compléter des collections académiques sur l'histoire du quartier.

Corinne Neary a contacté la centrale de la New York Public Library (NYPL) qui a la particularité d'avoir un agent dédié à la question de l'histoire orale, Alexandra Kelly du service Outreach Services and Adult Programs. Un projet d'histoire orale est la plupart du temps dirigé par des historiens ou des archivistes, donc des spécialistes ou des experts capables

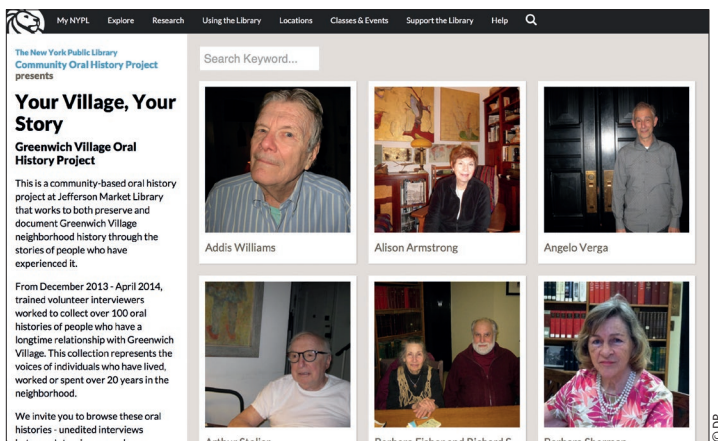
par la suite d'analyser et de traiter les données récoltées : ce sont en général des projets scientifiques. Si pour Corinne Neary le projet était plus mémoriel que scientifique, pour Alexandra Kelly, spécialiste de l'histoire orale, la question du traitement ne pouvait pas être totalement évacuée. Elle prend alors



« *Your Village, your story* » : Cynthia Mead en page d'accueil du *Community Oral History* sur le site de la New York Public Library.

contact avec l'équipe du NYPL Labs, et notamment Brian Foo, laboratoire dédié à des expérimentations de crowdsourcing sur les fonds patrimoniaux de la bibliothèque.

Les trois collègues : Corinne Neary, Alexandra Kelly et Brian Foo mettent alors en place un projet à multiples facettes



La page d'accueil du Community Oral History sur le site de la New York Public Library.

participatives où tout le monde se trouvera impliqué : les seniors du quartier seront interviewés par des habitants des environs, et une plateforme d'annotation des interviews sera enfin ouverte à tous.

Les interviewés (ou les *storytellers*) ont été recrutés par des affiches déposées dans la bibliothèque de Greenwich Village. L'information a été relayée dans la communication générale de la NYPL. Plus de 100 personnes se sont portées volontaires pour raconter leurs histoires. Certaines vivaient encore dans le quartier, d'autres l'ont quitté depuis longtemps. Certaines n'y ont jamais habité, mais l'ont fréquenté longuement. Le bouche à oreille a beaucoup joué dans le recrutement des participants.

Les interviewers ont été recrutés de la même façon que les *storytellers*, principalement via les affiches de la bibliothèque de Greenwich Village et le bouche à oreille. Une vingtaine de personnes dont Corinne Nearby, la bibliothécaire, ont joué le rôle d'interviewer. Ils ont été formés par la bibliothèque à l'histoire orale, aux techniques d'interview et à la prise de vue. Les interviewers étaient pour la plupart des habitants du quartier désireux de mieux connaître l'histoire du quartier ou de participer à ce travail de mémoire. Le sentiment d'appartenance a joué un rôle moteur très fort pour leur participation. Au total 100 interviews ont été menées entre décembre 2013 et avril 2014, et mises à disposition du public sur un site web dédié¹, dans la bibliothèque Jefferson Market et au sein de la Division Mildstein² de la NYPL, collection dédiée à la généalogie, l'histoire locale et l'histoire des États-Unis.

Les annotateurs, quant à eux, sont intervenus dans la troisième partie du projet qui consistait dans la mise à disposition

des vidéos réalisées sur une plateforme permettant de les annoter. L'appel à annotateurs a suivi le même processus : affiches dans la bibliothèque, bouche à oreille, information dans la communication générale de la NYPL. L'équipe a organisé deux séances de test de la version bêta de la plateforme ; une dizaine de personnes y ont participé au total.

La plateforme est ouverte à tous, habitants du quartier ou non, usagers de la bibliothèque ou non, américains ou non. Il n'y a pas besoin de s'inscrire pour participer. Une bonne partie des vidéos sont annotées, mais pour certaines l'annotation reste à compléter. Le principe de l'annotation est simple : il s'agit d'écouter la vidéo, d'ajouter un tag quand une information semble importante et de l'ajouter sur la frise chronologique de sorte que les minutes auxquelles trouver la référence à ce tag dans la vidéo soient visibles. Cette annotation permettra à terme d'effectuer des recherches dans le corps des vidéos les rendant à la fois plus accessible à tous et propres à fournir de nouvelles sources pour des chercheurs.

Suite à ce projet portant sur Greenwich Village, d'autres bibliothèques du réseau ont souhaité mettre en place une collecte d'histoires orales. Fin 2014, se sont donc lancées les bibliothèques de Harlem et du Bronx, suivies en 2015 de celles de Washington Heights et SoHo. Deux autres projets d'histoires orales, plus transversales, ont été également ouverts récemment : l'un sur l'histoire des latino-américains de New York et l'autre sur l'expérience du handicap.

Dans le cas du projet de Harlem, la participation du public a pris une tournure sociale bien particulière dans ce quartier en pleine gentrification, où la nouvelle communauté blanche, jeune et plutôt artiste ou universitaire est en passe de remplacer une communauté plus ancienne, noire, qui n'a pas bénéficié des mêmes atouts éducatifs. La bibliothèque a alors souhaité que les interviewers soient tous de la nouvelle communauté, de sorte à créer des ponts entre les communautés, entre les histoires, et de pouvoir penser en commun une nouvelle identité pour le quartier.

Le projet Community Oral History résume parfaitement les enjeux sociaux, culturels et mêmes politiques des pratiques participatives en bibliothèque : liens entre les communautés, conservation de la mémoire et création d'identité, partage des savoirs et des expériences, expérimentation. Un projet à suivre ! ■

1. <http://oralhistory.nypl.org/neighborhoods/greenwich-village>,
2. www.nypl.org/locations/divisions/milstein

Cet article fait suite à une série d'entretiens menés en 2014 avec les équipes de la NYPL engagées dans ce projet.

CHRISTEL DUCHEMANN
Médiathèque départementale du Nord
Développeur de territoire transfrontalier



Une **histoire** de **participation**

Construire une médiathèque avec un collectif d'habitants

Comment se mène concrètement, dans toutes ses étapes et au jour le jour, durant sept ans, un projet de démocratie participative ? L'exemple de la bibliothèque de Méricourt (Nord) et l'enthousiasme de celle qui nous le raconte aujourd'hui, avec un recul de quelques années, parlera à tous, usagers, professionnels, élus...

DE L'ARLÉSIENNE AU PROJET DES HABITANTS

Méricourt-sous-Lens. Ville de 12 000 âmes du Bassin Minier. 12^e ville la plus pauvre de France en 2003. Une ville du Nord, à cheval sur le monde rural et la conurbation du Bassin Minier. À 15 minutes en voiture de Vimy où reposent les soldats de la Guerre de 14 et à 5 minutes du Louvre Lens. Quand on arrive par la rocade sud du bassin minier, on est tout de suite impressionné par le terril, cet énorme « bossu » qui marque l'entrée de la ville. Devant lui, le rond-point fixe les grandes lignes politiques de l'action du maire : la jeunesse, le patrimoine minier, le respect des anciens et l'emploi... Il y a encore une place... Qui deviendra celle, quelques années plus tard, de la palissade du Collectif Médiathèque photographiée par Patrick Devresse.

Dès mon recrutement en 2005, le maire m'explique la situation : la médiathèque, ils en rêvent depuis 25 ans. Pour son premier mandat, la médiathèque est l'un des enjeux de son élection. D'autres projets ont avorté auparavant, et le conseiller Livre et lecture de la Drac, Pascal Allard, les a convaincus de recruter un bibliothécaire en amont du projet. Mais attention : il faudra construire la médiathèque avec les habitants. Les associer dès le démarrage et pas seulement au moment



Façade avant de la médiathèque de Méricourt-sous-Lens.

du chantier par une simple réunion d'information comme c'est trop souvent le cas.

Pourquoi ? Dans les années 1990, le projet de médiathèque est remis au placard pour construire un grand complexe sportif : l'espace Jules-Ladoumègue. Ce choix a été fait suite à l'incendie criminel de l'ancienne salle de sport qui a marqué durablement les esprits. Les élus savent que le combat pour rendre la culture accessible à tous sera difficile, qu'il faut convaincre qu'offrir une médiathèque n'est pas jeter l'argent par les fenêtres mais participer vraiment au bien-être des habitants. Ils veulent qu'ils s'y sentent chez eux et se l'approprient totalement. Une autre raison sous-jacente obsède le maire : le manque d'autonomie des citoyens. Ici, les compagnies des houillères ont régenté la vie des mineurs et de leur famille des décennies durant ; ici, il faut retrouver le sens de l'initiative et l'esprit critique.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : OUI, MAIS COMMENT ?

Alors va pour la démocratie participative. Oui, mais comment ? Ni mon expérience précédente, ni ma maîtrise en sciences de l'information ne m'ont préparée à cela. Mais je suis motivée et j'adhère totalement à l'idée qu'il faut mettre le public au cœur des préoccupations professionnelles.

Je rencontre une équipe formidable et créative. Sept collègues du service culturel qui œuvrent au sein d'un équipement multiservices où la consultation PMI côtoie la petite bibliothèque pour enfants à l'étage, la permanence du conciliateur de justice, l'atelier d'arts plastiques du peintre Éric Gallet. Avec eux, je bâtis une méthodologie de projet alliant activités théoriques et activités pratiques. Ce n'est pas toujours simple, l'équipe aussi a des doutes mais tous sont animés par la passion du service public.

J'élabore d'abord un diagnostic de territoire : évaluer les types de publics, l'état de l'emploi et de l'illettrisme ainsi que les partenaires potentiels du projet. Ensuite, j'étudie la question de l'accompagnement de la population sur un projet qui peut durer entre 5 et 7 ans. L'idée est de définir un éventail d'actions à partir des publics et des partenaires potentiels. Trouver une pluralité de micro-actions qui vont permettre de soutenir la motivation de la population et de prendre en compte les avis de toutes les générations. Je décide de travailler en dernier lieu avec les enfants et les écoles lorsque le chantier de construction sera effectif. J'imagine que l'attente serait trop longue pour eux si on les associait dès le départ. Et le chantier nous permettra de mener des ateliers de sensibilisation à l'architecture. Je trouve peu d'exemples de projet de démocratie participative à l'époque ; j'appelle Tourcoing qui a un projet similaire mais au

vu des difficultés pour trouver des exemples français je décide de partir sur un projet qui colle au territoire.

UNE POLITIQUE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : LA MÉTHODE

Tout est à faire, la précédente étude commandée par un architecte sur une extension du centre social et culturel n'a pas convaincu les élus. Dès le départ, je soumetts au maire et son équipe la méthodologie de projet et le type d'actions pour demander sa confiance et lui présenter un budget. Pas la peine de se lancer dans l'aventure si à la moindre proposition du collectif, l'idée est balayée par les élus. Le budget est succinct : quelques visites en bus, du petit matériel, des appareils photos pour démarrer. J'irai plus tard chercher des subventions lorsque le projet aura gagné en importance, notamment auprès de la Région dans le cadre du dispositif Culture et territoires, ou encore auprès de l'État, via le Contrat urbain de cohésion sociale¹ (CUCS).

Le maire décide alors de lancer le projet de démocratie participative pour l'ensemble des projets sur la ville. Après tout pourquoi se cantonner au projet médiathèque ? Il travaille avec son équipe de communication et le service politique de la ville à un programme sur l'ensemble de son territoire : porte à porte par tous les agents pour inviter les habitants aux réunions publiques. Trois temps sont organisés : la parole donnée, la parole restituée et la parole engagée.

Les premières réunions visent à donner la parole aux citoyens, puis à organiser des groupes de travail avec des habitants volontaires sur les grandes thématiques en y associant des experts. Enfin un retour est effectué dans chaque quartier sur les décisions prises par les élus selon les propositions et desiderata des habitants. Des esquisses des projets à court, moyen et long termes sont présentées avec le budget équivalent pour chacun d'eux. Cette opération permet aux gens de comprendre que le temps de leur réalisation n'est pas celui du quotidien.

De notre côté c'est un peu différent, nous n'avons pas attendu les volontaires de ces ateliers participatifs. Nous voulons aussi – et surtout – toucher des non usagers, des gens qui ne fréquentent pas les médiathèques. Nous décidons de démarrer par une réunion intergénérationnelle conviviale en invitant un échantillon représentatif de la population. Des usagers, des non lecteurs sont invités, ainsi que des enfants de personnes fréquentant le centre qu'on pourra plus facilement solliciter sur le projet, des chômeurs, des retraités, les ados aussi, bref toutes les générations,

1. De 2007 à 2014, les Contrats urbains de cohésion sociale ont succédé aux contrats de ville (2001-2006). Ils ont depuis le 1er janvier 2015 été remplacés par 1300 Quartiers prioritaires (QP).



© Patrick Devresse

Lectures sur le chantier même.

en nous appuyant sur des personnes ressources qui seront nos relais auprès des personnes les plus éloignées de la culture : l'assistante sociale, le directeur des services sportifs ou encore la directrice du CCAS nous aident à convaincre des personnes d'assister à la première réunion. Celle-là même qui va fixer l'envie, la motivation d'adhérer au projet.

LANGAGE COMMUN, INTÉRÊT GÉNÉRAL

Nous accueillons le premier groupe d'habitants sur la présentation du projet en démarrant par la définition d'un vocabulaire commun. Il faut sortir de notre jargon professionnel et trouver des modes de communication. Un « dico des mots nouveaux » est défini collectivement, ainsi qu'une grille d'analyse de médiathèques à visiter dans la région. Pour les enfants et ceux que l'écrit effraie, nous adoptons la photographie et confions des appareils aux adolescents et aux enfants qui prennent la pose dans les espaces qu'ils préfèrent. Je me souviens de nos rires en découvrant les photos de Mohammed faisant le pitre devant les bornes de disques ou l'espace multimédia. Les collègues de Lomme, Avion, Arques et Noyelles-sous-Lens nous accueillent chaleureusement. Ils nous font visiter leurs services internes ; les habitants découvrent, parfois médusés, l'arrière du décor. Après chaque visite nous nous réunissons au centre culturel Max-Pol-Fouchet pour débriefer, regarder ensemble les photos, choisir les points forts de chaque établissement et définir ce que nous souhaitons garder pour la médiathèque de Méricourt. Je rédige au fur et à mesure le programme de construction en m'appuyant sur les propositions des citoyens. Deux ouvrages m'aident et m'inspirent aussi dans cette tâche : *Votre bâtiment*

*de A à Z*² d'Anne-Marie Chaintreau et Jacqueline Gascuel, et celui de Gérard Thurnauer, Geneviève Patte et Catherine Blain, *Espace à lire : la bibliothèque des enfants à Clamart*³.

Le maire et le DGS suivent le projet de très près, nous nous réunissons presque deux fois par mois pour que je leur restitue les choix des habitants. Jusque-là tout va bien, pas de folie des grandeurs ni demande saugrenue. Au fil des ateliers, les habitants ont adopté le principe de « penser à l'intérêt général » plutôt qu'à l'intérêt particulier.

ENVOL IMPRÉVU

Tout bascule après la visite de la médiathèque d'Arques dirigée à l'époque par Françoise Ducroquet. Elle suscite l'engouement des habitants à tel point qu'ils demandent un lieu neuf, chaleureux, de plain-pied qui permette à toutes les générations de se côtoyer. « *On veut une belle médiathèque ! Pourquoi on se contenterait de l'extension du centre social et culturel ?* » Les élus acquiescent : étudions les pistes de financement et la potentialité d'un équipement ailleurs sur la ville. D'autant que l'extension du centre Max-Pol-Fouchet situé en centre-ville est contraignante et presque aussi coûteuse qu'un nouveau bâtiment.

Intervient alors un partenaire essentiel qui nous a épaulés sur tout le projet : la Mission Bassin minier. Grâce à

2. Anne-Marie Chaintreau et Jacqueline Gascuel, *Votre bâtiment de A à Z. Memento à l'usage des bibliothécaires*, éd. du Cercle de la librairie, 2000, rééd. 2013.

3. Gérard Thurnauer, Geneviève Patte, Catherine Blain, *Espace à lire : la bibliothèque des enfants à Clamart*, Gallimard, 2006. Cf. *Bibliothèque(s)*, n° 29, p. 35 : Philippe Leveaud, « Libres enfants de "Clamart-Hill" » : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/59118-29-parcours-jeunesse.pdf



La palissade

l'expertise de Gilles Briand qui a conseillé gratuitement la commune sur la démarche de développement durable qu'on pouvait mettre en place sur ce projet, nous avons trouvé un site central en cœur de ville, idéal pour construire la médiathèque. Le maire demande une deuxième expertise, gratuite elle aussi, établie par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) qui démontre que ce site a l'avantage de réhabiliter une ancienne friche industrielle, un ancien carreau de fosse appelé le 4/5 sud potentiellement éligible pour des subventions de la Région. Après consultation de la Drac et du conseil général du Pas-de-Calais, le choix est fait de modifier le projet : on part sur une nouvelle construction !

Cette décision majeure a scellé la confiance des habitants sur le projet. Ils se sont sentis écoutés par les élus et respectés. Dès lors, certains ne nous ont plus quittés. Jusqu'en 2011, ils ont participé à toutes les actions. Ils sont devenus les ambassadeurs du projet, le Collectif Médiathèque était né ! D'autres ont arrêté l'aventure parce qu'ils étaient rassurés sur la réalisation du projet, d'autres encore pour des raisons personnelles de santé ou de disponibilité. Les deux premières années, 150 personnes se sont impliquées. Aux vœux du maire en 2007, après la présentation du projet, le collectif est retombé à 40 personnes.

Ces citoyens ont relayé les informations sur l'avancée du projet auprès du reste de la population sur les quatre dernières années au moment du chantier et jusqu'à l'installation.

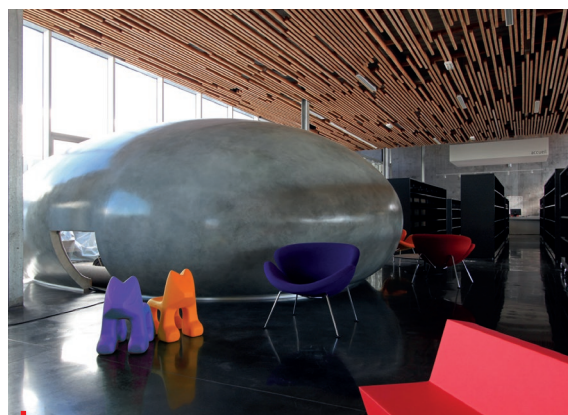
À l'époque nous avons obtenu l'ensemble des subventions de la Drac et du Département pour réaliser ce tout nouveau bâtiment de haute qualité environnementale (HQE) sur 1 600 m². La Région a également financé des fondations spéciales – une première dans le Nord-Pas-de-Calais – pour y intégrer de la géothermie verticale. 200 000 € furent versés pour creuser à 40 m de profondeur afin de récupérer

l'énergie de la terre. Ces aspects techniques innovants faisaient un peu peur à l'équipe mais comme disait le directeur des services techniques de l'époque : « *Creuser, ici, on sait faire ! Des générations de mineurs l'ont fait avant nous* ».

ADOPTÉ !

Après la rédaction du programme de construction, vient la phase de recherche d'un architecte. Là encore, la Drac nous convainc d'organiser un concours d'architecture pour avoir le choix d'un beau projet et continuer d'y associer les habitants. Je fais intervenir un architecte de la MIQC⁴ pour postuler à l'obtention un label que nous ne demanderons finalement pas mais qui nous aidera beaucoup à analyser les projets et à faire œuvre de pédagogie auprès des citoyens. Le maire demande aussi une AMO⁵ avec qui je préparerai le Collectif médiathèque à lire les panneaux et les plans que présenteront les architectes.

40 candidatures plus tard, 4 projets sont retenus. Avec le service des marchés et l'AMO nous organisons une journée publique de présentation des 4 projets et demandons aux habitants de voter pour leur bâtiment préféré. Ce n'est pas facile. Aucun architecte n'a présenté un projet en brique, matériau répandu et très apprécié dans le Nord pour sa chaleur ; il y a des déçus. Un projet cependant, retient l'attention du collectif car il reprend tout ce qui a été dit dans le programme de construction et puis il y a ce drôle d'œuf, « comme celui d'un dinosaure » en plein milieu du bâtiment qui étonne et amuse les enfants. Par chance c'est aussi le moins coûteux. L'avis des habitants est consultatif, il est restitué au quorum d'experts et d'élus qui choisira le projet. Je participe au débat mais je ne vote pas.



L'heure du conte ou l'Œuf de dinosaure, un lieu dans la médiathèque pour le réseau de parents-lecteurs qui depuis 25 ans lit dans les écoles de Méricourt.

4. MIQC : Mission interministérielle pour la qualité des constructions.

5. AMO : assistance à maîtrise d'ouvrage – tâche qui sera confiée au cabinet Berim.

Que se passerait-il si le projet des habitants n'était pas retenu ? Le travail de deux ans de médiation à recommencer ? Non, bien sûr, nous avons préparé le collectif à cette éventualité. Finalement, le projet de l'architecte Jérôme de Alzua est choisi. Celui des habitants. Certains ont les larmes aux yeux lorsque le cabinet associé, l'atelier 9.81 vient présenter le bâtiment en 3D lors d'une soirée publique. Patrick, chômeur de longue durée qui participe depuis deux ans au collectif me déclare : « *C'est bon cette fois je peux m'en aller, le projet va se faire, c'est bien* ». Tout est dit.

DÉMARCHE DURABLE, ENTHOUSIASME GÉNÉRAL

Viendront ensuite les projets avec les autres groupes d'habitants : la commission handicap avec la géniale Martine Deshayes, présidente aveugle de Voir ensemble, qui nous conseille pour préparer l'accessibilité des personnes en situation de handicap à la médiathèque ; les ateliers verts autour de l'herbier collecté par le collectif pour repérer les plantes du site du 4/5 sud et préserver les espèces trouvées çà et là.

La constitution des collections avec ce groupe de jeunes filles nous aidant à créer une malle français-arabe pour intégrer la communauté musulmane de la ville. Il faut dire que Méricourt est un vrai melting-pot. Polonais, Marocains, Italiens... bref, tout ce qui a constitué la force de travail des mines y est représenté. Cette diversité culturelle, l'équipe s'efforce de la conserver dans chacun des achats qui sont projetés pour le futur équipement. Et puis il y a toujours la présence des artistes qui ont aussi œuvré à travailler ce projet, notamment pour accompagner la valorisation du chantier.

Il est difficile de se tenir sur tous les fronts, la bibliothèque enfantine continue de tourner et les actions culturelles qu'elle mène avec les autres partenaires sont soutenues. Elle demande aussi des recherches de financement annuel dont je m'occupe pour la municipalité. Le maire m'a encore confié la mission de mettre en réseau le futur équipement avec celui des villes d'Avion et Sallaumines, deux communes limitrophes avec lesquelles je travaillerai sur de très beaux projets d'actions culturelles comme l'accueil de Katsumi Komagata⁶ ou encore l'émoi des auteurs animé par la bibliothèque de Sallaumines auprès des adolescents.

Les rendez-vous avec le collectif sont aussi très prenants. Il faut se rendre disponible le soir, le week-end et animer régulièrement les ateliers ou les rencontres pour ne pas laisser tomber

la dynamique. Les habitants passent dans la semaine parfois aussi pour prendre des nouvelles, savoir où nous en sommes, et « quand est-ce qu'on se revoit ». Ma porte est ouverte, j'ai du mal à poser des limites à ces personnes qui donnent bénévolement de leur temps, de leur enthousiasme sur le projet. Et puis, je ne peux pas dire non aux confitures de Maria qui vient me faire goûter toutes ses expériences culinaires pour mon plus grand plaisir.

UNE ACTION PILOTE

En 2008, le DGS change, le maire se focalise sur d'autres projets. Nous sommes en plein chantier et la mobilisation des habitants se poursuit en organisant des visites sur le site. Avec l'équipe, nous voulons profiter du chantier pour travailler sur un élargissement du collectif et tentons sans succès de faire le lien avec celui du Louvre-Lens qui a démarré depuis peu. Peu importe s'ils n'ont pas besoin de nous, nous préparerons quand même les populations à accueillir cet équipement en travaillant sur une programmation culturelle intégrant la présence des artistes sur le terrain. La Drac nous soutient, toujours, la Région aussi. L'idée est de donner une place aux artistes pour qu'ils accompagnent la population dans son appropriation du chantier en développant des pratiques artistiques innovantes : le projet Palissade est né. Il durera 3 ans.

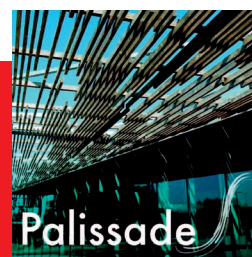
Pendant le chantier, le premier projet autour de la palissade du chantier voir le jour. Animé par l'écrivain Dominique Sampiero et le photographe Patrick Devresse, il fait éclater les barrières que je me mettais entre ma vie privée et ma vie professionnelle. Les ateliers de

PALISSADES, LE LIVRE

Un livre CD qui retrace les trois ans de projets autour du chantier de la bibliothèque a été publié, co-financé par l'État et la Région.

Il a été distribué à tous à l'inauguration de la bibliothèque. On peut y lire des textes des habitants, et retrouver les photos des ateliers de pratiques artistiques comme ceux des artistes qui y ont participé : Dominique Sampiero (écrivain), Patrick Devresse (photographe), Anne Letoré (écrivain) Gilles Pirot (sculpteur), From&Ziel (chanteurs compositeurs) et la Compagnie la Pluie d'oiseau. Accessible aux non-voyants, le CD contient les textes lus sur un décor musical sonore.

Découvrez-le en ligne :
<http://fr.calameo.com/read/000093799a2553f22844d>



6. Artiste japonais célèbre pour ses livres d'artiste à destination des enfants.

pratiques photographiques sur le chantier ou dans la ville étaient de franches parties de rigolade entre l'équipe et les habitants, les ateliers d'écriture des moments intenses où les habitants se sont dévoilés. Pendant cinq ans ils nous avaient suivis, soutenus, sans que nous ne les connaissions vraiment. Ce projet a apporté un lien fort entre eux et nous, entre eux aussi, des amitiés se sont nouées, des amours aussi.

2009, je commence à m'essouffler et il faut encore recruter l'équipe adulte et passer le marché du mobilier. Le DGS trouve alors un accord avec la Région pour développer une action pilote autour de la démocratie participative et recruter une personne qui pourra animer ses ateliers. Le poste sera sur deux collectivités qui travaillent sur le développement durable et développent déjà cette démarche.

PRENDRE DISTANCE

Au début, je me suis sentie dépossédée de ce que j'avais construit depuis cinq ans avec les habitants. Quelqu'un d'autre allait prendre la relève ? Je n'avais pas bien fait mon boulot ? Eh bien oui, je l'ai compris depuis, il le fallait pour le projet et pour mes nerfs ! Personne n'est indispensable, il faut que la démocratie puisse s'exercer même si le référent s'en va. Un projet de démocratie participative ne peut s'appuyer sur une seule personne. Il faut tout un service et si j'ai beaucoup collaboré avec mes collègues et de nombreux partenaires j'ai animé la totalité des ateliers avec les habitants sur toute la durée du projet.

C'est une erreur ! Il faut sans doute développer des protocoles d'évaluation et des procédés pour que la dynamique ne retombe pas si la personne de référence s'en va. Aujourd'hui, les exemples d'ateliers participatifs sont légion et ils se basent sur un temps court (6 mois tout au plus) avant de passer à un autre type de protocole. Les équipes sont importantes, ce qui permet de maintenir la dynamique.

Aujourd'hui, je sais que je n'aurais pas pu m'investir comme je l'ai fait si j'avais eu une famille. Je pensais alors que c'était une chance dans une carrière de participer à la construction d'une médiathèque et je ne comptais pas mes heures. Avec un enfant, on revoit ses priorités. D'ailleurs, je n'ai pas participé à l'ouverture de la médiathèque en novembre 2011. La vie m'a réservé cette surprise. Un petit bonhomme est arrivé dans ma vie et j'ai préféré passer la main à 6 mois de l'ouverture du bâtiment à mon successeur, Cyril Tiltz, pour ne pas mettre l'équipe en difficulté pendant mon congé maternité. Cyril avait déjà effectué un stage à Méricourt, il connaissait bien l'équipe et le projet. Je sais aujourd'hui que ce travail de recul, j'aurais dû l'exercer en amont du projet ; mais comme beaucoup, j'ai été prise par l'euphorie de l'aventure qui nous a fait vivre des moments exaltants.

L'un de mes plus beaux souvenirs reste la pose de la première

Pierre, en novembre 2009, lorsque les habitants ont brandi une à une les lettres du mot « médiathèque » qu'ils avaient préparé sur de larges panneaux blancs pour être visibles dans le noir, au mois de novembre. Je retiens aussi cette magnifique lettre de Gérard Nicaise, membre du collectif qui nous a quittés depuis et qui avait tenu à dire devant tout le conseil municipal combien la démarche de démocratie participative avait été concluante pour lui, pour tous ceux qui avaient appris dans ce projet. Il a salué le formidable travail des bibliothécaires, faisant taire l'idée que le collectif pourrait se transformer en équipe de bénévoles. Et il est vrai que le collectif était un lieu d'échanges, de partage, de réflexion, un puissant stimulant au projet. L'une de ses membres m'a confié qu'il l'avait aidée dans son combat contre l'alcool. La reliant aussi à tout ce travail d'écriture qu'elle a découvert avec nous. Le collectif a enrichi nos pratiques et il nous a transformés dans notre manière d'appréhender notre travail bien au-delà de ce que nous aurions pu espérer.

Le projet méricourtois restera pour moi un projet à part, une aventure qui m'a fait totalement changer ma façon de travailler. Il a changé les rapports dans l'équipe, nous a amenés à constamment nous remettre en question. Il nous a beaucoup appris sur nous-mêmes et sur le métier et je ne remercierai jamais assez toutes les personnes qui ont participé à cette formidable aventure humaine.

Pour finir je dirai juste qu'il faut rester humbles, faire simple, faire avec, et qu'avec cette maxime, alors tout est possible ! ■



Rencontre avec l'auteur illustrateur Jung Hénin et les ados autour de sa BD, *Couleur peau de miel* : au fond les panneaux préparés par les habitants pour la pose de la première pierre.

L'idée était de donner une petite performance des habitants entre les discours des élus et ce qui avait été imaginé par le protocole. Lorsque les habitants ont brandi les lettres une à une, la foule les a acclamés et applaudis. Un vrai moment fort dans cette nuit froide de novembre.

DAMIEN BELVÈZE
Responsable de la bibliothèque de
Institut national des sciences
appliquées (Insa), Rennes



CHLOÉ LAILIC
Médiatrice documentaire
à la bibliothèque de l'Insa,
Rennes



Horizon participation

Deux ateliers participatifs à la Biblinsa, Rennes

1. Cryptoparties en bibliothèque : la participation comme horizon

L'avènement de la société numérique fait entrer pleinement la question de la protection des citoyens contre la surveillance globale dans le périmètre des préoccupations légitimes d'une bibliothèque. Les cryptoparties sont plus qu'une animation nouvelle, l'occasion d'une réflexion éthique et politique à mener conjointement avec les citoyens.

Qui s'intéresse aux modes de communication entre journalistes et lanceurs d'alerte a pu faire récemment deux constats assez stimulants :

- bien qu'ayant un besoin de protection très supérieur à la moyenne, Edward Snowden utilise et promeut des outils qui restent à la portée de tout le monde (Tor, Signal) ;
- ces outils existent parfois depuis longtemps (PGP date de 1991, Tor de 2001). Les « cryptoparties », en tant que réunions non hiérarchiques fondées sur le principe de formation mutuelle, en ont permis la réappropriation par les internautes. Le nombre de ces réunions a beaucoup augmenté depuis juillet 2013.

Les bibliothécaires, quant à eux, voient surgir de nouveaux enjeux liés à la protection des données personnelles de leurs usagers. Habilités à créer pour eux des accès au réseau local, ils partagent avec le centre de ressources informatiques la responsabilité des connexions et sont garants de leur intégrité.

Par ailleurs, un nombre croissant de bibliothèques choisissent le cloud pour héberger non seulement leurs données

bibliographiques mais également l'historique des prêts et des recherches des lecteurs. L'accès au livre lui-même, acheté par la bibliothèque mais hébergé sur un serveur distant, peut avoir pour corollaire une violation de l'anonymat de l'utilisateur. Le logiciel Adobe Digital Editions fournit depuis 2014 un cas d'école : son téléchargement imposé par les éditeurs dans un grand nombre d'offres d'e-books (dont PNB) permet à Adobe d'analyser et de monnayer des millions d'identifiants de lecteurs. La déclaration de l'Ifla sur la vie privée a mis en lumière cet enjeu en proposant d'intégrer les outils de protection

de la vie privée dans la formation des usagers. Ce faisant, l'Ifla a conféré une nouvelle légitimité aux efforts des bibliothécaires en faveur des libertés numériques et conforte le rôle des bibliothèques dans l'apprentissage de la citoyenneté.

LE BIBLIOTHÉCAIRE, DE L'ORGANISATEUR À L'ANIMATEUR

Une convergence d'intérêts pousse donc les animateurs de cryptoparties et les bibliothécaires à travailler ensemble pour protéger les citoyens contre la surveillance globale. De là est

De l'organisation d'une cryptoparty à la conduite d'un atelier Wikipédia, ce ne sont jamais que les missions traditionnelles des bibliothèques qui se voient réactualiser dans l'univers numérique.

Une révision des fondamentaux qui les transpose en mode collaboratif, associant professionnels et usagers.



venue en janvier 2015 la première cryptoparty hébergée dans une bibliothèque française¹.

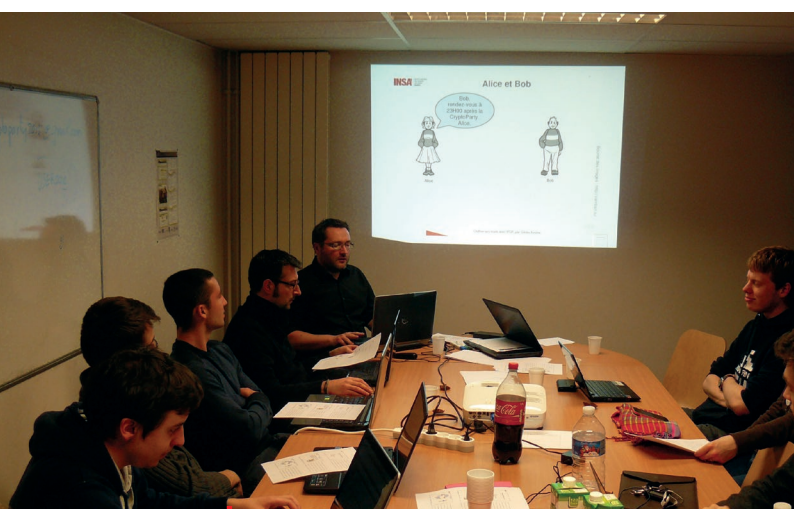
En préparant notre propre cryptoparty, il nous a semblé que nous pouvions aller un peu plus loin : nous avons profité du fait qu'à la bibliothèque de l'INSA Rennes nous comptions parmi nos lecteurs des élèves et des professeurs en cryptographie et avons fait participer certains à l'événement. Ainsi, un binôme d'étudiants a animé deux ateliers sur Tor et Tails (environ 40 personnes formées). Un professeur d'université a permis à une vingtaine de visiteurs de s'initier à PGP (messagerie chiffrée). Un doctorant en a sensibilisé autant à la question de la signature électronique qui permet d'identifier un ordinateur connecté dans un éventail d'une centaine de milliers. En outre, nous avons souhaité que des bibliothécaires animent leur propre atelier. Chloé Lailic et moi-même avons donc montré comment gérer les cookies et paramétrer son navigateur contre les mouchards².

Non seulement cette soirée a remporté un succès d'audience, mais elle a suscité en outre l'intérêt des hackers et « libristes » de Rennes qui nous ont invités à présenter au Jardin Entropique³ le principe des cryptoparties en bibliothèque. Pour ces associations, l'intérêt de notre projet réside dans le fait d'étendre certaines pratiques de protection au-delà du public restreint des informaticiens capables de chiffrer leurs messages par lignes de commandes. C'est aussi ce qu'essaient de faire certains hackers, sans toujours réussir à trouver les communautés d'étudiants ou de citoyens que nous pourrions réunir autour de ces enjeux. Cette étape

1. À la médiathèque José-Cabanis de Toulouse.

2. *Spywares*.

3. Rencontres annuelles à Rennes sur le numérique et la liberté. Voir : <https://jardin-entropique.eu.org/>



Cryptoparty à la bibliothèque de l'Insa, Rennes : atelier PGP.

Chloé Lailic

nous aura aussi permis de prendre contact avec les animateurs de la deuxième cryptoparty de la Biblinsa organisée le 15 mars 2016.

L'animateur d'une cryptoparty doit éviter deux écueils : le premier consiste à évacuer au profit de la simple présentation d'outils toute discussion sur les aspects éthiques, philosophiques et politiques de la protection de nos vies privées, notamment en relation avec cet autre impératif de sécurité mis sans cesse en avant par le pouvoir exécutif.

Le deuxième écueil est celui du découragement que peuvent ressentir les participants quand on décrit avec trop de précision les failles des outils que nous leur présentons. Une cryptoparty doit permettre à chacun de comprendre qu'il n'y a pas de risque zéro et qu'il convient surtout de bien proportionner les solutions à ses besoins réels. Ces derniers diffèrent selon qu'on est journaliste, lanceur d'alerte, militant écologiste ou citoyen cherchant par principe à renforcer son anonymat en ligne.

On peut oublier aussi de classer les outils présentés selon la difficulté que représente leur bon usage d'où la gêne qu'ils occasionnent s'ils ne sont pas bien paramétrés.

CO-CONSTRUCTION D'UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE SÛR

Pour autant, à ce stade et hormis le fait que certains de nos étudiants et enseignants sont invités à former leurs pairs, on ne peut guère parler de participation. Le type de collaboration que la bibliothèque pourrait susciter en revanche et dont le résultat serait bénéfique à tous aurait pour objet l'environnement numérique que nous mettons à disposition du public : passer à une distribution Linux, renforcer par défaut, au moyen d'extensions, le navigateur Firefox sur les PC ou y installer Tor-bundle, ou encore construire un relais Tor comme dans certaines bibliothèques américaines⁴ : tout cela peut se faire en coopération avec le service informatique et des associatifs œuvrant pour le « routeur en oignon⁵ ».

Le principal obstacle à cette co-construction est évident depuis le 13 novembre : les outils destinés à sécuriser notre activité sur internet sont soupçonnés de servir aussi le terrorisme. En France, la critique est encore plus vive et injuste qu'aux États-Unis et des services du ministère de l'Intérieur ont déjà proposé au gouvernement de bannir Tor, heureu-

4. Cf. Kilton Library (New Hampshire) : <https://libraryfreedomproject.org/torexitpilotphase1>

5. TOR : *The Onion Router*.

sement sans succès pour l'instant. Pour l'heure, nous cherchons à définir le projet et ses attendus et construisons un argumentaire destiné à désarmer ces a priori négatifs. Dans le même temps notre bibliothèque souhaite informer les Rennais de l'actualité du Libre et des cryptoparties et a ouvert un compte collectif sur Twitter⁶. Nous travaillons également à la mise en place d'une liste de diffusion sur Renater qui devrait aider tout bibliothécaire désireux de se lancer dans une cryptoparty à organiser ce type d'événement et trouver des partenaires en espérant que la formule se répande un peu partout en France. DB ■

2. Faciliter la transmission des savoirs : au cœur la mission de la bibliothèque

L'organisation d'un atelier de sensibilisation à la participation à Wikipédia prolonge fort logiquement cette mission traditionnelle en la transposant dans l'univers numérique, sur son versant participatif.

Le 15 octobre 2015, la Bibliothèque de l'INSA Rennes, école publique d'ingénieurs, a organisé un atelier, « Participer à Wikipédia », dans le cadre du festival Le temps des Communs⁷. « Wikipédia est un projet d'encyclopédie collaborative en ligne, universelle et multilingue, au contenu neutre, vérifiable et librement réutilisable, que chacun peut éditer, compléter et améliorer⁸. »

Oui, que chacun peut améliorer ! Or, peu de lecteurs contribuent réellement à l'encyclopédie qui est l'un des sites web les plus consultés au monde. C'est sur ce constat que s'appuient les équipes locales de contributeurs, notamment à Rennes⁹ en organisant régulièrement des ateliers d'initiation à l'édition de Wikipédia et des Wikipermanences mensuelles. Le groupe de contributeurs rennais est ainsi devenu au fil des années un acteur incontournable du partage de la connaissance et collabore régulièrement avec des bibliothèques bretonnes.

Comme les bibliothèques, Wikipédia est un acteur majeur de la formalisation et de la diffusion de la connaissance et il

6. @CryptoPartyRNS.

7. Festival dédié aux (biens) communs dans toute la francophonie. <http://tempsdescommuns.org/>

8. <http://fr.wikipedia.org>

9. www.wikimedia.fr/rennes



semble impensable aujourd'hui de l'ignorer tant les potentialités pour les bibliothèques sont grandes ! En effet, nos étudiants utilisent quasi systématiquement l'encyclopédie collaborative pour leurs recherches documentaires. Nous avons ainsi pris l'habitude de présenter le fonctionnement de cet outil lors des formations à la culture informationnelle que nous assurons.

Dans ce contexte, nous avons donc eu envie de travailler avec des wikipédiens investis et actifs. Partant du principe que tout le monde peut en effet apporter sa pierre à l'édifice en fonction de ses intérêts, ses connaissances et ses compétences (corriger des fautes d'orthographe, ajouter des références, des photographies, etc.), nous avons proposé à nos publics un atelier de découverte et de participation à Wikipédia.

L'information a été relayée via nos canaux habituels, y compris au sein du réseau Doc@Rennes¹⁰. Nous avons finalement accueilli un public différent que celui attendu avec des bibliothécaires formateurs en BU, un doctorant en sciences humaines et des étudiants de l'ENS.

Les bibliothèques ont ce rôle de médiation. L'idée est de se positionner en tant que facilitateur d'échanges et de partages de savoirs en organisant dans nos murs des rencontres et des ateliers ouverts à tous. Nous souhaitons ainsi favoriser le développement de communautés engagées dans la diffusion des savoirs et des biens communs de la connaissance.

Cette démarche de sensibilisation nous a également conduit à organiser une session de participation à Wikipédia entre bibliothécaires à l'occasion de #1Lib1Ref¹¹. Cette opération fait partie du projet #Wikipedia15, qui a célébré du 15 au 23 janvier 2016 les 15 ans de l'encyclopédie en ligne. CL ■

10. Réseau coopératif des professionnels de la culture à Rennes <https://docarenes.wordpress.com/>

11. « One Librarian, One Reference » : un Bibliothécaire, une Référence. https://meta.wikimedia.org/wiki/The_Wikipedia_Library/1Lib1Ref/Help/fr

GILDAS CARRILLO
Médiathèque Philéas-Fogg
de Saint-Aubin-du-Pavail



Fil rouge et boule de neige

La petite commune de Saint-Aubin-du-Pavail (35) propose sa version adaptée du land art – pour tous et par tous : des parcours ponctués de créations originales toutes rouges pour une balade atypique. La médiathèque devient le foyer d'une activité bouillonnante où tout le monde se retrouve pour réinventer son environnement.

La médiathèque Philéas-Fogg à l'heure du land art collaboratif

Au printemps 2015, un groupe d'habitants portés par la médiathèque métamorphose les bâtiments emblématiques et la rue principale du village. Des dizaines et des dizaines de petites mains œuvrent dès la fin de l'année 2014 pour que ce projet un peu fou voie le jour. Ce n'est pas le premier projet participatif de la

médiathèque¹, ni certainement le dernier, c'est néanmoins un véritable projet pour une médiathèque tant il interroge notre capacité à créer du lien, l'identité d'une commune et les objets culturels d'aujourd'hui et de demain.

Le Fil rouge du Pavail est un projet de yarn bombing², qui habille les poteaux du village, de centaines de pompons suspendus aux branches, de spirales de rubans carmin entourant les arbres, et au travers desquels on découvre des textes poétiques épinglés un peu partout. Des crayons de bois géants plantés sur un parterre forment une sculpture ; il y a même des tissus

1. D'autres ont porté sur la sérigraphie, l'écriture, la photographie (jusqu'à aboutir à la création d'une association de photographie aujourd'hui tout à fait indépendante de la médiathèque) et ont abouti à l'édition d'un livre d'artiste, à des lectures et des expositions.

2. Le yarn bombing également appelé knit graffiti, est un mouvement artistique apparu aux États-Unis en 2005 inventé par Magda Sayeg qui avait simplement recouvert les poignées de porte de son magasin par de la laine, suscitant la curiosité des passants. Cette pratique qui consiste à recouvrir des éléments du mobilier urbain par des pièces de tricot a rapidement pris de l'ampleur pour investir désormais les plus grandes villes d'Europe » (d'après : soocurious.com)

suspendus, tout là-haut, au beffroi de l'église. Naît alors une œuvre collaborative et participative, sans prétention, à échelle humaine, visible de tous et pour tous.

Participer c'est prendre part à des actions, faire pour l'un et recevoir de l'autre. Cela résume bien l'aventure du Fil rouge initiée par l'une des bénévoles de l'équipe de la médiathèque Philéas-Fogg. Fabienne, pour ne pas la nommer, qui me sollicitait depuis longtemps et à bon escient pour créer un projet autour du land art (l'environnement de la médiathèque s'y prête à merveille).



Mère et fille déroulent le Fil rouge du Pavail.

Gildas Carrillo

Cette pratique artistique consiste à utiliser la nature comme matériau mais aussi comme cadre d'exposition. Fabienne anime bénévolement l'atelier de loisirs créatifs depuis plusieurs années. Cet atelier initie non seulement les 5-12 ans à la pratique des loisirs créatifs mais participe aussi à la décoration de la médiathèque.

UN FIL ROUGE DO IT YOURSELF !

Cette fois-ci, il s'agissait d'offrir à toute la population une création collective et de la réaliser sans l'aide d'artistes professionnels. La médiathèque fait régulièrement appel à des artistes pour des projets précis (sérigraphie, mime, clown, photographie...). La mise en place d'ateliers artistiques animés par des professionnels permet de cristalliser les énergies autour d'un même thème et renforce les liens entre usagers. Pour autant, l'idée était cette fois de tenter une aventure créative, audacieuse et collaborative reposant uniquement sur le volontariat et le savoir-faire de chacun. Nous souhaitions aussi intégrer les partenaires publics, associatifs et privés du village.

Moi-même (le bibliothécaire) ainsi que les bénévoles avons été d'abord très pragmatiques ; nous partions simplement du principe que le dire c'est bien mais le faire c'est mieux ! Alors, avec un budget raisonnable, un zeste de *do it yourself*³, quelques grammes de folie et beaucoup d'énergie nous avons décidé de nous lancer.

Le projet a d'abord été présenté devant un cercle restreint. Puis on l'a élargi progressivement en associant un peu plus de bénévoles, puis des usagers, les services communaux, une association, les commerces de la commune et même des entreprises. Ensuite, et c'est l'avantage des petites communes, le bouche à oreille a opéré. Par effet « boule de neige », les plus motivés ont convaincu les dubitatifs, le phénomène a pris de l'ampleur et a fini par entraîner ceux-là mêmes qui ne voyaient pas d'intérêt à l'opération. La chrysalide du « consommateur » classique de médiathèque (j'entre... prêt-retour... je sors) a pu alors se fissurer. Apparaît un usager actif, force de propositions, un acteur critique et prescripteur. Et puis le fil rouge du projet reste la médiathèque. Elle coordonne les actions et prend en charge la logistique : gestion du budget, communication, organisation des réunions, des ateliers, mise en relation avec les différents partenaires, etc.

3. *Do it yourself* (Faites-le vous-même) peut à la fois désigner des activités visant à créer soi-même, de façon artisanale, des objets de la vie courante et un mouvement culturel issu de cette pratique.



Préparation des pompons au soleil derrière la médiathèque.

Des groupes informels de tous âges se sont réunis à la médiathèque, chez eux ou ailleurs pour créer des décorations de toutes sortes. Pendant que l'atelier couture tricotait pompons et manchons de laine, un employé communal fabriquait les crayons de bois géants, la boulangerie élaborait des brioches rouges, teintées par des colorants naturels, un élagueur installé sur la commune et par ailleurs usager de la médiathèque installait des mobiles de bois carmin tout en haut de grands chênes, la ferme équestre proposait des promenades à poneys pour découvrir le parcours, les bénévoles s'essayaient à la bombe de peinture et réalisaient des pochoirs, etc. Effet boule de neige toujours, organiser certains ateliers en extérieur et devant la médiathèque, a permis de désinhiber les curieux. Certains ont rejoint nos troupes un peu plus tard.

DE L'ALTRUISME ET DE L'EMPATHIE... OSONS LE DIRE !

Tout est question d'organisation, de justesse, d'équilibre... d'altruisme et d'empathie, osons le dire ! Cela peut paraître simpliste mais demande en l'occurrence une réelle méthodologie de travail basée sur la mobilisation des connaissances, des compétences et des personnalités de chacun et chacune.

L'organisation consiste à mettre en place et de manière croisée, les rencontres entre usagers et bénévoles mais aussi avec et entre élus et partenaires, enfants et adultes, etc.



© Gildas Carrillo

Quand le Fil rouge habille L'Auberge du Pavail.

La justesse est à trouver dans les formules employées lors de la présentation du projet aux futurs participants. Ne pas effrayer (le simple mot de création peut exclure les personnes se percevant profanes en la matière), ne pas imposer la composition des groupes de travail (ils vont se créer eux-mêmes) et enfin valoriser les personnes qui doutent parfois de leur légitimité dans l'élaboration d'un tel projet culturel et créatif.

L'équilibre est à trouver pour le bibliothécaire entre rigueur collective et bazar organisé !

L'empathie, qui est aussi une valeur intrinsèque et personnelle, est un élément clé pour la réussite d'un tel projet. Le professionnel doit pouvoir mobiliser ce type de qualité pour se mettre à la place de l'autre, et prendre la mesure de ses envies et de son implication. Ne pas forcer la main, mais adapter l'implication au temps et au désir de chacun, de sorte que tous puissent rejoindre l'équipe, pour la durée qu'ils souhaitent.

L'altruisme, pour finir, est sûrement la valeur la plus intrinsèque et personnelle. Elle est pourtant au cœur de tout projet professionnel, et tout particulièrement quand on travaille sur du participatif. Il s'agit en tant que bibliothécaire de prendre toujours plaisir à travailler avec les bénévoles, les usagers et plus largement les habitants. Cet altruisme conduit alors à accepter qu'un projet créatif puisse être conduit par des non-professionnels et puisse mener vers des directions insoupçonnées. C'est accepter également de décentrer son regard professionnel afin de mieux accueillir certaines propositions éloignées de sa pratique.

D'AUTRES AVENTURES CRÉATIVES, PARTICIPATIVES ET COLLABORATIVES...

Dans le même état d'esprit et avec la même méthodologie, voici d'autres exemples de projets menés par l'équipe de la médiathèque Philéas-Fogg de Saint-Aubin-du-Pavail en Ille-et-Vilaine (Bretagne).

• Culture street art à la médiathèque : un projet dans et «hors les murs» (mars à mai 2015).

Culture street art à la médiathèque c'est :

- une exposition¹ ;
- un atelier, Street Graffik, avec l'artiste Deplus¹ ;
- des performances peintes et musicales avec les artistes Héol et Jérémie Moreau.

Partenaires : Le Fournil du Pavail, l'Auberge du Pavail,

1. En octobre 2015, l'exposition a été achetée par la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine (35) pour compléter leurs outils d'animation sur les cultures urbaines. Les médiathèques d'Ille-et-Vilaine peuvent emprunter gratuitement cette exposition depuis janvier 2016.

la municipalité, les services techniques, le centre de loisirs d'Ossé (commune voisine) et l'école maternelle et primaire de Saint-Aubin.

• Les Frères Ailleurs soudent le lien social ! (26 avril au 8 juin 2014).

La médiathèque s'est associée au festival de cirque contemporain Cirque ou Presque pour faire intervenir le collectif de sculpteurs-soudeurs Les Frères Ailleurs. Ceux-ci ont réalisé une sculpture monumentale en métal devant la médiathèque grâce aux matériaux récoltés auprès des habitants. Deux ateliers sculpture-soudure ont été aussi réalisés avec les usagers de la médiathèque.

Partenaires : Le Fournil du Pavail, l'Auberge du Pavail, les services techniques, les habitants de la commune et le festival Cirque ou Presque.



• Des livres dans mon casse-croûte

(4 éditions entre 2007 et 2010).

Des livres dans mon casse-croûte, c'est une randonnée culturelle pédestre et en carriole à travers les chemins bucoliques du village. La journée est ponctuée par des pauses en pleine nature où chacun lit des extraits de romans, de poésies... Un jeu quizz-culture permet aux enfants de gagner des lots. La carriole est tractée par un âne qui transporte à tour de rôle les plus jeunes. Une bénévole fait également profiter de ses connaissances sur la flore sauvage.

Partenaires : des usagers de la médiathèque qui prêtent leur âne et la carriole, le supermarché local (lots), les services techniques, des usagers et collègues qui viennent lire des textes.

DU FIL À L'OREILLE

- « Pour moi Le Fil rouge a été l'occasion de rendre notre village surprenant, (mot d'un visiteur : "c'est la fête ici !"), et de passer de beaux moments de convivialité autour d'un projet "totalement inutile, donc absolument indispensable". » (Séverine – 40 ans, bénévole.)
- « Le Fil Rouge m'a redonné l'occasion de fabriquer des pompons et de replonger dans l'enfance. Le Fil rouge m'a permis de partager un moment créatif avec mon fils. » (Laurence V. – 44 ans, bénévole.)
- « Un fil rouge pour tisser du lien et créer quelque chose de ses propres mains, dans un monde de plus en plus virtuel cela me semble essentiel. » (Laurence J. – 43 ans, bénévole.)
- « Pour moi, le Fil rouge, c'est avant tout une belle aventure humaine faite de partage et d'amitié. C'est aussi des milliers et des milliers de mailles rouges mises bout à bout. Depuis, d'ailleurs, je me suis mise aux mailles noires. » (Corinne – 49 ans, bénévole.)
- « J'ai participé à l'installation, ça a été pour moi un grand plaisir de retrouver – dans un autre cadre – des femmes que j'ai connues, à la gym... Ça a confirmé mon envie de rejoindre l'équipe de la médiathèque... Ça m'a permis de connaître une jeune maman qui habite le lotissement du Gacel qui s'est créé près de chez moi... Au même titre que l'association de gym que nous avons créée en 2001, les animations de la médiathèque créent du lien social, elles sont au cœur du bien vivre dans les petits villages. » (Annie – 54 ans, devenue bénévole après le Fil rouge.)
- « J'étais surprise de voir autant de monde le jour de l'inauguration du Fil rouge... J'étais loin de penser qu'un tel projet intéresserait autant de gens. Même les boulangers de Saint-Aubin ont joué le jeu avec leurs pains rouges ! C'est fou ce que le land art habille un lieu. Ça m'a fait bizarre quand les productions du Fil rouge ont été enlevées, on aurait dit que Saint-Aubin était à poil ! Les pompons à la chaîne, c'était un vrai travail d'équipe ! C'était sympa de voir que le Fil rouge a mobilisé du monde, les bénévoles de la médiathèque, mais aussi des gens qui sont venus donner un coup de main, le temps d'un atelier d'une soirée par exemple. Des personnes de tous âges ! J'ai trouvé le projet super dès le début, mais je me demandais si les gens allaient rentrer dedans. Le land art, c'est un peu spécial. Et puis, il y a un facteur de risque : comment vont vieillir les productions ? Est-ce que ça deviendra moche au bout de quelques semaines, à cause de la pluie, du vent, du soleil ? On se refait ça bientôt, j'espère ! » (Johanna – 31 ans, bénévole.)
- « C'était bien, j'ai bien aimé faire les pompons et les décorations. » (Patrick – 8 ans.)
- « Une participation de tous, de 7 à 77 ans, de la préparation au montage final. Beaucoup de laine, de plume, de bois et de peinture. Une aventure collective pour un projet fantastique. » (Fabienne – 49 ans, bénévole, animatrice Loisirs Créatifs.)

LA MACHINE À VIVRE ENSEMBLE

Lorsque tous ces facteurs se mettent en place harmonieusement, que les rouages participatifs et collaboratifs s'imbriquent naturellement, la machine à vivre ensemble se met en marche. Nous tissons conjointement le Fil rouge en déroulant la bobine du lien social. Et toutes ces formules « tendances » prennent alors du sens : participatif, collaboratif, lien social, vivre ensemble... sont en effet des mots trop souvent galvaudés par les supercommunicants de la politique et du business. Pourtant, mis à part ces effusions publicitaires pleines de guimauve, ces termes ont de plus en plus de résonance dans nos métiers de la lecture publique. Les récents événements nous prouvent aussi qu'au-delà des effets de mode, les valeurs d'échanges et de partages peuvent être un véritable rempart aux extrêmes de tous bords et de toutes obédiences.

Certaines valeurs présentes dans le manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique deviennent réalité et produisent même l'inattendu : des rencontres, des fous rires et de l'échange de savoirs. Politiquement, les élus sont aux anges car ils voient

les statistiques de fréquentation s'envoler. Professionnellement, le bibliothécaire est heureux, il voit de nouveaux bénévoles rejoindre l'équipe.

Mais au fait, pourquoi la couleur rouge ? Nous l'avons choisie sans aucune accointance politique, je précise... mais simplement par contraste avec le vert printanier.

D'autres couleurs apparaîtront sûrement à l'avenir car les habitants nous questionnent régulièrement : « *Quand aura lieu le prochain Fil ? Ce sera le Fil jaune, le Fil bleu... ?* ». Suivez alors l'actualité de la médiathèque Philéas-Fogg car l'aventure continue, peut-être l'occasion pour vous aussi de venir ajouter un bout de laine, de tissu, au fil qui nous relie ! ■

LIRE AUSSI

❖ Gildas Carrillo, « Comme à la maison » in Amandine Jacquet (dir.), *Bibliothèques troisième lieu*, ABF, coll. « Médiathèmes », 2015, p. 119-123.

CÉLINE LAVAL
Responsable de la bibliothèque
Arts et Métiers ParisTech,
campus de Metz



Ce vieux **rêve** qui **bouge...**

Associer les étudiants dans des pratiques collaboratives permet certes de coller aux mieux à leurs besoins, mais en prenant part à la décision, les étudiants deviennent (un peu) acteurs de leur condition : la réalisation d'un vieux rêve ?

Vers un fonctionnement de bibliothèque participatif dans une école d'enseignement supérieur

TRAVAILLER AVEC LES MONITEURS ÉTUDIANTS : UNE PRATIQUE COLLABORATIVE FORTE

Dans l'enseignement supérieur, de nouvelles contraintes sociétales, économiques voire politiques mais également de nouvelles opportunités liées notamment au développement des technologies de l'information et de la communication obligent à des évolutions permanentes. Les bibliothèques se doivent d'accompagner ces changements, tant pour les enseignants, le personnel administratif et technique, que pour les étudiants. Génération après génération, les étudiants ont des usages et des comportements nouveaux que les pratiques collaboratives et participatives nous permettent de mieux appréhender.

Arts et Métiers ParisTech est un établissement unique qui forme 1100 ingénieurs par an répartis sur 8 campus. Le réseau documentaire élabore une stratégie nationale mais chaque bibliothèque de campus dispose d'une relative autonomie. La taille du campus, l'expérience du réseau documentaire et l'identité forte de l'établissement sont actuellement des atouts pour construire des expériences de pratiques collaboratives et participatives.

Dans le cadre de l'amélioration continue du service sur le campus de Metz, la formalisation des processus a constitué un premier levier à l'intégration de ces nouvelles pratiques.

Ce travail a permis une réflexion sur la place et le rôle des usagers. Il devient pertinent de les intégrer dans des activités liées au fonctionnement de la bibliothèque. Depuis deux ans, l'établissement recrute des moniteurs étudiants qui réalisent des travaux où ils peuvent mettre en œuvre leurs pratiques et visions d'usagers. Leur intégration dans le service a constitué un deuxième levier pour le développement de ces pratiques.

La présence des moniteurs étudiants a permis de mener des activités qui ont bénéficié de leurs regards d'usager. Cet aspect a été volontairement pris en compte comme un apport collaboratif aux projets. Ceux-ci ont été réfléchis soit par rapport à la temporalité de la vie étudiante soit sous la forme d'une approche métier des bibliothèques.

APPROCHE TEMPORELLE

Le rapport des étudiants au temps n'est pas comparable à celui des bibliothécaires, ni même à celui des autres usagers des enseignants notamment. Leurs modes de vie, leurs âges et leur pratique de la bibliothèque sont différents. La réflexion avec les moniteurs étudiants a conduit, par exemple, à :

- **Mettre en place un « calendrier pédagogique »** : il est réalisé par les moniteurs étudiants essentiellement grâce aux informations collectées auprès du service scolarité, et du BDE (bureau des étudiants). Dans ce calendrier sont positionnés, par exemple, les projets, les examens, les tests institutionnels



Stéphane Meyer

Jean-Baptiste et Amandine, moniteurs étudiants.

de langues ainsi que les activités étudiantes. Cela permet de valoriser chaque semaine une sélection de ressources documentaires adaptée à leurs besoins. Cette sélection était auparavant exclusivement le résultat d'un travail amont avec les encadrants pédagogiques. Aujourd'hui cette sélection évolue parce que les moniteurs étudiants qui suivent (ou qui ont suivi) ces activités pédagogiques et qui sont impliqués dans la vie associative savent choisir les références dont ils ont besoin compte tenu des prérequis réels qu'ils possèdent déjà. Grâce à cet outil, les actions de culture scientifique et technique également proposées par la bibliothèque sont placées de façon judicieuse par rapport aux temps pédagogiques et aux activités des associations étudiantes.

- **Diffuser des informations sur les réseaux sociaux :** dans le cadre de la ligne éditoriale définie par le réseau documentaire, les moniteurs étudiants proposent des actualités culturelles régionales et font de la veille sur des thèmes choisis. Ils utilisent leurs réseaux d'informations et amènent également à notre connaissance leurs centres d'intérêts.

Ce travail permet à la bibliothèque de proposer, avec l'aide des moniteurs étudiants, des actions ciblées dont le positionnement temporel correspond aux besoins réels des étudiants.

APPROCHE MÉTIER

La réalisation, par les moniteurs étudiants, de travaux habituellement dévolus aux professionnels des bibliothèques amène une forte plus-value. Dans un cadre de travail bien préparé, et où les objectifs sont clairement définis, les moniteurs étudiants ont contribué à :

- **Établir la recette fonctionnelle du nouveau système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) :** ils ont participé, dans un groupe de travail du réseau documentaire, à vérifier que le logiciel réponde aux besoins exprimés dans le cahier des charges initial. Des tests itératifs sur l'interface « usagers » (formulaire de recherche, réservation, compte lecteur) ont révélés des anomalies grâce, entre autres, à des modes de recherche différents des bibliothécaires.

- **Tester et faire des propositions pour le nouveau site web** des bibliothèques d'Arts et Métiers ParisTech : les moniteurs étudiants sont associés à la fois sur le fond et sur la forme. Ils ont, par exemple, émis le souhait de créer une rubrique qui centraliserait les annales de sujets d'examen. Cela demande de penser le processus de la collecte à la diffusion pour répondre à une demande forte des usagers.

• **Créer des supports de promotion à l'aide de la charte graphique de l'établissement** : alors que les bibliothécaires ne pensaient communiquer que sur l'augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture, les moniteurs étudiants ont souhaité insister aussi sur les services mal connus des usagers pour améliorer la fréquentation. À leur initiative, ils ont également lancé une campagne d'information dans la résidence étudiante.

Par ailleurs, les moniteurs étudiants ont aussi participé au choix d'une base de données d'entreprises en testant l'ergonomie des interfaces, à la réalisation et la diffusion de questionnaires pour faire évoluer l'offre d'abonnements, ou encore à la sélection de romans ou de DVD notamment en langues étrangères en cohérence avec la politique d'acquisition.

Les compétences apportées par les moniteurs étudiants sont souvent complémentaires de celles des bibliothécaires. Ils apportent, entre autres, leur point de vue d'utilisateur dans les réflexions quotidiennes du service. L'utilisation d'un vocabulaire un peu moins technique que celui utilisé par les bibliothécaires oblige à penser autrement. Travailler avec des moniteurs étudiants demande une nouvelle organisation avec un travail supplémentaire en amont, mais cette collaboration permet de développer et d'optimiser les services de la bibliothèque au plus près des usages du public.



Stéphan Meyer

Arts et Métiers ParisTech, la bibliothèque du campus de Metz.

DES PRATIQUES PARTICIPATIVES DANS LE CADRE DE PARTENARIATS

Si le travail avec les moniteurs étudiants a permis de montrer l'importance d'allier à nos compétences professionnelles, d'autres regards sur notre activité, notre bibliothèque vise aujourd'hui à aller plus loin et à interroger sa capacité à mener des projets participatifs.

Aujourd'hui, les pratiques participatives se déroulent essentiellement avec des associations. Dans les exemples qui suivent, les activités sont construites conjointement avec les partenaires. L'égalité des acteurs qui prime dans le choix des décisions est le socle d'un fonctionnement réellement participatif.

Un cycle de 3 expositions d'œuvres artistiques et d'ateliers créatifs a été le fruit de la collaboration d'une association culturelle étudiante, de l'association des anciens élèves, de l'Université du temps libre, du Fonds régional d'art contemporain et de la bibliothèque du campus de Metz. L'idée est née d'une discussion informelle entre des étudiants et les bibliothécaires. Un partenariat avec le FabLab de Metz (Graoulab) permet d'organiser, de la même manière, des conférences régulières. La bibliothèque développe ainsi sa mission de diffusion de l'information scientifique, technique et culturelle en proposant des activités qui répondent à l'appétence des usagers. La réussite des événements a de meilleures chances de succès parce qu'ils sont construits pour, mais aussi avec les usagers.

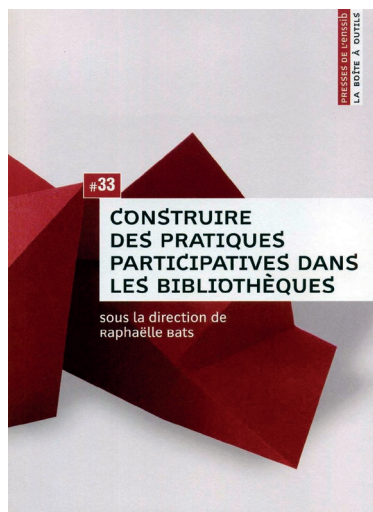
Le Bureau des étudiants a proposé d'élargir les plages d'ouvertures de la bibliothèque. Elle doit aujourd'hui prendre en compte le fait que les usagers ne sont plus captifs de ce qui leur est proposé, mais sont susceptibles de participer à la délibération sur les services mis en place, voire même à la décision finale. La participation peut prendre différentes formes. Ici, une concertation avec les élus et les associations a permis de définir une nouvelle grille qui corresponde aux besoins des étudiants, tout en respectant les contraintes du personnel de la bibliothèque.

Les pratiques collaboratives et participatives sont motivantes car elles permettent d'orienter les actions vers les besoins réels des utilisateurs. En retour, cette nouvelle façon de travailler développe l'adhésion des publics. Les moniteurs étudiants deviennent ainsi des prescripteurs naturels des services proposés par la bibliothèque. Même si les usagers changent régulièrement, il se développe une nouvelle culture faite d'échanges, très riches, qui brisent la routine et génèrent ainsi un enthousiasme mutuel. ■

RAPHAËLLE BATS (DIR.),

CONSTRUIRE DES PRATIQUES PARTICIPATIVES DANS LES BIBLIOTHÈQUES

PRESSES DE L'ENSSIB, COLL. « LA BOÎTE À OUTILS », 2015, 160 p., ISBN 979-10-91281-58-4.



33^e volume de la collection, cette « boîte à outils » est l'élément indispensable pour réfléchir à l'intégration du public à la fois dans la construction, mais aussi dans l'aménagement et le fonctionnement d'une bibliothèque.

Après un chapitre en forme d'introduction sur les enjeux et les limites de la participation, cette publication regroupe des articles très variés, autour de trois grands axes : repenser, partager et décider avec les usagers. Il s'agit ici de mettre en évidence la participation des citoyens, usagers ou non, dans la vie de leur établissement. Ceux-ci deviennent alors réellement acteurs et décideurs et peuvent apporter un regard extérieur et dynamique avec, toujours, un accompagnement professionnel.

Les articles évoquent des exemples concrets de manifestations telles que le BiblioRemix ou s'interrogent sur les comités d'usagers. L'ouvrage revient également sur des initiatives incluant

les BU comme « Bouge ta fac » à Lyon, actuellement en pause mais à l'origine d'autres projets. Au fil des articles, nous constatons que les habitués peuvent également prendre part à l'agencement de leur bibliothèque : dans un témoignage venu des États-Unis, ils ont participé à l'aménagement des lieux, mais ont aussi travaillé sur la communication et les acquisitions.

Parmi les nombreuses initiatives évoquées, citons le projet d'acquisitions participatives « Montez le son », de la BM de Lyon, qui a permis à une vingtaine de personnes de constituer un groupe de travail pour créer une collection musicale à l'image de son public. Il est intéressant de noter que les personnes ayant intégré le groupe de travail n'avaient pas toutes une carte de bibliothèque, mais sont toutes devenues des usagers fidèles.

Correct, la plateforme participative de correction de la BnF, met l'accent sur la forme et l'interface de son projet qu'elle expérimente auprès de ses visiteurs. D'autres participations plus inattendues, telles que la SurpRize gourmande du Rize, en forme d'atelier cuisine thématique, permettent de mettre en valeur des postes dédiés aux projets participatifs.

Sont aussi présentés le projet de design de service à Lezoux, les animations participatives et partagées de la bibliothèque Louise Michel (75), ou encore le projet de construction d'un centre social-bibliothèque à Metz. Enfin, un article panoramique sur des projets

participatifs dans des BU états-uniennes vient encore compléter l'ensemble.

Autant de projets complémentaires à ceux qui sont présentés dans le présent dossier, et qui témoignent tout autant de la mise en œuvre plus ou moins évidente de ces projets.

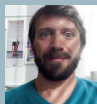
Mais les exemples ne se limitent pas aux seules bibliothèques : les musées également incitent leur public à s'investir. Ainsi, le Musée dauphinois permet à ses visiteurs de devenir acteur tant sur le fond (dons...) que sur la forme (communication, scénographie...). Le parallèle avec les bibliothèques est particulièrement intéressant et complémentaire.

Les auteurs parviennent à dresser un tableau complet de leurs projets, en incluant les limites et les déceptions éventuelles qu'ils ont rencontrées. Ainsi, la Piratebox (ou Bibliobox) pose la question de la limite de la participation : le principe étant de laisser les usagers déposer et récupérer le contenu, libre de droit. Mais il faut un encadrement pour vérifier le bon usage des dépôts et s'assurer que rien ne disparaisse. L'outil pose de nombreuses questions quant à notre rôle de modérateur.

Les usages participatifs, oui, mais toujours encadrés et guidés par les professionnels, qui trouveront dans ce guide une source inépuisable d'inspiration. ■

VIRGINIE DELRUE

BENOÎT VALLAURI
Chargé des médiations
Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine
Président de l'association Museomix Ouest
Commission Fablab, ABF



Des « solitudes cirées » au bac à sable

Avec Museomix, le musée sort de « ces solitudes cirées, qui tiennent du temple et du salon, du cimetière et de l'école » que fustigeait Valéry, en 1923, dans un texte célèbre.

Comment accueillerait-il aujourd'hui cette tentative de repeindre le musée en jardin des délices ?

Museomix : repenser le musée vivant avec les publics et les outils actuels

Museomix¹ est un événement créatif, participatif et collaboratif qui applique des méthodes issues de la culture numérique ou du design à la culture muséal : co-création, *community building*, expérience centrée utilisateur, prototypage, itération... Né en France en 2011 au Musée des Arts décoratifs de Paris, l'expérience Museomix s'est étendue dans le monde : plus de 1 000 personnes ont été impliquées dans 10 musées dans 5 pays en 2015. La communauté Museomix Ouest s'est mobilisée autour du Musée de Bretagne situé aux Champs Libres, à Rennes.

DANS LE BAC À SABLE

Autour de sa devise « *People make museum* », Museomix affirme ses objectifs : un musée ouvert où chacun peut trouver sa place, un musée laboratoire vivant qui évolue avec ses utilisateurs, un musée en réseau et qui s'implique auprès de communautés². Il ne s'agit pas d'une prestation car un projet Museomix est avant tout la rencontre entre deux

envies : celle d'une communauté locale impliquée et celle d'un musée prêt à ouvrir un terrain à l'expérimentation et à « prêter ses clefs ». Lors de ce marathon créatif, un musée accueille des volontaires organisés en équipes pluridisciplinaires (graphistes, développeurs, médiateurs, spécialistes des contenus, communiquant, bricoleurs), accompagnées par un facilitateur. Ces équipes vont imaginer de A à Z et prototyper de nouveaux dispositifs de médiation avec le public, dans un musée transformé en « bac à sable ». Les participants vont ainsi (et surtout) vivre une expérience de co-création horizontale et immersive (voir addictive dans certains cas). Ils ont à leur disposition des pôles d'ingénieurs, de techniciens ou de médiateurs, ainsi que des ressources (fablab, atelier, technoshop, documentation...).

Les prototypes et l'expérience de l'équipe font l'objet d'une documentation complète et librement accessible par tous : Museomix crée ainsi des communs. Le musée n'a aucune obligation de mettre en œuvre les prototypes créés : la décision finale de l'après expérimentation lui revient, pour passer du prototype au dispositif, nourrir ses actions et faire évoluer sa politique d'établissement et de management.

QUOI, QUI ?

L'action Museomix se déroule pendant 3 jours et 2 nuits (on dort un peu tout de même) :

- **vendredi** : découverte du musée, idéation, constitution des équipes et résumé des projets ;

1. www.museomix.org

2. Lire à ce sujet, dans le dossier de *Bibliothèque(s)*, « Bibliothèques et Communs de la connaissance » : Julien Dorra, « Photographier au musée, entre légitimité et barbarie », *Bibliothèque(s)*, n° 76, oct. 2014, p. 49-51 : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65410-76-bibliotheques-et-communs-de-la-connaissance.pdf#page=53



Édouard Hue

L'édition 2015 (13-15 novembre) de Museomix au Musée de Bretagne à Rennes.

- **samedi** : design de l'expérience utilisateur, conception et réalisation des prototypes de médiation ;

- **dimanche** : fin de réalisation, documentation et installation des prototypes, puis accueil des publics et expérimentations. Tout individu curieux et volontaire peut devenir « museomixeur », en accord avec ces trois grands principes :

- *Inclusion* : toute personne peut faire partie de la communauté Museomix. Il n'existe pas de barrières à l'entrée. La diversité et la participation de tous sont encouragées.

- *Collaboration* : la création collaborative est à la base de l'activité. Elle dépasse les frontières des institutions, des entreprises, des territoires. En collaborant avec les autres, un utilisateur devient membre à part entière d'une communauté de pratique.

- *Partage* : la libre circulation et le partage des savoirs et des savoir-faire sont privilégiées (licences libres, partage des sources, remix...).

Les participants sont sélectionnés lors de deux appels à participation en juin et septembre. Mais il existe trois autres manières de museomixer : faire partie de l'équipe d'organiseurs, participer en ligne en soutien aux équipes via les réseaux sociaux, ou encore en tant que public, évaluateur positif lors des visites-présentations des prototypes.

MIXAGE

L'événement réunit ainsi la communauté des professionnels des musées, des acteurs de l'innovation et du numérique, des bibliothécaires, ainsi que des amateurs de tous milieux. Museomix se trouve au croisement de différents réseaux : milieu culturel et scientifique, industries créatives, médias, porteurs de solutions numériques, makers... C'est un dispositif unique pour décloisonner et créer des synergies entre personnes évoluant dans des écosystèmes différents, au-delà de l'événement Museomix.

Par ailleurs, l'expérience que propose Museomix, est tout à fait adaptable à d'autres institutions culturelles telles que les lieux patrimoniaux et archivistiques, les bibliothèques, les centres d'art... BiblioRemix ou d'autres initiatives dans l'espace public (GareRemix...) ou même privé (MaisonMix...) intègrent Museomix dans leurs sources d'inspiration.

L'organisation de Museomix s'appuie aujourd'hui sur un principe de subsidiarité, par l'intermédiaire de communautés engagées localement, proche des musées et impliquant des personnes de tous horizons et de tous milieux. Museomix affiche ainsi l'ambition de traiter par le « faire ensemble » la participation et l'inclusion des publics, dans un nouveau mode de design des politiques culturelles. ■

1



BIBLIOREMIX LA CRÉATIVITÉ EN CONTINU

BiblioRemix est un dispositif d'idéation et de co-création librement copiable et adaptable, inventé à Rennes en 2013.

Son but est d'organiser des ateliers réunissant bibliothécaires, usagers et experts (designers, codeurs, graphistes, artistes...) pour inventer de nouveaux services en bibliothèque, réaménager des espaces existants ou rechercher des solutions innovantes en se basant sur l'expérience vécue des usagers.

Depuis la première expérience en juin 2013 à Rennes, une dizaine de BiblioRemix ont eu lieu à Rennes, Brest et Paris avec l'aide de la communauté BiblioRemix. D'autres structures se sont aussi inspirées de la méthode et ont pu organiser leur propre action comme BiblioMix à Mâcon en 2015 ou Mini(Biblio)Mix en région Paca en 2014.

De fait, BiblioRemix peut facilement s'adapter à tous les types de bibliothèques et même à d'autres types de structures : des ateliers ont ainsi pu concerner des bibliothèques de lecture publique, des bibliothèques spécialisées de l'enseignement supérieur, de petites bibliothèques rurales mais également un centre social hébergeant un espace-lecture (Carrefour 18 à Rennes) et une MJC partageant ses locaux avec une bibliothèque de quartier (Antipode à Rennes).

Depuis le lancement du projet, plus de 200 participants se sont ainsi retrouvés dans le cadre d'un BiblioRemix à travailler sur une quarantaine de projets documentés et consultables sur le site biblioremix.fr. Cette diffusion permet à tous de s'inspirer et certains projets ont été repris et développés en situation réelle :

projet Carte Blanche à bibliothèque Lucien-Rose (Rennes) ou projet 4C à la bibliothèque des Champs-Libres (Rennes) par exemple. Si tous les projets ne donnent pas forcément lieu à des développements grandeur nature, il n'en reste pas moins que la participation à cette démarche génère au sein des équipes des dynamiques d'innovation durables et appuyées sur une analyse des besoins réels des usagers.

Dans la diversité des projets, il faut souligner la récurrence de certaines tendances : catalogues et interfaces documentaires, aménagements d'espaces, design de mobiliers, dispositifs participatifs porteurs de lien social, espaces de création littéraire ou artistique...

Il faut également rappeler que BiblioRemix s'appuie sur une communauté ouverte qui continue de grandir. On compte en effet à ce jour plus de 30 bibliothécaires formés comme facilitateurs qui peuvent diffuser la méthode auprès d'autres.

Pour 2016, les perspectives augurent d'un élargissement des actions avec l'intégration de la méthode dans des actions de formation structurées (Ensisib, CNFPT...), une diffusion aux BU et aux BDP, ainsi qu'une nouvelle hybridation de la méthode avec les outils issus du design thinking.

Et si l'aventure BiblioRemix vous interroge ou vous tente, n'hésitez pas à contacter la communauté via le formulaire de contact du site : www.biblioremix.fr.

ÉRIC PICHARD
Bibliothèque de Rennes



2



BiblioRemix Paris

4

3



Jardin-Bibliothèque

OU
ET
au pied
de la
BIB.



5

- 1 - Le Biblio-Flash.
- 2 et 6 - C'est tout vert.
- 3 - Le joyeux Baz'art.
- 4 - Tempête de post-it.
- 5 - Le Voyage d'Hypnos

En bref

SÉMINAIRE DES GROUPES RÉGIONAUX

Les 30 et 31 janvier dernier, se sont réunis à Bordeaux où les accueillait en ses lieux, Olivier Caudron, directeur de la Bibliothèque Mériadeck, les membres du Bureau national sortant, les présidents nouvellement élus des bureaux des groupes régionaux de l'ABF, les représentants des groupes de travail et commissions de l'ABF ainsi que l'équipe du siège au complet.



La journée du samedi débutait par deux ateliers entre lesquels se sont réunis l'ensemble des participants.



■ **ATELIER 1 :**
Les réseaux de bibliothèques : construction et adaptation.

Animé par Amandine Jacquet et Lionel Dujol, cet atelier visait à balayer les problématiques liées à cette thématique et à dresser un état des lieux propres à déterminer un engagement de l'ABF et la nature des actions à mener. La grande diversité des situations relatées soulevait la question des relations des BDP aux métropoles, de la répartition des compétences dans les métropoles et les agglomérations, des missions des Régions mais aussi des réseaux ruraux où

se posent des problèmes d'échelle : réseaux englobant des intercommunalités et des agglomérations, des grandes villes et des petites communes, intégrant des réseaux existant plus étendus. Mais cet état des lieux a également fait apparaître des réseaux sans compétence administrative, d'autres unissant BM et BU avec des cas de figure très variés. L'ensemble de ces situations peut s'aborder sous l'angle des prises de compétence, de la centralisation et de l'autonomie, de la culture du réseau dans l'exercice du métier, de l'identité professionnelle, des aspects financiers et logistiques. Enfin ont été abordées la compréhension des élus et la place des usagers dans ces réseaux. Cet examen très riche de situations concrètes a fait émerger le besoin de réfléchir à la création d'outils (logiciels de cartographie) et de publications (vademecum, plaquettes à l'usage des élus, ouvrage collectif dans la série « Médiathèmes ») comme autant de supports de dialogue entre élus et professionnels des bibliothèques.



■ **ATELIER 2 :**
L'illettrisme, la citoyenneté dans une politique publique.
Animé par Sébastien Lagarde, cet atelier partait du constat que, bien que l'illettrisme ait été déclaré « grande cause nationale » en 2013, l'ABF

n'était pas présente sur ce dossier au niveau national. Ceci pointe un paradoxe : souvent actives dans tout le territoire dans des actions de lutte contre l'illettrisme, sollicitées et reconnues localement par les partenaires institutionnels (Régions, Drac), les bibliothèques demeurent invisibles en tant que telles au plan national où le réseau associatif est le premier partenaire sollicité par l'État, les bibliothèques n'étant contactées qu'en seconde intention. Leur reconnaissance reste donc implicite, ce qui révèle à tout le moins un défaut de communication. Il en va de même pour ce qui est de la formation : les bibliothèques ne sont pas partenaires des formations du CNFPT. Enfin, l'illettrisme est trop souvent relié à des problématiques urbaines, ce qui fait oublier que les zones rurales, où les taux ont évolué et fortement augmenté, sont très concernées mais requièrent des approches différentes. Or, la lutte contre l'illettrisme recoupe nombre de missions des bibliothèques aujourd'hui. En tant que service public, par exemple, les bibliothèques devraient entrer dans le champ du service civique ; réciproquement, elles devraient pouvoir avoir un meilleur accès à la « réserve citoyenne ». Il existe des outils, des dispositifs (tels que « Facile à lire »), des lieux ressource (Bibliothèques dans la cité, Bpi) qu'il faudrait relier : la création d'un groupe de travail inter-commissions est suggéré. De même, une journée nationale pourrait être envisagée, ainsi qu'une publication dans la collection « Médiathèmes ».



■ BILAN ET PERSPECTIVES.

Le rapport des deux commissions était suivi l'après-midi de la présentation du bilan et des perspectives dégagées du bureau national sortant (Xavier Galaup) qui ont été abordés en 8 points :

- *Numérique* : le soutien au Rapport Reda a donné de la visibilité à l'ABF qui a milité pour la prise en compte de la dimension de service public dans une vision plutôt « économiste » (Charte Bib'Lib) ; sur le front du prêt numérique en bibliothèques (PNB), le communiqué de l'ABF a été mal interprété car publié dans un mauvais tempo juste après la « chasse au jetons » lancée sur les réseaux sociaux. L'ABF n'a fait que confirmer les positions déjà prises à l'occasion des recommandations sur pour une diffusion du livre numérique en bibliothèque, à savoir la pluralité des offres et des modèles économiques.
- *International* : réalisation de la carte des bibliothèques ; échanges avec les collègues et associations étrangers pour la participation aux

congrès internationaux ; mise en place d'une Foire aux questions sur le site de l'ABF.

- *Réorganisation territoriale (Loi NOTRe)* : c'est un travail à poursuivre qui sera traité dans les prochains mois et dont la réflexion de l'atelier 1 du séminaire se faisait l'écho. Un groupe de travail pourrait se former sur cette thématique avec des correspondants en région, l'édition d'un vademecum et l'organisation de journées d'étude.
- *Advocacy* : la création d'une commission sera examinée lors du prochain conseil national.
- *Participation* : une distorsion est constatée entre le succès remporté par les journées d'étude de l'ABF qui font le plein et la participation directe (aux élections par exemple). Le résultat de la campagne de communication est mitigé : le gain en nouvelles adhésions est contrarié par leur évaporation rapide. Il faut trouver d'autres modes d'implication des adhérents et multiplier les formes d'action pour les fidéliser.
- *Réactivité* : un travail a été fait pour réagir aux

événements, le prolonger consisterait maintenant à les créer.

- *Publications* : le rythme et le volume des publications dans la collection « Médiathèmes » a été accru et de nombreux projets sont en cours. Le renouvellement des correspondants devrait permettre une meilleure circulation de l'information. La journée s'est conclue par une visite de la bibliothèque de Mériadeck conduite par Olivier Caudron, elle a permis d'apprécier la portée de sa requalification (cf. *Bibliothèque(s)*, n° 44, mai 2009, p. 30-33). L'élection du nouveau Bureau national de l'ABF (cf. ci-dessous) entamait la journée du dimanche dont l'essentiel consistait, après un point financier et la présentation du prochain congrès ABF à Clermont-Ferrand, en l'exposé du travail des commissions par chacun de ses représentants :

Commission Formation
(Sylvie Larigauderie).
17 centres ont ouvert cette année. À noter la réouverture pour la 3^e année consécutive

du site de Fleury-Mérogis (conventionnement avec l'association Lire c'est vivre) et l'organisation d'une session de formation d'auxiliaire dans les Caraïbes en partenariat avec le Greta. Des précisions ont été données sur l'avancement du dossier de certification (en cours). La commission travaille à la refonte complète du médiathème *Informer et rechercher* pour une version abrégée et révisable en ePub qui remplacera l'édition papier. Le principe d'une formation courte a été exposé, qui servira de base pour adapter des formations en région. Enfin, la Commission lance un appel à candidature après la démission de quatre de ses membres.

Commission International
(Amandine Jacquet).
Elle appelle à compléter la carte des bibliothèques du monde présente sur le site (322 enregistrées à ce jour), et présente les visites de bibliothèques étrangères prévues par les groupes régionaux en rappelant qu'elle peut les aider dans leurs prises de contacts. Un partenariat a été entamé avec la SKIP (association tchèque) pour relayer l'initiative de la BM de Brno d'établir un *top ten* international des emprunts Jeunesse. Enfin, Cyclo-biblio aura bien lieu cette année en prélude au congrès, mais entre Toulouse et Bordeaux (parcours trop accidenté en région Auvergne).

Légothèque
(Sophie Agié).
Composée de 11 membres, elle a produit 5 interventions dans des publications

et revues hors congrès ABF, et publié 40 articles sur son blog. L'exposition qui s'enrichit de nouveaux panneaux est en prêt (4 demandes). La commission a participé à l'élaboration du dossier « Bibliothèques et inclusion » de *Bibliothèque(s)* (n°80, oct. 2015). Un projet de partenariat avec la bibliothèque de la Cité de l'Immigration est à l'étude pour 2016.

Accessibib

(Marie-Noëlle Andissac). Composée de 11 membres, elle tient un stand au congrès de l'ABF, a produit des articles, organisé des tables rondes et des journées d'étude. Elle participe à l'adaptation de la revue avec l'AVH. Prévoit deux ateliers sur l'intégration des personnes sourdes en 2016.

Jeux vidéo

(Benoît Roucou). Une mise à jour de Jeux vidéo en bibliothèque (coll. « Médiathèmes ») est en cours pour une nouvelle édition en version ePub.

Fablab

(Benoît Roucou). Un wiki Labenbib (www.labenbib.fr) a été mis en place pour présenter des fiches techniques d'ateliers et des fiches outils, ainsi qu'un groupe Facebook (2 881 membres).

Bibliothèques/ médiathèques en établissements pénitentiaires

(Hélène Brochard). La commission souhaite évoluer en s'élargissant aux publics empêchés et comprendre notamment les

bibliothèques d'hôpitaux. Elle a publié cette année *La bibliothèque, une fenêtre en prison*, dans la série « Médiathèmes », et prévoit une journée d'étude le 10 mai 2016 (Paris, Bibliothèque Françoise-Sagan) où sera abordée l'accès au numérique en prison. La commission est sollicitée sur la question de la dé-radicalisation.

Jeunesse

(Mina Bouland). La commission travaille sur la réforme des rythmes scolaires, des demandes d'interventions thématiques et la coordination d'une publication dans la collection « Médiathèmes ».

Ressources humaines et formation

(Sébastien Lagarde). Ses 5 membres travaillent sur la revalorisation du grade de bibliothécaire et la rédaction d'une plaquette sur le service civique en bibliothèque qui sera présentée au congrès des maires de France et pourrait être l'objet d'une journée d'étude. Elle suit les questions d'actualité concernant notamment la deuxième phase de négociation sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) et la question du bénévolat.

Comité Bib'Lib

(Lionel Dujol). La progression des signatures de la charte Bib'Lib est satisfaisante, notamment pour ce qui concerne les petites bibliothèques. Les discussions avec les plus gros établissements ont abouti à la signature de la BM de Lyon.

LE BUREAU NATIONAL



Xavier Galaup

(Président)
Directeur de la médiathèque départementale du Haut-Rhin, il vient de coordonner un livre sur la médiation documentaire numérique aux Presses de l'Enssib et, pour l'ABF, un *Médiathème* (à paraître sous peu) : *Informatiser la gestion de sa bibliothèque*.

« Je m'implique dans la coopération professionnelle depuis de nombreuses années, notamment au sein de l'ACIM et de l'ABF. En cette période d'évolution permanente de nos missions et de nos métiers, je participe activement à la réflexion sur l'avenir des bibliothèques. Nous entrons dans un monde complexe avec, d'une part, des évolutions sociétales importantes et, d'autre part, une réduction de nos moyens. Ce qui nous engagera à être plus inventifs et plus attentifs à la place des bibliothèques dans la société. Après trois ans d'engagement au côté d'Anne Vermeuil, de Sophie Rat, d'Amandine Jacquet, de Lionel Dujol et de Sylvie Larigauderie, j'ai souhaité poursuivre le travail accompli dans un esprit convivial et engagé pour que l'ABF reste ce lieu d'échange, de partage d'expériences et d'ouverture professionnelle pour toutes les personnes travaillant en bibliothèque.

Plus que jamais, face aux enjeux qui nous attendent, l'ABF devra jouer collectif à chaque niveau de ses instances. »

Sylvie Larigauderie

(Vice-présidente chargée de la formation)
Intervenante dans le cadre de la formation d'auxiliaire depuis son entrée en bibliothèque puis responsable du site de formation d'Île-de-France de 2004 à 2008, sa participation au CA du groupe Île-de-France est plus tardive. Convaincue que les relations humaines (public, équipe, tutelle, partenaires) sont le fondement de notre métier, elle milite pour une association plus ouverte, plus intergénérationnelle, aux profils plus diversifiés où toutes les catégories de personnel trouvent un intérêt à s'impliquer.

« Appelée par le bureau national en mai 2014 sur les questions de formation, j'ai travaillé avec les membres de la commission à une formation d'auxiliaire qui évolue au rythme des mutations de nos métiers. Mais mon engagement ne se limite à pas la formation. Les chantiers ouverts par la précédente équipe sont nombreux et passionnants : les attentats de 2015 interrogent notre capacité à

accueillir tous les publics et à les impliquer dans la vie de la bibliothèque et de la cité. La réforme territoriale brouille les lignes tout en offrant une diversité de possibilités à construire et l'occasion de renforcer le dialogue avec les décideurs. Enfin le numérique qui impacte notre travail au quotidien reste une priorité en réaffirmant le droit des citoyens à accéder librement à l'information et aux savoirs. »

Laurent Lemaître

(Trésorier)

Responsable de la Médiathèque de Merville (59) depuis trois ans, adhérent à l'ABF depuis de nombreuses années, Laurent Lemaître a été vice-président du groupe Nord-Pas-de-Calais auprès d'Anne Verneuil, avant de lui succéder à la présidence du groupe pour la présente mandature.

« C'est par la petite porte que je suis entré dans le monde des bibliothèques. Il est certes loin le temps où je n'étais qu'un chauffeur de bibliobus à la Médiathèque départementale du Nord, mais qu'est-ce que j'ai appris de nos métiers, de nos missions, de la responsabilité qui est la nôtre quant à la défense des valeurs de notre société ! Poste après poste, échelon après échelon, concours après concours, j'ai pu mesurer combien notre profession était en mutation permanente et combien les attentes de nos usagers étaient grandes et variées. Aujourd'hui, au sein du Bureau national, je n'ai qu'une ambition : rendre l'ABF encore plus proche de ses adhérents, quels qu'ils soient, car c'est

tous ensemble que nous serons à même de répondre aux enjeux de demain. »

Chantal Ferreux

(Secrétaire générale)

Directrice de la bibliothèque municipale de Chenôve (à côté de Dijon) elle est membre de l'ABF depuis longtemps. Après avoir été simple adhérente, elle a d'abord rejoint le CA du groupe Bourgogne, puis son bureau en tant que trésorière en 2010, puis vice-présidente en 2013. Elle intervient également lors de la formation ABF sur les thématiques budget-projet de service-accueil-bâtiment. La diversité et la complexité de notre métier, les enjeux auxquels les bibliothèques et les bibliothécaires se frottent, nécessitent une présence toujours plus forte auprès des « autorités » bien sûr, mais également auprès de nos collègues et nos usagers.

« Ma "longue" carrière en bibliothèque – j'ai connu l'avant informatique, le catalogage "cœur de métier" entre autres – m'a permis de vivre de grands changements dans la pratique quotidienne de notre métier. L'évolution continue des bibliothèques, la diversité et la complexité des enjeux auxquels nous pouvons répondre, me passionnent. Notre présence active auprès des tutelles, des usagers, de nos collègues doit permettre une nouvelle vision du métier, plus proche de la réalité de nos propositions. Les grands chantiers ouverts lors de la précédente mandature doivent être continués. L'impact de la réforme territoriale,

l'implication dans les grands problèmes sociétaux (illettrisme, citoyenneté... l'advocacy – terme étrange que nous maîtriserons bientôt tous – seront à l'ordre du jour des trois prochaines années qui s'annoncent chargées, mais passionnantes. En conclusion, je reprendrai cette citation : "Pourquoi vas-tu à la bibliothèque ? Parce que j'y vois passer la vie." Pourquoi l'ABF : parce qu'elle participe à la vie »

■ LES BUREAUX DES GROUPES RÉGIONAUX

ALSACE



Xavier Galaup (pdt, Méd. dép. du Haut-Rhin) ; Anna Marcuzzi (vce-pdte, BM

de Mulhouse) ; Pierre Halfff (vce-pdt, Méd. du Château, Benfeld), Hélène Gajac (vce-pdte, Méd. Olympe-de-Gougues, Strasbourg) ; Joëlle Buch (secr., Bib. dép. du Bas-Rhin) ; Jérôme Schweitzer (trés. BnU, Strasbourg). galaup@cg68.fr

ANTILLES-GUYANNE



Gladys Gonfrier (pdte, BU du Camp-Jacob, Guadeloupe) ; Luc-Daniel

Bastareaud (vce-pdt, Bib. multimédia de Sainte-Anne) ; Jeannette Cassubie (secr.) ; José Mézila (trés., BM de Saint-François). ggldady597123@gmail.com

AQUITAINE



Éric Bourdeau (pdt, BM de Bordeaux) ; Ludovic Jean Garreau (vce-

pdt, BDP de la Dordogne) ;

Florence Pouyenne Vignau (vce-pdte, Rés. des Méd. de la CA Pau-Pyrénées) ; Magali Escatafal (secr., BU Sciences et Techniques, Université de Bordeaux) ; Hélène Fleury-Amestoy (secr.-adj.) ; Brigitte Barbe-Dutard (trés., CG de la Gironde). ebourdeau@free.fr

AUVERGNE



Fabrice Boyer (pdt, Université Clermont-Auvergne) ; Renaud Aïoutz

(vce-pdt, MD du Puy-De-Dôme) ; Julien Ségura (secr., Méd. du Bassin d'Aurillac) ; Kathleen Le Cornec (trés., Méd. Univ. de L'Orangerie, Vichy). fabrice.boyer@univ-bpclermont.fr

BOURGOGNE



Chantal Cliton Ferreux (pdte, BM de Chenôve) ; Pascal

Schmitt (vce-pdt, BU Droit Lettres Bourgogne) ; Katia Fondécave (vce-pdte, chargée de la formation, BM Dijon) ; Martine Caroli (secr., BM Dijon) ; Christian Truchot (secr.-adj., Bib. intercommunale de Gergy) ; Alexandre Fournier (trés., univ. de Bourgogne) ; Claire Gondor (chargée de la communication, Bib. Marcel-Arland, Langres). chantal.ferreux@mairie-chenove.fr

BRETAGNE



Olivier Pichon (pdt, Bib. des Champs Libres, Rennes) ; Marie-Hélène

Le Goff (vce-pdte, Rés. méd. de Quimper Communauté) ; Marc Moutoussamy (secr., méd. Georges-Perros, Douarnenez) ;

Agnès Colnot (*secr.-adj.*, SCD Univ. Rennes 1) ; Rozenn Davenel (*secr.-adj.*, Méd. Madame-de-Sévigné, Vitré) ; Charlotte Bihel (*trés.*, Méd. Lucien-Herr, Saint-Jacques-de-la-Lande) ; Sophie Gonzalès (*trés.-adj.*, CFCB Bretagne Pays de la Loire) ; Florence Le Pichon (*trés.-adj.*, Livre et lecture en Bretagne).
o.pichon@leschampslibres.fr

CENTRE



Alice Bernard (*pdte*, Méd. Michel-Serres, Saint-Avertin) ; Jean-Michel

Auzanneau (*vce-pdt*, BMVR d'Orléans) ; Florence Le Gouellec (*vce-pdte*, BMVR d'Orléans) ; Olivier Morand (*secr.*, BMVR d'Orléans) ; Olivia Maigre-Bellizio (*trés.*, BM de Saint-Jean-de-la-Ruelle).
aliceb79@gmail.com

CHAMPAGNE-ARDENNE



Agnès Guesnon (*pdte*, IUT Reims, Châlons Charleville) ; Olivia Mercier

(*vce-pdte*, Méd. Jean-Falala, Reims) ; Aurore Sohier (*trés.*, Méd. Jean-Falala, Reims) ; Sandrine Vendendriessche (*secr.*, et correspondante site web, Méd. Jean-Falala, Reims).
agnes.guesnon@univ-reims.fr

FRANCHE-COMTÉ



Véronique Herren (*pdte*, Méd.

Alice-Boname, Seloncourt) ; Christine Le Bretton (*1^{re} vce-pdte*, BM de Vesoul) ; Agnès Hubscher (*2^e vce-pdte*, BM de Grandvillard) ; Gaël Fromentin (*trés.*, Centre Cult. Com. des Cordeliers, Lons-le-Saunier) ; Virginie

Lapprand (*secr.*, Méd. le Bélieu, Mandœuvre) ; Laure Convers (*secr.-adj.*, Méd., Champagne) ; Sabine Allegrini (*trés.-adj.*, MD du Doubs) Sabine Allegrini (*corresp.*) ; Marie-Paule Monot (*resp.* site de formation).
abffcpres@gmail.com

ÎLE-DE-FRANCE



Sylvie Larigauderie (*pdte*, BM de Viry-Châtillon) ; Hélène Beunon (*vce-pdte*, BM de Conflans-Sainte-Honorine) ; Silvère Mercier (*vce-pdt*, Bpi) ; Sophie Courtel (*secr.*, Bib. Jacqueline-de-Romilly, Paris) ; Thomas Fourmeux (*trés.*, Rés. des Bib. d'Aulnay-sous-Bois) ; Hélène Valotteau (*trés.-adj.*, Méd. Françoise-Sagan, Paris).
sylvie.larigauderie@laposte.net

LANGUEDOC-ROUSSILLON



Agnès Defrance (*pdte*, MD Pierresvives, Montpellier) ; Marie Dardes (*vce-pdte*, Méd. Émile-Zola, Montpellier) ; Valérie Serre-Rauzet (*secr.*, Rés. des méd., Montpellier Agglomération) ; Claire Bernard (*secr.*, Méd. Centrale d'Agglomération de Montpellier) ; Élise Tarlier (*trés.*, Méd. Gaston-Baissette, Mauguio) ; Pascal Wagner (*trés.-adj.*, Méd. de Saint-Jean-de-Védas).
defrance.agnes@gmail.com

LIMOUSIN



Viviane Olivier (*pdte*, BDP de la Creuse) ; Agnès Gastou (*vce-pdte*, BM de Saint-Léonard-de-Noblat) ; Sylvie Brachet (*secr.*, Bib. francophone multimédia, Limoges) ;

Sandrine Pouleaud (*secr.-adj.*, BFM, Limoges) ; Marie-Pascale Bonnal (*trés.*).
volivier@cg23.fr

LORRAINE



Marianne Masson (*pdte*, Méd. multimédia intercommunale Épinal Golbey) ;

Martine Munier (*vce-pdte*, BU Gestion, Univ. de Lorraine) ; Joël Beau (*secr.*, Archives de la Moselle) ; Christophe Pena (*trés.*).
contact@bmi-epinalgolbey.fr

MIDI-PYRÉNÉES



Ludovic Bayart (*pdt*, Méd. de Lectoure) ; Sabine Naegelen-

Pommaret (*vce-pdte*, SICD Toulouse) ; Audrey Roger (*vce-pdte*, Bib. des Izards, Toulouse) ; Karine de Fenoyl (*secr.*, Méd. intercommunale de Graulhet) ; Armance Zamith (*secr.-adj.*, Rés. de lecture du Volvestre Ariégeois) ; Stéphanie Cherel (*trés.*, Bib. nomade de la Bib. de Toulouse) ; Florence Bouas (*trés.-adj.*, Bib. du CE d'Airbus).
onlineludo@gmail.com

NORD-PAS-DE-CALAIS



Laurent Lemaître (*pdt*, Méd. de Merville), David Declercq (*vce-pdt*, méd.

d'agglomération de Cambrai) ; Virginie Delrue (*vce-pdte*, SCD Univ. Littoral, Calais) ; Erwan Desruelles (*secr.*, Réseau des médiathèques de la Haute-Deûle) ; Jean-Luc Du Val (*secr.-adj.*, Réseau des bibliothèques publiques de Dunkerque) ; Stéphan Cotrelle (*trés.* Réseau des médiathèques d'Opale Sud) ;

Céline Lechaux (*trés.-adj.*, Réseau des bibliothèques de Lille, Plan lecture).
lmaestro62@gmail.com

NORMANDIE



Claire Tailliant (*pdte*, BU de l'IUT, Le Havre) ; Sophie Amaury (Méd.

d'Hermanville-sur-Mer) ; Danièle Verdy (*vce-pdte*, SCD, Université de Caen) ; Grégor Blot-Julienne (*vce-pdt*, SCD, Université de Caen) ; Fabrice Carrière (*secr.*, Bib. du centre-ville, Caen) ; Morgane Desard (*secr.-adj.*, Méd. départementale de l'Eure) ; Françoise Marchal-Bataille (*trés.* Bib. des Langues vivantes étrangères, Université de Caen) ; Isabelle Vagnarelli-Francoise (*trés.-adj.*, Méd. André-Malraux, Com. de communes Lisieux Pays d'Auge).
groupeabfnormandie@gmail.com

PAYS-DE-LA LOIRE



Isabelle Magne-Certain (*pdte*, Méd. de Pornichet) ; Violaine Godin

(*vce-pdte*, Bib. de Sucé-sur-Erdre) ; Annick Thomas Hervouet (*vce-pdte*, resp. de la formation ABF) ; Marie-Pascale Boucault-Lebot (*secr.*, BM d'Angers) ; Caroline Dalger (*secr.-adj.*) ; Lydia Hemery (*trés.*, resp.-adj. de la formation ABF, Méd. de Pornichet) ; Florence Gombau (*trés.-adj.*, Rés. des Bib. de Nozay).
magnisa.1965@gmail.com

PICARDIE



Céline Méneghin (*pdte* par intérim, BD de la Somme) ; Marie-Pierre Cauvin

(*vce-pdte*, Bib. d'Amiens Métropole) ; Virginie Colin (*vce-pdte*, BU de l'UPJV Amiens) ; Michele Acevedo (*secr.*, Bib. de Senlis) ; Beatrice Herbillon-Gebel (*trés.*, Bib. de Belle-Église).
c.meneghin@somme.fr

POITOU-CHARENTES



Stéphanie Teissier-Alonso (*pdte*, Méd. communautaires de Parthenay-Gâtine) ; Jean-Louis Glénisson

(*vce-pdt*, Méd. François-Mitterrand, Poitiers) ; Amélie Averlan (*secr.*, Méd. départementale de Charente) ; Brigitte Picard (*secr.-adj.*, resp. site formation, Méd. communautaires de Parthenay-Gâtine) ; Clément Babu (*trés.*, Méd. François-Mitterrand, Poitiers) ; Céline Bernard (*trés.-adj.*, Méd. départementale des Deux-Sèvres).
teissierst@cc-parthenay-gatine.fr

PACA



Catherine Perrin (*pdte*, Méd. Louis-Aragon, Martigues) ; Patrick Megel

(*vce-pdt*, Méd. Louis-Aragon, Martigues) ; Joëlle Menant (*vce-pdte*, SCD Aix-Marseille Univ.) ; Corinne Castaldi (*secr.*) ; Gregory Mariani (*trés.*, Méd. Louis-Aragon, Martigues).
catherine.perrin@ville-martigues.fr

RÉUNION



Linda Koo Seen Lin (*pdte*, Méd. de Saint-Pierre) ; Jeannick Hoarau

(*vce-pdte*, Méd. de Saint-Pierre) ; Nathalie Lallemand (*secr.*) ; Karine Chane Chan (*secr.-adj.*) ; Fabienne Lauret (*trés.*, Méd. de Saint-Pierre).
linda.kooseenlin@mediatheque-saintpierre.fr

RHÔNE-ALPES



Virginie Eck (*pdte*, BM Lacassagne, Lyon) ; Christian Massault (*vce-*

pdt) ; Annabelle Pelnier (*trés.*, Méd. du Plan, Valence) ; Anne Baudot (*secr.-adj.*, Méd. intercommunale Gilbert-Dalet, Crolles) ; Nadia Allegri (*trés.*, BM Valence-Sud).
veck@bm-lyon.fr

COMMISSION INTERNATIONALE

Une Foire aux questions sur l'international a été mise en place sur le site de l'ABF : des questions sur les actions, les engagements, les formalités concernant un partenariat, une mission, une recherche de stage ou un échange de poste à l'international ? Consultez-la : www.abf.asso.fr/4/70/569/ABF/faq-international.

Dans le cadre du protocole d'accord avec l'association camerounaise l'ABADCAM signé en 2015, l'ABF a envoyé des publications papier et électroniques à l'ABADCAM, et a participé à distance au premier atelier IFLA-ABADCAM à Yaoundé en novembre 2015. Cet atelier était destiné à renforcer les associations africaines de bibliothécaires, avec la participation de collègues de différents pays : lire plus loin dans ce numéro (p. 71-75) le compte rendu de cet atelier. Un deuxième atelier aura lieu en mai, où l'ABF pourra continuer à transmettre son expérience.

COMMISSION JEUNESSE

12/05 : journée d'étude en partenariat avec le Centre national de Littérature pour la Jeunesse-Joie par les

Livres/BnF et la médiathèque Françoise-Sagan (Paris, 10^e) « Lecteur, qui es-tu ? » Que savons-nous de nos jeunes lecteurs et de leurs pratiques de lecture ? Une journée pour faire le point et tenter de mieux répondre aux attentes de ces publics.

Progr. à venir sur : www.abf.asso.fr/Commissions

MEDIATHÈQUES D'ETABLISSEMENT PENITENTIAIRES

10/05 : journée d'étude « Les bibliothèques de prison, ou la nécessité du partenariat », à la médiathèque Françoise-Sagan (Paris 10^e).

Progr. à venir sur : www.abf.asso.fr/Commissions

Rens. : hbrochard@mairie-lille.fr

AQUITAINE

4/04 : présentation de la Charte Bib'Lib – Bibliothèque pour l'accès libre à l'information et aux savoirs, à 13h30 à la médiathèque Castagnéra, Talence (33) accompagnée d'une rencontre avec Lionel Dujol, responsable du comité Bib'lib.

BOURGOGNE

21/03 : journée d'étude « Les Bibliothèques et le handicap psychique » à Dijon (Bibliothèque centre-ville La nef).

Au programme : « Psychopathologies de l'adulte : comment se manifestent certaines pathologies et quelles conduites sont à adopter devant ces manifestations ? » (Caroline Montenot, psychologue au CMP de Langres) ; « Psychopathologies de l'enfant » (Brigitte Lerat, éducatrice spécialisée, Alexandre Touzot ou Lucie Gavand, psychothérapeutes

à l'hôpital de jour pédopsychiatrique « Les cigognes » de Chenôve) ; Retours d'expérience avec le GEM de Langres et Claire Gondor (méd. de Langres), Pascal Bernet (Foyer mutualiste de Montbard) et Florence Amodéo (bibliothécaire, Montbard), Joël Wlassewitch (travailleur handicapé, bibliothécaire bénévole à Viriat), Jocelyne Wlassewitch (bibliothécaire bénévole à Viriat), Odile Marchal (bibliothécaire Jeunesse à Chenôve) ; Questions, synthèse et conclusion de la journée.

Tarifs : gratuit (adhérents ABF) / 50€ (non adhérents).

Infos, inscr. : abfbourgogne@gmail.com

LORRAINE

25/04 : une journée d'étude « Le numérique en bibliothèque » est en projet, en partenariat avec l'ADBS à Nancy, prévue pour une trentaine de personnes. Des ateliers se dérouleront sur le site de la Manufacture et à la BM de Nancy. Inf. à venir sur le nouveau blog du groupe Lorraine : <http://abflorraine.blogspot.fr/> Vous y retrouverez également des archives remontant jusqu'à 2007 : voyages et journées d'étude, relations des balades annuelles et autres informations.

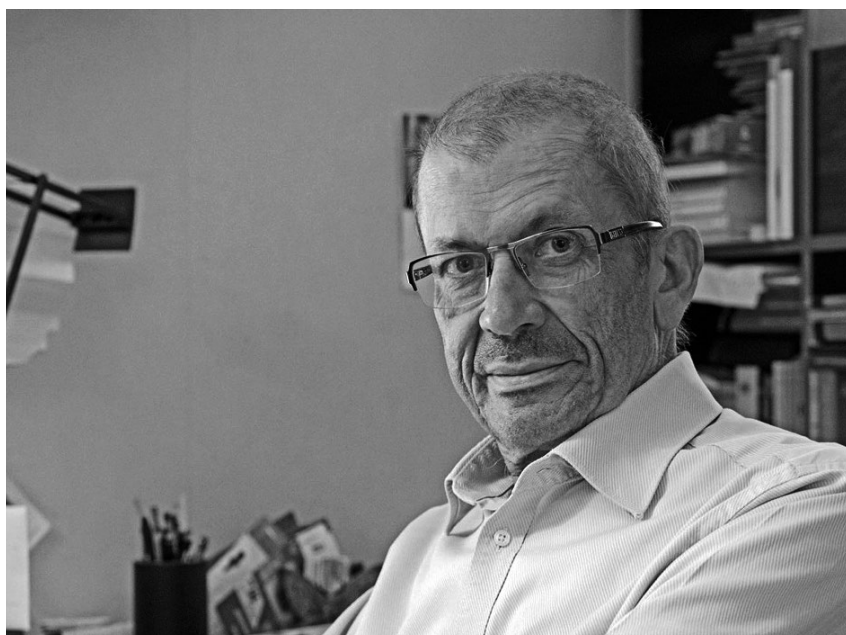
NORD-PAS-DE-CALAIS

24/03 : journée d'étude « Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui » (2^e volet qui fait suite à la journée du 7/12/2015, axée sur les collections et les publics) à la Méd. Estaminet de Grenay (Prix Livres Hebdo 2015 de l'accueil).

Tarifs : gratuit (adhérents ABF) / 50€ (non-adhérents).
Rens. : www.dot.asso.fr

Hommage à Bertrand Calenge

(1952-2016)



Julien Calenge

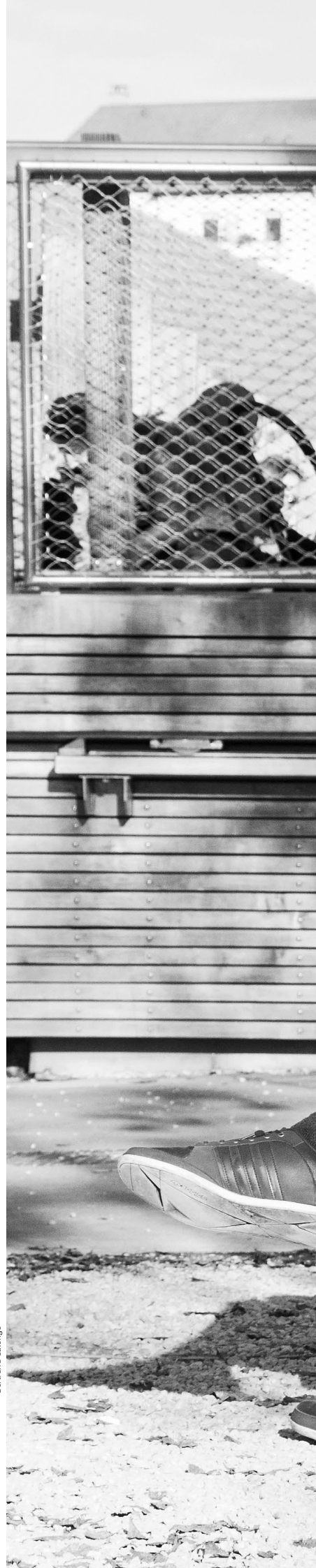
Figure marquante de la profession, Bertrand Calenge, conservateur général des bibliothèques, est disparu le 3 janvier dernier. Il a été d'abord directeur ou directeur adjoint des bibliothèques centrales de prêt (Cantal, Martinique, Saône-et-Loire). Il rejoint alors le ministère de la Culture pour diriger le département des Bibliothèques et crée l'Institut de formation des bibliothécaires (IFB). En 1999, après la fusion de l'IFB avec l'Enssib, il devient le rédacteur en chef du *Bulletin des bibliothèques de France* jusqu'en 2001, et le coordinateur du groupe Poldoc. Il rejoint la BM de Lyon en 2002 comme responsable de la communication interne et de l'évaluation et assurera l'intérim de la direction en 2010-2011. Il revient alors à l'Enssib en 2012 où il sera directeur des études. Il avait pris sa retraite en décembre 2015.

Ses nombreuses publications ont fortement inspiré plusieurs générations de bibliothécaires.

Parmi elles, citons :

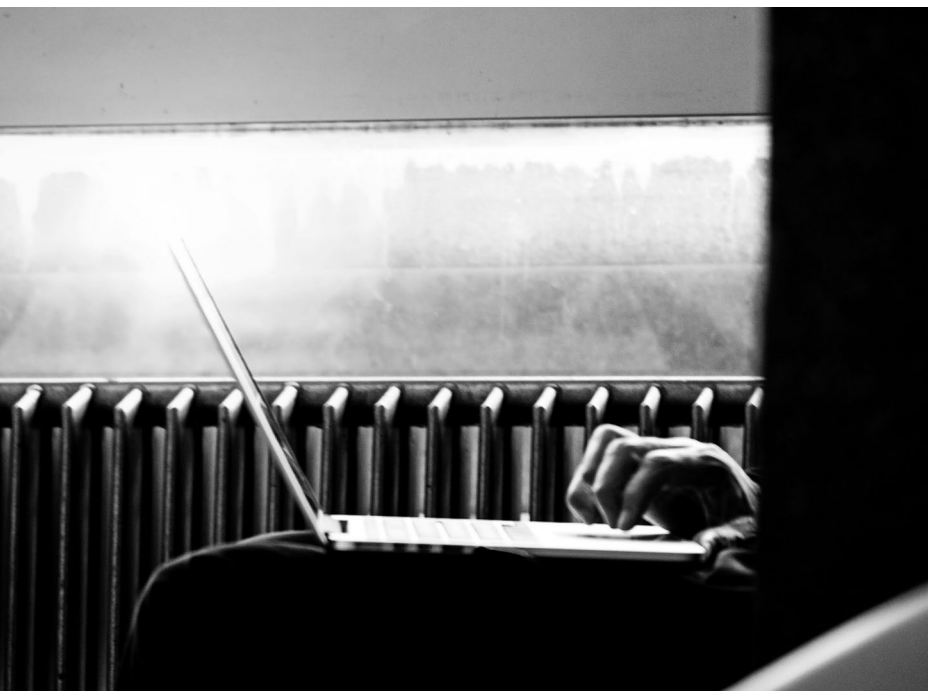
- **au Cercle de la librairie** : *Les petites bibliothèques publiques* (1993) ; *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque* (1994) ; *Accueillir, orienter, informer. L'organisation des services aux publics dans les bibliothèques* (1996) ; *Conduire une politique documentaire* (1999) ; *Bibliothécaire, quel métier ?* (dir., 2004) ; *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet* (2008) ; *Les bibliothèques et la médiation des connaissances* (2015).

- **Aux Presses de l'Enssib** : *Mettre en œuvre un plan de classement* (dir., 2009).



Bertrand Calenge





Bertrand Calenge

« Mon intérêt pour la photographie est ancien (...) et je considère ce mode d'expression aussi puissant que le livre, tant par ses qualités documentaires que par ses possibilités narratives et esthétiques ! Cet intérêt se mêle en outre pour moi à la pratique photographique (...) : c'est ma façon de raconter des histoires, moi qui n'ai guère de talent littéraire. Et j'apprécie particulièrement la photo de rue, qui me fait rencontrer mes contemporains avec une surprise toujours renouvelée et une émotion intacte. Au fond, ce sont ces personnes-là qu'en tant que bibliothécaire j'ai voulu servir pendant plus de 40 ans, et que je retrouve encore dans leur vie de tous les jours... C'est une forme de respect et de continuité. »

BERTRAND CALENGE

Témoignage recueilli par Julien Calenge et photos choisies par Sophie Cornière.



Bertrand Calenge

Cher Bertrand, tu seras toujours là tant que nous vivrons. Quel bosseur ! Pas tâcheron, non, pas besogneux, mais chercheur, défricheur, collecteur, amasseur, puis analyste, synthétiseur, problématiser, éclairer.

Tu étais un vrai pro, Bertrand. Et tu nous aidais à nous professionnaliser sur des bases solides, référencées, pensées, structurées. Tu étais un formateur, par ton activité directe quand tu assumas des responsabilités dans ce domaine, et toujours par tes paroles et tes écrits.

La poldoc fut ta grande cause. Mais tu as consacré ton dernier livre au dépassement de cette perspective : Les bibliothèques et la médiation des connaissances.

Si tel est le rôle des bibliothécaires, Bertrand, tu l'as bien rempli à notre profit dans toutes les questions que tu as, non pas abordées, ce qui serait superficiel, mais travaillées.

Au fond, Bertrand, tu fus notre bibliothécaire. Reste-le.

DOMINIQUE LAHARY
Ancien directeur de la BDP du Val-d'Oise

Ma première rencontre avec Bertrand Calenge a eu lieu en 1987, lors de la création de l'ADBCP¹. Bertrand avait une vision limpide : pour faire face aux enjeux de la lecture publique en milieu rural et périurbain à l'heure de la décentralisation, nous devons nous prendre en charge collectivement.

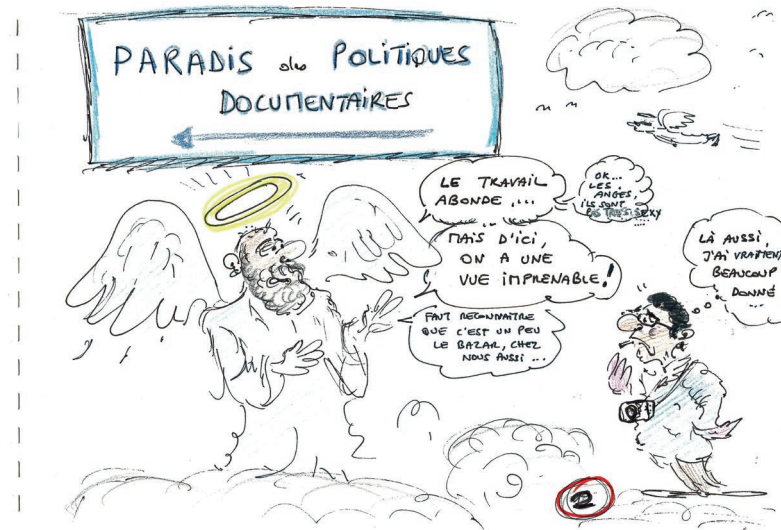
L'ADBCP fut un formidable bouillonnement de créativité et un chaleureux lieu d'entraide, une véritable école pratique et théorique pour les nouveaux directeurs de BCP et un lieu de formation continue pour les anciens.

Perçu comme une force de proposition, il fut appelé à la Direction du Livre et de la Lecture, comme chef de département. Nous avons alors eu collectivement le sentiment que c'est l'ADBCP qui entrait au ministère.

ALAIN CARACO
ancien directeur de BDP
(Moselle, Savoie et Haute-Savoie)

Texte intégral de l'hommage en ligne :
<http://alain.caraco.free.fr/index.php?page=calenge>

1. Devenue l'ADBDP.



Dessins de Jean-François Bonnin.

Groupe ABF Rhône-Alpes

L'interco à la carte : loi NOTRe et réseaux de bibliothèques

❖ Journée d'étude, bibliothèque Bonlieu, Annecy, 2 novembre 2015

Succès pour cette journée d'étude co-organisée par l'ABF-Rhône-Alpes, Savoie-biblio et la bibliothèque d'agglomération Bonlieu d'Annecy qui l'accueillait. Elle a réuni 80 participants préoccupés par une problématique complexe, en constante évolution, et qui concerne toutes les bibliothèques quelle que soit leur taille.

À la question : « Réforme des collectivités territoriales, opportunités ou contraintes pour les bibliothèques ? », cette journée a permis de répondre : mutualisation, harmonisation, partage, solidarité. Du portage politique à la dimension humaine d'un projet, nous avons eu l'ambition d'aborder toutes les facettes d'une réforme qui n'a pas encore fini d'évoluer et de faire bouger les bibliothèques et les bibliothécaires. Après un accueil par les coorganisateurs de la journée, François Deschamps, DGA

Culture et Sport de la Communauté d'agglomération d'Annecy (C2A), a souligné dans son introduction que si l'intercommunalité doit apporter une simplification dans les procédures, les nombreuses réformes complexifient la démarche de mutualisation. L'intercommunalité peut cependant conduire à des projets de service et faire évoluer les organigrammes. La construction de l'intercommunalité est longue, lente et nécessite des compromis. À la suite de cette introduction, Karine Guichard, vice-présidente du Conseil économique, social et environnemental

Rhône-Alpes (CESER) et ex-bibliothécaire, a fait un historique des réformes territoriales et de leurs conséquences sur les bibliothèques. Depuis 30 ans, les nombreuses réformes ont conduit les collectivités à nourrir des relations prises entre rivalité (notamment sur les compétences) et coopération. Le budget des collectivités est en baisse, parallèlement à une hausse de la population. En conséquence, l'argent est mis en priorité sur des compétences obligatoires. Cela a pu générer des fermetures d'équipements (notamment les bibliothèques), de l'insécurité et de la souffrance au travail. La baisse des moyens et la hausse des dépenses (notamment la charge de la dette) conduisent au célèbre « effet ciseaux ». On est passé du « plus avec moins » à du « moins avec beaucoup moins ».

SITUATIONS

Les trois invités de la table ronde ont alors présenté la situation de leur collectivité. Bruno Forel, président de la Communauté de communes des 4 rivières (11 communes de Haute-Savoie) a expliqué que c'est précisément le choix de la compétence culturelle qui a donné corps à son intercommunalité et en a facilité la compréhension pour les usagers, en s'appuyant sur différentes institutions culturelles : un écomusée, une MJC et la bibliothèque, premier lieu culturel. Les bibliothèques disposent d'un fonctionnement en réseau : un catalogue commun et une navette, une carte d'emprunt et une tarification commune, l'informatique et l'embauche d'une animatrice de réseau. Ce qui est important selon l'élu, c'est de laisser les énergies de la base donner corps et vie aux projets « d'en haut », de laisser le terrain trouver les solutions.

Anne-Marie Téraube, coordinatrice du réseau des bibliothèques de la Communauté de communes du Beaufortain (Savoie) a indiqué que son poste intercommunal, créé en 2002, consiste à coordonner 5 bibliothèques, avec un catalogue commun depuis 2009, une carte cantonale de lecteur, un tarif uniformisé, pas d'amendes, le prêt et le retour indifférenciés avec un service de navette, des animations intercommunales subventionnées. Un projet numérique est également en cours. L'intervenante souligne



Séverine Cornisa

Accueil, de g. à dr. : Cécile Py (*pdte* ABF-Rhône-Alpes), Medhi Mokrane (*dir.* de Savoie-biblio), Bruno Fouillet (*dir.* de la Bib. d'agglomération Bonlieu, Annecy), Virginie Eck (*secr.* ABF-RA), Christian Massault (*vice-pdt* ABF-RA), Lionel Dutruc (*trés.* ABF-RA).



Séverine Conesa

Restitution de la journée, de g. à dr. : Claire Burghgraeve (Savoie-biblio), Christian Massault (BDP de la Loire), Lionel Dujol (Valence-Romans Sud Rhône-Alpes), Bruno Fouillet (Bib. d'agglomération Bonlieu, Annecy).

le fort soutien de Savoie-Biblio (prêt de documents, aide sur les acquisitions) et une dynamique de mise à niveau des petites bibliothèques sur les collections, les locaux, la formation des bénévoles. Enfin, pour Marie Baudière, directrice de la BDP de la Drôme, le rôle de la BDP est aujourd'hui d'intervenir en tant que « médiateur » quand une bibliothèque est transférée dans l'une des agglomérations du département et en tant qu'accompagnateur pour comprendre le nouvel environnement (RH, informatique...). Il y a une vraie différence d'échelle au niveau local. Dans la Drôme, il y a 22 intercommunalités, dont quatre ont leur ville principale sise dans un autre département ! Il y a 136 équipements de lecture publique et 3 équipements d'intercommunalité. La BDP doit gérer ce grand écart entre les différents équipements. Se pose parfois la question du choix de la tête de réseau quand, lors de sa création, il existe deux bibliothèques « fortes » et de taille similaire. À ce jour, la représentation classique que l'on se fait d'un réseau (une bibliothèque-centre et des annexes) n'est plus adaptée sur un tel territoire. La mutualisation ne permet pas une économie d'échelle immédiate. Le socle commun peut être l'informatique, les collections, l'action culturelle, mais l'on peut tout de même s'interroger sur l'intérêt pour le public, le gain pour lui et pour les équipes.

PRATIQUES

L'après-midi proposait des ateliers sur différentes thématiques.

Informatique et réseaux. Animé par Lionel Dujol (Valence-Romans Sud-Rhône-Alpes),

l'atelier 1 était consacré à l'informatique et aux réseaux, avec pour postulat de départ qu'un réseau de bibliothèques est a minima : une carte unique, un service de navette, un catalogue, un SIGB et un portail communs. Le réseau informatique n'est pas une fin en soi mais un moyen au service d'un projet sur un territoire. Dans la mesure où ce n'est pas l'outil informatique qui crée une culture réseau commune, le projet de lecture publique est indispensable. On peut toutefois se heurter à une résistance au sein des équipes mais également des DSI qui, pour ces derniers, peut venir d'une méconnaissance de nos missions respectives plutôt que d'un souhait de restreindre les usages.

Action culturelle. Séverine Conesa (bibliothèque Bonlieu, Annecy) animait l'atelier 2 sur l'action culturelle, où le rôle des BDP a été souligné dans la mise en place d'animations pour les petites et moyennes bibliothèques. On a aussi évoqué la volonté de certains élus de valoriser ces actions. Les objectifs de l'action culturelle ont été listés (montrer une nouvelle image des bibliothèques ; toucher d'autres publics ; construire des projets à partager sur le réseau), mais aussi les freins (manque de compétences, de moyens budgétaires et humains ; absence d'adhésion au projet par les élus ou par les bibliothèques elles-mêmes). Enfin, pour pallier ces obstacles, on a parlé de formation, de profils spécifiques, de lieux adaptés dans les bibliothèques ou hors les murs, de mutualisation.

L'action sociale et partenariale était abordée dans l'atelier 3, animé par Nadia Allegri (Valence-Romans Sud-Rhône-Alpes). La

question du sens y a été omniprésente, le sens de nos métiers et celui de nos actions. La question des moyens s'est posée en relation avec la sur-sollicitation des bibliothèques par les partenaires potentiels. Il est indispensable pour les bibliothèques de définir leurs objectifs et le sens de leurs missions avant de nouer des partenariats. Cependant, les partenariats sont l'occasion pour nos équipements de proposer des actions culturelles à coût réduit, voire gratuites, dans un contexte budgétaire très contraint.

Réseau, métiers et profils. L'atelier 4, animé par Christian Massault (Médiathèque départementale de la Loire), portait sur la coordination de réseau et les nouveaux profils de postes envisagés sous l'angle des métiers, des statuts et de l'adaptation des profils aux nouvelles missions. Le fait que ces nouveaux postes ne relèvent pas forcément de la filière bibliothèque, mais plus souvent des filières administrative, action culturelle ou informatique. On y a parlé de nomadisme : celui des collections, avec les services de navette et de portage à domicile, mais aussi celui des agents dont les compétences rayonnent sur leur réseau. Ces postes sont souvent à cheval entre l'ingénierie culturelle et l'aménagement du territoire ; ils sont souvent à temps partiel et l'on a du mal à assurer leur pérennité. C'est en étant force de proposition, et en déployant des actions coordonnées que l'on parviendra le mieux à convaincre les collectivités de la nécessité de ces nouveaux profils.

En conclusion de cette journée, on peut dire que si les réseaux de bibliothèques sont nés des différentes réformes des collectivités territoriales, leur bon fonctionnement repose à la fois sur un soutien politique (et financier), une forte lisibilité pour le public, mais surtout un engagement des équipes, qu'elles soient salariées ou bénévoles. Car pour travailler ensemble, mutualiser, partager, il est important d'en avoir compris le sens et de souhaiter le porter.



VIRGINIE ECK
BM Lacassagne, Lyon

Groupe ABF-Lorraine

Les bibliothèques d'établissements pénitentiaires en Lorraine : état des lieux et perspectives

❖ Journée d'étude, Muséum-aquarium, Nancy, 16 novembre 2015

Organisée en partenariat avec la Direction interrégionale des services pénitentiaires Est-Strasbourg et la Drac de Lorraine, cette journée a rassemblé 85 participants, bibliothécaires, conseillers d'insertion de probation, enseignants des Unités locales d'enseignement, nombreux partenaires du monde associatif... et même un auxi bibliothécaire* qui a obtenu une permission exceptionnelle de sortie.

Après les mots de bienvenue de Marianne Masson, présidente de l'ABF-Lorraine et directrice de la BMI d'Épinal, Sébastien Paci, coordinateur du pôle action culturelle et territoriale à la Drac Lorraine souligne l'importance des bibliothèques et du rapport au livre qui sert à compenser la perte d'humanité en détention. Le partenariat culture-justice se renforce en 2015 et le montant des subventions est en hausse pour soutenir des projets en lien avec le livre et la lecture. La Drac Lorraine est particulièrement attentive aux projets culturels adaptés dans les prisons où un tiers des personnes détenues ne savent pas lire ou éprouvent des difficultés de lecture.

DES SITUATIONS DIVERSES ET CONTRASTÉES

Christiane Roques, responsable de l'action culturelle et sportive à la Direction interrégionale des services pénitentiaires (Disp) Est Strasbourg resitue ensuite la Lorraine et

ses 11 établissements pénitentiaires dans le contexte national et les protocoles d'accord justice-culture actuellement en vigueur. Séverine Clerc, documentaliste à la maison d'arrêt de Metz, également chargée d'une mission régionale, détaille les résultats de l'enquête sur les bibliothèques de prison en Lorraine réalisée fin 2014 en soulignant

la diversité des situations entre les 19 bibliothèques des 11 établissements pénitentiaires lorrains qui disposent soit de grands espaces proposant des collections vétustes, soit de collections actualisées mais étriquées dans des locaux minuscules. Le nombre de documents par rapport au nombre de détenus est également révélateur du manque de cohérence régionale. Le centre de détention de Montmédy compte 300 personnes détenues en longues peines pour une collection de 800 documents, alors que la maison d'arrêt de Sarreguemines compte 70 détenus en courte peine pour une collection de 5 000 documents.

La diversification des supports est encore très marginale ; en dehors des livres et revues, on note 1 500 CD à Sarreguemines et bientôt à Nancy, ainsi que 300 DVD dans la bibliothèque des femmes du Centre pénitentiaire (CP) de Nancy Maxéville.

L'intervention de professionnels en Lorraine fait encore figure d'exception : seuls 3 établissements (Metz, Nancy, Épinal) bénéficient d'interventions régulières et hebdomadaires de professionnels : avec du personnel municipal à Nancy et, pour Metz et Épinal, des documentalistes de l'Éducation nationale (spécificité de la Disp de Strasbourg).

Les partenariats sont donc à construire notamment dans les zones les plus éloignées des grandes villes comme la Meuse. Face à ce panorama très disparate, des pistes d'amélioration sont alors indiquées :



© DR

© DR

Le public. Au premier plan, de g. à dr. : Marie-Odile Fiorletta, Séverine Clerc et Claude Poissenot.

* Un auxi bibliothécaire est un détenu volontaire rémunéré le temps de sa détention pour s'occuper de la bibliothèque.



Présentation du médiathème par Marie-Odile Fiorletta.

- créer des postes d'auxiliaires bibliothécaires supplémentaires ;
- créer des postes de coordinateurs culturels (1 seulement à Nancy actuellement) ;
- développer ou renforcer des partenariats avec les BM, en créer avec les BDP ;
- constituer des équipes de bénévoles en appui du travail des professionnels ;
- diversifier les supports, développer les fonds en langues étrangères...

AIDES ET PARTENARIATS

Juliette Lenoir, directrice des bibliothèques de Nancy et Cyrille Perrot, directeur du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) du CP de Nancy-Maxéville décrivent le partenariat de longue date entre la médiathèque et la prison. Suite à la fermeture de la maison d'arrêt Charles III, ce partenariat a permis la mise en place de 4 bibliothèques dans le plus grand établissement pénitentiaire de Lorraine (850 détenus) ainsi que la multiplication des actions culturelles autour de la lecture, notamment avec la dynamique du grand salon du livre de Nancy, Le Livre sur la place. Un équilibre est à trouver entre la priorisation des publics et les moyens décroissants des bibliothèques municipales, tout en gardant à l'esprit que les bibliothèques de prison ne peuvent fonctionner correctement et remplir leurs missions sans l'aide des professionnels. Les nouveaux dispositifs d'aide aux bibliothèques, et notamment aux bibliothèques de prisons, sont présentés par Hélène Roguet (Centre national du livre, CNL), qui souligne les changements et l'adaptation du CNL aux besoins de cette population spécifique : ouverture aux livres pratiques, aux méthodes de langue, au financement de l'action culturelle et d'actions de formation au bénéfice des personnes détenues...

FORMATION

Marie-Odile Fiorletta et Christine Loquet, chargée de mission présentent *La Bibliothèque, une fenêtre en prison*, la dernière parution de la collection « Médiathèmes » de l'ABF. Ce travail collectif des membres de la commission Bibliothèques en établissements pénitentiaires de l'ABF a rassemblé de nombreux contributeurs, dont le sociologue Claude Poissenot. Il comprend aussi les témoignages d'auxiliaires bibliothécaires et d'intervenants en milieu carcéral, qui donnent ainsi une image la plus complète possible de la diversité des situations¹. La matinée se termine avec le retour d'expérience de la mise en place de la formation d'auxiliaire de bibliothèque pour les personnes détenues à Fleury-Mérogis et à Nancy.

Le contexte très particulier de Fleury-Mérogis, la plus grande maison d'arrêt d'Europe et de ses 8 bibliothèques, est décrit par Cécile Trévia, responsable de la formation ABF-Île-de-France. Pour la deuxième année consécutive, l'ABF en lien avec l'association Lire c'est vivre² propose aux auxiliaires bibliothécaires en poste cette formation de niveau V de plus de 200 h sur le métier de bibliothécaire. 15 hommes sont sélectionnés cette année.

Marie-Odile Fiorletta présente la formation mise en place à Nancy d'octobre 2014 à juin 2015 pour un public mixte. Elle a rassemblé 12 personnes dont 8 ont réussi l'examen final. L'objectif est avant tout de professionnaliser les auxiliaires bibliothécaires en place et de former des suppléants en cas de transferts, libérations, etc.

À Fleury, comme à Nancy, les équipes enseignantes déplorent l'impossibilité

d'accéder à internet, et jusqu'à présent la non autorisation pour les personnes détenues permissionnaires de pouvoir effectuer un stage à l'extérieur. Malgré un contexte extrêmement contraignant, les bilans de ces formations sont positifs. Les formateurs ont dû redoubler d'imagination pour pallier les problèmes rencontrés. Fleury et l'équipe de formation Île-de-France souhaitent continuer l'expérience. Nancy profite pour l'instant des bénéfices de cette formation auprès des auxiliaires toujours en poste, mais pense par la suite se tourner vers des formations plus courtes (type BDP ou nouvelles formations ABF).

INNOVATIONS

L'après-midi débute avec l'expérience innovante en train de se mettre en place dans les bibliothèques des établissements pénitentiaires de Bretagne. Cette ouverture extra régionale montre combien une coordination de longue date entre les établissements d'une même région permet de porter des projets cohérents et adaptés à la spécificité de ce public. Christine Loquet, chargée de mission régionale pour l'établissement public de coopération culturelle Livre et Lecture en Bretagne, décrit le concept de Facile à lire³ inspiré des pays du nord de l'Europe et déjà bien implanté dans les bibliothèques municipales bretonnes. Sa déclinaison au sein des bibliothèques pénitentiaires tombe sous le sens étant donnée la spécificité de ce public majoritairement faible lecteur. Chaque projet nommé Quartier livre est adapté à l'établissement pénitentiaire qui l'accueille. Il est établi en collaboration avec les coordinateurs culturels et les enseignants en place. Des structures mobiles et attractives sont privilégiées afin de porter le livre à des endroits où on ne l'attend pas (cour de promenade, salle de sport, coursive...). Un volet médiation avec des compagnies artistiques professionnelles est associé à la mise en place de ces espaces.

Séverine Clerc, Clarisse Houffel, éducatrice au sein de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et Aurélien Zann animateur vidéo à la maison d'arrêt de Metz

1. Marianne Terrusse (dir.), *La bibliothèque : une fenêtre en prison*, ABF, coll. « Médiathèmes », 2015, 192 p.

2. www.lirecestvivre.org

3. www.livrelecturebretagne.fr/facile-a-lire. Cf. Christine Loquet, « Une démarche inclusive : "Facile à lire", facile à faire », *Bibliothèque(s)*, n°80, oct. 2015, p. 22-24.



Nicolette Humbert

Imagier de photos réalisé au CP Nancy.

présentent la particularité des bibliothèques des deux quartiers mineurs en Lorraine : Metz (14 places) et Épinal (20 places, mixte) et rappellent que l'incarcération est possible en France à partir de l'âge de 13 ans. L'accès à la bibliothèque ne peut jamais être interdit, même lorsque le mineur est en régime rouge, c'est-à-dire interdit de télévision.

Le travail de la documentaliste se fait alors naturellement en partenariat avec les éducateurs.

Un petit film illustre ce travail transversal, fruit d'une collaboration intéressante entre bibliothécaire, éducateurs et professeurs. À partir de la lettre d'un poilu de la guerre 14-18 à son fils, il est demandé aux adolescents d'imaginer une réponse 100 ans après. Cette mise en perspective historique à l'aide de documents authentiques a permis également d'aborder la relation père-fils de manière originale. Le résultat est poignant.

L'association Le Didelot, présidée par Marie-Jeanne Poisson accueille les familles en attente de parler au CP de Nancy-Maxéville. Cela représente 34 000 passages par an dont celui de 7 000 enfants. Les bénévoles de cette association se sont interrogés sur la manière d'aborder la question de l'incarcération avec les enfants sans taire ni transformer la réalité et éviter les non-dits. L'absence de mots est destructurante pour les enfants et peut endommager la relation de confiance envers l'adulte et la loi. M.-J. Poisson conclut en présentant le livret à

destination des 4-7 ans, *Tim et le mystère de la patte bleue*. Ces livrets sont délivrés gratuitement sur simple demande auprès de l'Uframa⁵.

Claude André, présidente de l'association Jeune lectures présente les actions originales mises en place dans le bâtiment de l'accueil des familles du CP de Nancy-Maxéville ainsi qu'auprès des mamans incarcérées avec leur bébé dans les cellules mère-enfant. Tous les mercredis après-midis, trois bénévoles se relaient pour lire des albums de jeunesse aux enfants en attente de parler. La lecture individuelle est privilégiée, mais elle se fait parfois à 2 ou 3 au maximum. Cela touche des enfants de 11 mois à 11 ans qui passent entre 15 et 45 minutes à choisir et écouter des histoires. L'objectif est de s'adresser à l'imaginaire de l'enfant et de faire entendre la langue du récit différente de celle du quotidien.

Claude André se souvient de cet enfant qui revient d'un mercredi sur l'autre et demande la suite de l'histoire à l'endroit même où elle avait été coupée la séance précédente. Certains albums ont un succès fou : *Mon papa* d'Anthony Brown, *Bébé chouette* de Martin Waddell ou encore le magique *Délivrez-moi* d'Alex Sanders redemandé X fois par les mêmes enfants qui prennent un plaisir énorme à faire claquer la dernière page comme on claquer une porte. La permanence du récit aide à l'apaisement de ces enfants dont la vie est fragmentée.

INTERVENTIONS

Une table ronde concluait la journée en rassemblant professionnels (Bruno Barbier, CIP en charge de la culture et Aurélien Zann, animateur vidéo à la maison d'arrêt de Metz) et auteurs ou artistes ayant eu une expérience originale en détention.

Nicolette Humbert, illustratrice et photographe a présenté un imagier de photos réalisé au CP de Nancy-Maxéville par les personnes détenues à destination de leurs enfants. La première difficulté est

⁵ *Tim et le mystère de la patte bleue* pour les 3-7 ans, et *Avoir un parent en prison* pour les 7-11 ans sont disponibles auprès de l'Uframa (Union nationale des fédérations régionales des maisons d'accueil de familles et proches de personnes incarcérées) : 8, passage Pont Amilion - 17100 Saintes. Contact : uframa@wanadoo.fr <http://uframa.listoo.biz>

de se demander quoi photographier dans une salle où il n'y a rien. Au fil des séances, des petits objets sont apportés, d'autres préfèrent photographier un œil, une main, un tatouage... Tous s'intéressent à la technique photographique et apprécient de devenir réalisateur d'un objet livre.

Joël Egloff, romancier et scénariste relate son expérience d'atelier d'écriture durant une semaine auprès de six personnes détenues au CP de Nancy Maxéville en juillet 2015. Des jeux sont proposés d'emblée pour délier l'écriture, creuser en soi et chercher dans les souvenirs. Au final, les textes sont publiés dans le journal *Hermès* des personnes détenues.

Olivier Dautrey, directeur artistique de la résidence d'écrivains La pensée sauvage⁶ raconte la résidence de Raphaël Krafft, journaliste et écrivain à la maison d'arrêt de Metz et souligne l'importance du prolongement de ces actions. Les textes écrits par les personnes détenues ont été lus lors de la dernière édition du festival littérature et journalisme.

L'émission littéraire réalisée par les personnes détenues et l'animateur vidéo pour le canal interne (chaîne de TV interne à la prison) de la maison d'arrêt de Metz montre l'efficacité de ce type de médiation visuelle auprès de ce public : tous les livres présentés sont empruntés.

Marianne Masson conclut cette journée en remerciant les nombreux intervenants pour la richesse et la diversité de leurs interventions. Elle note les grandes disparités entre les bibliothèques des établissements pénitentiaires lorrains. Avec cependant des volontés de soutien affirmées de la part de la Drac et du CNL. Elle souligne les partenariats au cœur de la réussite des projets et souhaite que cette journée soit l'occasion de mettre en relation les différents professionnels du monde de la culture avec ceux de la justice.

MARIE-ODILE FIORLETTA
Médiathèque Manufacture, Nancy
Responsable du partenariat avec le CP
de Nancy-Maxéville

⁶ www.pensee-sauvage.fr

Groupe ABF
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les défis de l'édition contemporaine

❖ Rencontre avec Emmanuël Souchier, Jean-Yves Mollier et Éric Hazan

Cycle de conférences « Éditer aujourd'hui »,
Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines
d'Aix-Marseille Université (13), 18 janvier 2016

« Éditer aujourd'hui », un cycle de conférences initié par le master professionnel « Monde du livre » de l'université d'Aix-Marseille, interrogeait cette année les ruptures de l'édition contemporaine lors d'une rencontre organisée en partenariat avec le master « Métiers des archives et des bibliothèques », le SCD de l'université et l'ABF-Paca.

Après avoir fait porter sa réflexion en 2014 sur « L'accès à l'édition », cette journée a été l'occasion de revenir sur les différentes facettes du métier d'éditeur – de la conception à la diffusion d'un livre –, mais aussi de questionner le rôle et les pratiques des autres acteurs de la chaîne du livre. En effet, le monde de l'édition est en pleine mutation : entre l'apparition des nouvelles formes numériques et les difficultés liées au contexte économique, éditer aujourd'hui semble être un véritable défi pour un éditeur indépendant. Nous avons accueilli trois intervenants pour y réfléchir :

Emmanuël Souchier, sémiologue du texte et de l'image, professeur de littérature et d'information et communication au Celsa Sorbonne et auteur entre autres de l'article « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale » ; Jean-Yves Mollier, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, spécialiste de l'histoire de l'édition, auteur de nombreux ouvrages sur l'édition et tout récemment de *Une autre histoire de l'édition française* paru en 2015 aux éditions La Fabrique ; et enfin Éric Hazan, fondateur des éditions La Fabrique, spécialisées dans la publication d'essais politiques

traitant de thèmes sujets à polémiques et peu couverts par d'autres éditeurs, auteur et diffuseur de la revue *Nioques*.

« IL N'Y A PAS D'AUTEUR SANS ÉDITEUR »

En tant que sémiologue, Souchier invite à penser le texte dans sa matérialité, mais toujours sous l'angle de l'interdisciplinarité. Écartant d'entrée les dimensions sociale, politique, économique et industrielle du texte, il a choisi de centrer son propos sur une dimension particulière : la fonction éditoriale. Le but n'est pas de rendre compte de faits historiques, mais d'analyser et de comprendre des phénomènes communicationnels et sociaux. Les acteurs de la chaîne éditoriale sont nombreux et chacun d'eux est porteur d'une vision du texte que Souchier propose précisément d'interroger. Entre ces acteurs, notamment l'auteur et l'éditeur, une communication et une relation de pouvoir s'établissent autour du texte et de l'écrit. Parmi les nombreuses questions soulevées par le sémiologue, une en particulier agit comme un fil conducteur de ses recherches : un manuscrit, une édition originale et une édition illustrée donnent-ils à voir le même texte ? Avec cette problématique qui peut paraître simple, Souchier est revenu sur l'importance du décentrement disciplinaire, interrogeant par là la notion d'auteur et son rapport aux autres acteurs de l'écrit.

L'interdisciplinarité devient essentielle. Selon lui, en effet, « les historiens du livre ne s'intéressent pas nécessairement à l'histoire de l'écriture, et les historiens de l'écriture oublient qu'en fait il y a quand même quelques livres qui traînent dans notre culture ». De même, les études universitaires de littérature ne prennent pas souvent en compte la matérialité du livre et ce qu'elle nous dit du texte que nous avons sous les yeux, du lien qui existe entre l'écriture, le texte et l'objet que nous possédons en tant que lecteur.

C'est en travaillant sur les *Exercices de style* de Raymond Queneau et en analysant les différents états du texte – manuscrit, tapuscrit, différentes éditions commercialisées – que Souchier fait évoluer son questionnement. Si, pour le linguiste et le littéraire, le texte reste résolument le même, quels que soient ses différents états, le généticien,



Jean-Jacques Compain

Une salle comble pour cette deuxième édition d'« Éditer aujourd'hui » à la Maison de la recherche d'Aix-Marseille.

lui, les prend en compte. En effet, son premier geste est de classer et de mettre à jour les variantes d'un texte dans le but, par exemple, d'en établir une édition critique. Le généticien considère les différents états du texte chronologiquement. Cependant, son interprétation du texte considéré comme final ne prendra pas en compte ses états successifs antérieurs et ce qui se joue entre eux. Or, c'est précisément dans ce lien qu'il faut trouver du sens pour cerner « la relation intime entre la matière et l'esprit du texte ». Pour lui, considérer une édition d'un texte comme le stade final de ce texte serait même un paradoxe. Non seulement les autres écrits d'un auteur peuvent enrichir le texte, mais les acteurs de l'édition eux-mêmes, dans leur exercice professionnel, donnent un nouvel éclairage au texte qui crée du sens. Le livre est alors chargé d'une « polyphonie énonciative ». Les différentes éditions d'un même texte qui circulent sur le marché ne sont donc pas la même œuvre.

Emmanuel Souchier est alors revenu à l'acte d'écriture. Avec le premier manuscrit de Proust, nous avons pu voir que l'auteur lui-même anticipe les actes éditoriaux dans sa manière d'organiser son texte sur la page. Les codes culturels propres à l'édition sont déjà présents dans le premier geste anthropologique de création du texte.

QUEL AVENIR (PRÉVISIBLE) POUR L'ÉDITION ?

L'éditeur a donc un rôle clé à jouer, puisque la matérialité qu'il apporte à un texte lui confère une nouvelle voix. Toutefois, face à un paysage éditorial en pleine mutation, Jean-Yves Mollier s'interroge sur la place de l'éditeur dans le monde contemporain, en partant du livre fondamental d'André Schiffrin, *L'Édition sans éditeurs* (La Fabrique, 1999).

Dans cet ouvrage, Schiffrin explique que l'éditeur tel qu'il est apparu à la fin du XVIII^e s. n'existe plus. Initialement, l'éditeur substituait la logique de l'offre à la logique de la demande, à l'image de Charles-Joseph Panckoucke, inventeur d'un nouveau format et d'une nouvelle manière de commercialiser *l'Encyclopédie*. Il évoque donc les transformations qu'a connues le monde de l'édition aux États-Unis depuis le début des années 1980,

dues au phénomène de concentration. Ces années marquent le passage d'une forme de concentration de type industriel, c'est-à-dire un groupement de plusieurs maisons d'édition, à une concentration de type financier. Si Schiffrin ne remet pas en cause la logique capitaliste de l'édition, il dénonce cette concentration financière qui exige des éditeurs qu'ils réalisent un chiffre d'affaire supérieur à 10 % à une époque où l'inflation est extrêmement basse, empêchant ainsi toute prise de risque éditoriale puisque les éditeurs se contentent alors de reproduire le modèle des livres qui se vendent, au lieu de chercher de nouveaux auteurs qui pourraient faire évoluer notre vision du monde et de la littérature.

Schiffrin concluait qu'il était moins pessimiste quant à la situation de l'édition en France. Seize ans plus tard, Jean-Yves Mollier publie *Une autre histoire de l'édition française* aux éditions La Fabrique également : que s'est-il passé dans l'intervalle ? La France a suivi le modèle américain et le phénomène de concentration s'est accéléré. Cela s'est notamment vérifié en 2002, lorsque le groupe Vivendi-Universal, alors au bord de la faillite, a mis en vente sa branche française consacrée aux livres, modifiant ainsi la structure de l'édition française qui comportait à l'époque deux grands groupes (Hachette et Vivendi-Universal Publishing), quatre groupes moyens (Flammarion, Albin Michel, Gallimard, Le Seuil) et des centaines de PME de l'édition. Hachette a racheté Vivendi-Universal Publishing à hauteur de 40 %, et depuis, Flammarion a été racheté par Gallimard et Le Seuil a été vendu à La Martinière. Aujourd'hui, la structure de l'édition française voit à sa tête Hachette, un géant au chiffre d'affaire annuel supérieur à deux milliards d'euros, fortement présent au niveau international et dans le top 10 mondial des plus gros éditeurs, suivi par quelques groupes ayant un chiffre d'affaire annuel tournant autour de 200 à 600 millions d'euros et de centaines de PME de l'édition.

Autre phénomène contemporain essentiel : le poids de nouveaux acteurs dans l'économie du livre, tel Amazon. En 2014, le contrat qui liait Hachette à Amazon pour la commercialisation de ses livres aux États-Unis a expiré. Hachette a proposé à Amazon de reprendre le contrat à l'identique, mais ce

dernier a refusé et les deux groupes se sont retrouvés engagés dans de vives négociations. Hachette a fini par céder et par signer le contrat, dont les clauses n'ont pas été révélées au public. Ainsi, le monde de l'édition est confronté aujourd'hui à ce que l'on nomme le GAFÀ (Google, Apple, Facebook, Amazon), ces géants du web aux chiffres d'affaires colossaux – la valeur d'Apple est supérieure à 150 milliards d'euros – face auxquels le monde de l'édition ne peut rivaliser : les dix groupes éditoriaux les plus importants au monde représentent à peine 40 % du chiffre d'affaire d'Amazon. Ce dernier a d'ailleurs lancé son prix littéraire de l'auto-édition en 2015, et rémunère les auteurs auto-édités à hauteur de 70 %, alors que le taux avoisine les 10 % en passant par un éditeur traditionnel. En faisant cela, Amazon incite les auteurs à ne plus passer par les éditeurs, et nie ainsi toute la plus-value qu'ils apportent au livre. Amazon compte par ailleurs sur les réseaux sociaux pour promouvoir ces ouvrages, effaçant le rôle de conseil des libraires ou des critiques littéraires dans la presse, puisque ces nouveaux outils numériques font désormais partie intégrante de la construction de la visibilité littéraire, comme en attestent les chiffres de vente des livres écrits par des Youtubeurs célèbres, quand bien même la qualité littéraire de ces ouvrages n'est pas toujours au rendez-vous. Selon Mollier, la lecture n'est pas menacée, puisque l'humanité a lu sur bien des supports différents et continuera à s'adapter aux nouveaux supports amenés par le numérique. En revanche, nous sommes confrontés aujourd'hui à de nouveaux acteurs de l'économie mondiale, des géants dont le but est de faire le maximum de profit, et qui ont la volonté de gagner le plus de terrain possible sur leurs concurrents. On peut donc s'interroger sur la place qu'il restera alors aux acteurs de la chaîne du livre.

L'INTERPROFESSION, UN RECOURS ESSENTIEL POUR L'ÉDITION INDÉPENDANTE

Face à cette concentration croissante de l'édition autour de quelques empires industriels, on peut s'interroger sur la manière dont subsiste la myriade de petites maisons indépendantes qui composent une partie du paysage éditorial



Présentoir d'ouvrages sur l'édition indépendante à la BU d'Aix-Marseille.

actuel. Éric Hazan a d'emblée donné une grande place à la réflexion sur les enjeux du monde éditorial dès la création des éditions La Fabrique. L'un des tout premiers auteurs de son catalogue n'est autre qu'André Schiffrin, qui y a dirigé l'ouvrage collectif *Le Livre : que faire ?* donnant la parole à de multiples acteurs du monde du livre pour un débat, déjà, sur le thème « Éditer aujourd'hui ». Éditeur aux éditions d'art Hazan à partir de 1983, puis fondateur des éditions La Fabrique en 1998, il a choisi de s'interroger, à partir de son expérience personnelle, sur la manière de faire connaître un livre lors de sa parution dans le cas d'une maison d'édition peu connue, disposant de peu de moyens financiers. Pour lui, cet accompagnement du livre à sa sortie des presses de l'imprimerie passe par le recours aux richesses de l'interprofession : c'est alors tout un réseau qui se met en place afin d'encourager cette diffusion.

L'éditeur a tout d'abord réfléchi aux difficultés éprouvées par les petits éditeurs face aux médias. Trop peu de temps est consacré au livre sur les ondes, d'autant plus lorsqu'il s'agit de livres de petites maisons : sur France Culture, c'est tous les ans et demi seulement que l'on évoque les ouvrages de La Fabrique. Le constat est également mitigé en ce qui concerne la presse écrite, bien qu'elle traite davantage des nouvelles parutions littéraires. On y retrouve principalement des critiques d'ouvrages issus de grands groupes éditoriaux, mais peu de titres publiés par de petites maisons indépendantes. Plusieurs raisons à cela : tout d'abord, un petit éditeur n'a pas les moyens de s'offrir des pages publicitaires, principale source de revenus

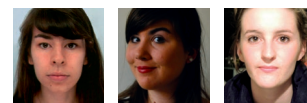
des suppléments critiques. Les gros éditeurs accaparent alors ces espaces et, en contrepartie, voient leurs livres privilégiés dans les rubriques dédiées à la critique. De même, les critiques littéraires sont nombreux à aspirer à une carrière d'écrivain et à nourrir l'espoir de se faire publier un jour. Pour ces raisons, ils favoriseraient les critiques élogieuses d'ouvrages de gros éditeurs afin d'augmenter leurs chances d'atteindre cet objectif. Enfin, les publications d'un éditeur engagé sont passées sous silence dans la presse quand il adopte certaines prises de position, comme c'est le cas pour La Fabrique et la question palestinienne, traitée dans plusieurs ouvrages de la maison. Seul le nouveau média que constitue internet pourrait représenter une mise en valeur positive. Que la critique soit bonne ou mauvaise importe peu, l'essentiel étant que l'on parle du livre. Toutefois, malgré cette note optimiste, le phénomène reste restreint et lié à des initiatives singulières.

Pour Hazan, « l'oxygène » des éditeurs réside véritablement dans les librairies indépendantes. Une cinquantaine d'entre elles soutiennent et valorisent le travail de La Fabrique à travers la France, et les relations avec ces acteurs du monde du livre sont cruciales pour la bonne marche de la maison. D'une part, cette relation s'entretient par l'intermédiaire du diffuseur – dans le cas de La Fabrique, Les Belles Lettres – et

donc des représentants, qui transmettent aux libraires les arguments recueillis auprès de l'éditeur pour présenter une prochaine publication. Les échanges avec les représentants sont toujours essentiels pour lui, qui tient à ce qu'ils disposent des manuscrits afin de connaître au mieux les futures parutions ; les libraires sont également nombreux à recevoir des services de presse de la part de La Fabrique – dont les envois sont privilégiés par rapport à ceux des journalistes –, mais aussi, lorsque cela est possible, des épreuves reliées de l'ouvrage avant sa parution. D'autre part, le contact direct avec les libraires est primordial, et passe notamment par des visites régulières ; il s'agit aussi de répondre présent à chaque invitation, quelle que soit la structure qui en est à l'origine, afin de nouer des liens privilégiés avec eux.

L'éditeur prend aussi à cœur l'instauration d'un lien privilégié avec le lecteur en tant que destinataire final du texte. Il se matérialise par un site web clair, bien agencé et dynamique : celui de La Fabrique¹ propose de courtes vidéos de présentation de chaque nouvelle parution. Pour Hazan, l'édition actuelle passe donc par un travail de qualité autour du livre, mais aussi par tout un travail relationnel et de communication qui suit la fin de la fabrication du livre proprement dite.

Devant un public nombreux, ces trois personnalités du monde du livre ont ainsi dessiné un paysage éditorial contemporain très vivant mais fragile, nécessitant une attention soutenue et active de la part de tous les acteurs de la chaîne du livre.



CLARA BALLESTER, CRYSTEL JUNCA
ET LUCILE RIVAUX
Étudiantes du master 2
« Monde du livre »
Université d'Aix-Marseille

1. www.lafabrique.fr/index.php

❖ **RETROUVEZ** l'enregistrement sonore de la conférence, des articles d'analyse sur le monde du livre contemporain, les autres cycles de conférences du master et des entretiens avec des professionnels du livre sur le carnet de recherche du master « Monde du livre » : <http://mondedulivre.hypotheses.org/>

NOUVEAU

Redonner le goût et l'envie de lire aux enfants... mais pas seulement

BIBLIOTHÈQUES, ENFANCE ET JEUNESSE

Sous la direction de Françoise Legendre

Enchantez la bibliothèque... Entourés d'écrans dès leur plus tendre enfance, les jeunes ont aujourd'hui tendance à bouder la lecture. Les bibliothèques ont élargi leur offre aux documents sonores, aux jeux vidéo et à l'édition numérique, mais pour inciter les plus réticents à lire, il est essentiel de créer un univers attractif, voire enchanteur.

Afin de susciter la réflexion et d'encourager l'action, la coopération, les partenariats..., les auteurs interrogent les bibliothèques sous divers angles – histoire, mutations, publics, enjeux de la médiation. À travers des articles spécifiques étudiés par genre, ils analysent tous les secteurs d'une offre « jeunesse », plus foisonnante que jamais. Ils abordent les manières d'assurer l'accueil, de concevoir les espaces, d'inventer des parcours multimédia, ainsi que celles d'organiser des rencontres avec des intervenants qualifiés et d'établir des relations avec les institutions scolaires dans un esprit de complémentarité.

Enfin, l'ouvrage met en lumière l'importance de la bibliothèque en tant que service public et lien intergénérationnel qui permet aux jeunes de s'épanouir dans un climat de confiance et de liberté. Il s'adresse aux bibliothécaires comme à tous ceux qui interviennent dans l'itinéraire culturel des enfants, des adolescents et même des adultes. On y trouve aussi des encadrés avec de nombreux renseignements pratiques et adresses utiles.

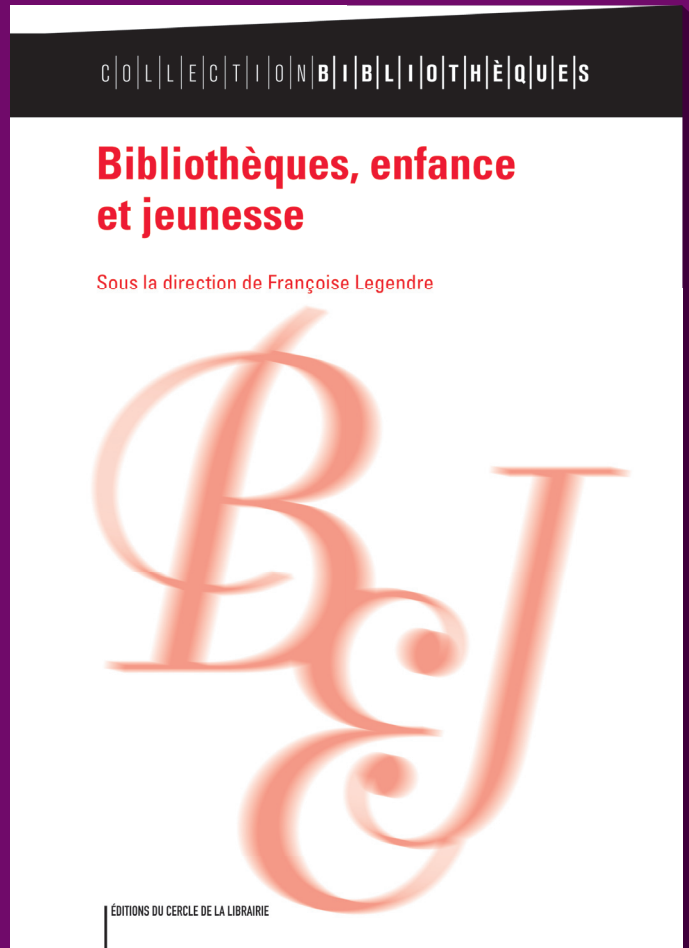
Commandez le vite

Dans la « Collection Bibliothèques » - 320 pages

- ISBN 978-2-7654-1489-6 • ISBN numérique 978-2-7654-1490-2
- ISBN PDF 978-2-7654-1491-9 • ISBN Epub 978-2-7654-1492-6

- 45 € TTC / 42,65 € HT - Version papier • 31,50 € TTC / 29,86 € HT Version consultable
- 33,75 € TTC / 31,99 € HT - Version téléchargeable (epub ou PDF)

Pour plus de renseignements, contactez-nous sur commercial@electre.com



© Agence Massai - Shutterstock



www.electrelaboutique.com

AFRIQUE FRANCOPHONE

Des associations de bibliothécaires fortes pour un développement durable

→ Séminaire/atelier BSLA

« Construire des associations de bibliothécaires fortes »,
Yaoundé (Cameroun), 2-4 décembre 2015

Le retard qu'accuse le développement des bibliothèques dans plusieurs pays d'Afrique, notamment dans l'espace francophone est dû en grande partie à l'inexistence ou à l'inefficacité des associations de bibliothécaires.

Le lecteur averti n'est pas étonné de l'intérêt que l'Ifla, et particulièrement le projet Building Strong Library Associations (BSLA : « Construire des associations de bibliothécaires fortes »), porte à l'Afrique depuis plusieurs décennies, et en particulier à l'Afrique francophone depuis quelques années en ce qui concerne la création des associations de bibliothécaires. En effet, c'est une région qui est restée longtemps inexpérimentée dans ce domaine. Le retard qu'accuse le développement des bibliothèques dans plusieurs pays d'Afrique, notamment

dans l'espace francophone est dû en grande partie à l'inexistence ou à l'inefficacité des associations de bibliothécaires. Or, les États sont de plus en plus conscients sous tous les cieux que ces institutions sont des outils importants de développement.

Mais comment mettre en place des associations bien structurées, bien organisées, bref efficaces et capables d'être des interlocutrices entendues des pouvoirs publics ? Comment faire d'elles des lieux de réflexion pouvant proposer aux États ou aux collectivités des projets porteurs dans le domaine des bibliothèques ?

Il s'agissait donc, pendant ce séminaire/atelier, de former des gestionnaires des associations de bibliothécaires conscients des enjeux en présence, capables d'assurer une présence continue des professionnels sur l'échiquier du débat pour le développement harmonieux et durable. Cette entreprise reposait sur trois piliers :

- définition des objectifs et actions à mener ;
- démarches à adopter ;
- travail en réseau au niveau national et international.

C'est en ce sens qu'il convient de lire dans le rapport relatif au séminaire : « *Mettre sur pied un réseau viable d'associations des pays francophones d'Afrique, mais aussi [...] renforcer leurs capacités ainsi que celles des dirigeants pour qu'ils puissent contribuer au développement de leur pays.* »

Le défi a-t-il été relevé ? C'est ce que nous essayerons de voir en suivant le déroulement de cette rencontre. Mais, avant de nous pencher sur les contenus des ateliers, donnons pour commencer un bref historique des activités du projet en Afrique, et une rapide présentation de la situation des associations de bibliothécaires dans les pays francophones d'Afrique.

À L'ORIGINE DES ATELIERS BSLA EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Depuis 2010, l'Ifla a mis en place le projet BSLA pour accompagner les pays qui le souhaitent dans la mise en place des associations de bibliothécaires. Six pays pilotes d'Afrique centrale et d'Afrique de l'ouest avaient été choisis au départ, dont le Cameroun où ce projet s'est étendu de 2010 à 2012. Pendant cette période, des experts de l'Ifla ont entretenu les professionnels camerounais de l'information sur les différents aspects relatifs à la création et à la gestion d'une association professionnelle. Les missions effectuées par ces experts ont réussi à redynamiser l'Association des bibliothécaires, archivistes, documentalistes et muséographes du Cameroun (ABADCAM), en sommeil depuis plusieurs années. Dans la foulée, nous pouvons également inscrire à l'actif de l'ABADCAM l'élection de son président Alim Garga au sein du comité permanent « Gestion des associations de bibliothèques ». Cette



© Freddy Tembock

L'ouverture du séminaire présidée par Hilarion Etong (vice-président de l'Assemblée nationale du Cameroun (au centre). À ses côtés, de g. à dr., Samuel Efoua Mbozo'o (doyen de la Faculté des Lettres et sciences humaines, Univ. de Douala), Rosemary Shaffack (prés. de la section Afrique de l'Ifla, vce-présid. de l'ABADCAM), Alim Garga (prés. de l'ABADCAM) et Michel Guechoun (secr. gén. de l'ABADCAM).

¹ Rapport final. www.abdcam.sitew.com

nomination a contribué à accroître la visibilité de l'association.

Depuis lors, L'Ifla a qualifié ce réveil « d'expérience concluante² » et a décidé de passer à une approche régionale. À partir de 2013, le champ de travail de cette institution s'est élargi à plusieurs pays. Le Cameroun constitue désormais un modèle pour l'Afrique francophone.

PRÉLIMINAIRES DU SÉMINAIRE/ATELIER

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le premier vice-président de l'Assemblée nationale du Cameroun. Le Professeur Samuel Efoua Mbozo'o, doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'université de Douala, invité spécial, a insisté sur la nécessaire mise en place par les États des moyens humains, financiers et logistiques qui devraient permettre aux professionnels de remplir leurs missions. Barbara Schleihagen, présidente du comité permanent « Gestion des associations de bibliothèques » de l'Ifla, souhaitant la bienvenue aux séminaristes est revenue sur les objectifs de cette rencontre. Celle-ci, a-t-elle affirmé, « s'inscrit en droite ligne de notre objectif commun visant d'une part à construire des associations de bibliothécaires solides pour des sociétés inclusives, et à renforcer le dialogue entre les associations de bibliothèques des pays francophones d'autre part. »

Le renforcement des capacités des dirigeants et des membres de ces associations est une préoccupation majeure de l'Ifla qui sait qu'une faiblesse à ce niveau pourrait compromettre la réussite de ses projets et de ses idéaux. Barbara Schleihagen pouvait à juste titre conclure : « Je suis convaincue que notre séminaire/atelier permettra d'approfondir les connaissances, de mettre sur pied des plans d'action concrets et de faire de nouvelles rencontres sur tous les plans³. » Ce mot a été suivi des encouragements de Fiona Bradley, la coordonnatrice du projet BSLA.

UN PARTENARIAT AVEC L'ABF

Un partenariat prometteur avec l'ABF a ensuite débuté par des échanges en

vidéoconférence entre l'ABF, représentée par Olivia de la Panneterie, sa déléguée générale et les membres du bureau de l'ABADCAM ainsi que les représentants des divers pays présentés. Une séance de questions-réponses a permis aux participants de comprendre le fonctionnement de l'ABF : personnel salarié, subventions de l'État, manière de procéder pour influencer les pouvoirs publics ou les collectivités territoriales, etc.

Alim Garga et Anne Verneuil ont signé le 7 décembre 2015 un protocole d'accord entre l'ABADCAM et l'ABF, stipulant que, pendant deux ans, les deux associations s'engagent à :

- partager leur expertise et leurs contacts professionnels ;
- contribuer à une meilleure visibilité de l'association partenaire dans leurs documents et supports respectifs de communication ;
- répondre autant que possible aux sollicitations de l'association partenaire⁴.

L'ABF fournira en outre à titre gratuit ses publications payantes à l'ABADCAM, sous forme papier et électronique. L'ABADCAM s'engage à son tour à alimenter régulièrement la carte mondiale des bibliothèques francophones. Des échanges de personnels sont également envisagés.

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DE BIBLIOTHÉCAIRES DANS LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE CONCERNÉS

Le séminaire, qui a rassemblé 38 participants, était financé par l'Ifla et a bénéficié du soutien de l'ABF, des autorités camerounaises et de l'Institut Goethe de Yaoundé. Une dizaine de pays francophones d'Afrique centrale et de l'ouest étaient initialement attendus à ce séminaire : Congo, Sénégal, Tchad, Bénin, Mali, Côte d'Ivoire, Gabon, Burkina Faso, Madagascar, Mali. Ces trois derniers pays n'ont finalement pas été représentés pour des raisons diverses et se sont excusés. Le Togo, la Guinée Conakry et le Niger souhaitent vivement participer aux prochaines rencontres. Les échanges ont été fructueux en ce sens que les diverses contributions ont permis d'évaluer et de comprendre d'une manière

générale la situation des associations de bibliothécaires dans les pays francophones, et de recenser leurs difficultés.

Le Cameroun, le Sénégal, le Benin, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Mali, le Togo et le Burkina Faso disposent déjà d'une association de bibliothécaires. Le Tchad a initié un projet dans ce sens dans le domaine de la lecture publique. Les autres pays en sont encore à des balbutiements.

D'une manière générale les professionnels des pays francophones souffrent d'une insuffisance d'accompagnement de la part des pouvoirs publics. L'enthousiasme au niveau de potentiels adhérents n'est pas encore gagné du fait d'une mauvaise visibilité et d'une absence d'évaluation de leur impact au niveau de la profession et dans la société. Mais l'appel lancé par l'Ifla a été entendu et portera certainement des fruits. L'offre de formation n'est pas suffisante. Il y a cependant des structures d'enseignement tels que l'École supérieure des Sciences et techniques de l'information et de la communication (ESSTIC) qui forme les professionnels de l'information documentaire, l'Université Protestante d'Afrique centrale de Yaoundé (UPAC) ; l'École des bibliothécaires archivistes et documentalistes de Dakar (EBAD), et la liste n'est certainement pas exhaustive.

LES MODULES

Le séminaire de Yaoundé s'est décliné en exposés et ateliers de réflexion. Il s'agit d'un « Programme complet proposant une approche stratégique et coordonnée pour construire la capacité d'action et la viabilité des associations de bibliothécaires⁵ ». Il comporte quatre modules. Nous repreneons ci-dessous leurs contenus.

• **Les associations de bibliothécaires dans la société** (module 1), par Alim Garga, président de l'ABADCAM. Les participants ont pu identifier les missions d'une association professionnelle et relever les facteurs favorisant son succès. On a mis en évidence les groupes constitutifs de l'association, et mené une réflexion sur les conditions d'admission des membres. On a également étudié les préoccupations qui doivent guider le professionnel lors de la définition de leurs missions qui doivent en partie être

² www.ifla.org

³ www.abadcam.sitew.com

⁴ Voir le protocole d'accord.

⁵ www.ifla.org



© Freddy Temboc

Des professionnels attentifs...

différentes de celles d'un syndicat. En effet, bien que les deux types d'association rassemblent des personnels qui militent pour la reconnaissance et la défense d'intérêts communs, les syndicats se penchent davantage sur les conditions de travail et les rémunérations. Il a été bien entendu que le rôle d'une association professionnelle de bibliothécaires est de « mener une réflexion en rapport avec l'institution, en vue de fournir une expertise et une innovation, contribuer à la formation et à la protection de la propriété intellectuelle⁶ ». Cela suppose :

- l'adoption de normes relatives aux activités principales ;
- les services aux membres ;
- l'amélioration des techniques qui nécessite une attention assidue par rapport à la formation continue ;
- la gestion des relations entre l'association et les communautés.

Ce dernier point constitue pour nos sociétés africaines l'un des défis majeurs à relever du fait des mentalités qui ne sont pas encore entièrement réformées quant à la place des bibliothèques dans le développement d'une nation.

Enfin, le rôle des bibliothèques en tant qu'outil de préservation de l'héritage culturel national ne devrait pas passer inaperçu dans l'espace francophone à une période où les replis identitaires, sources d'incompréhension entre les cultures ou les individus, sont fustigés.

• **Construire votre association de bibliothécaires** (module 2), par Rosemary Schafack, présidente de la section Afrique de l'Ifla. Les débats et les échanges relatifs à ce module portaient sur les éléments qui caractérisent une association forte. Si les points abordés étaient assez variés, la réflexion portait surtout sur des thématiques suivantes liées au choix des responsables, à l'adhésion des membres, aux obligations des uns et des autres. Pour atteindre les objectifs, l'intervenante a rappelé qu'il faut respecter un certain nombre de principes. Ainsi, les participants ont retenu qu'une association professionnelle efficace, c'est...

— *D'abord une communication efficace et réussie.* Une communication réussie au sein de l'association professionnelle est le point de départ pour toutes les actions. Les membres doivent adhérer à la vision car il faut pouvoir créer une synergie qui favorise l'implication de toutes les parties prenantes. Parlant particulièrement des « émetteurs » que sont les responsables de l'association, on a pu déterminer les caractéristiques d'un bon communicateur tout en mettant en évidence les moyens et les méthodes à mettre en œuvre ici pour atteindre les objectifs. Dans ce contexte, un plan de communication s'impose. Tous ces atouts doivent être des éléments déterminants dans le choix des leaders.

— *Avoir des principes de bonne gouvernance.* Il faut pouvoir déterminer des lignes directrices en ce qui concerne la conduite de l'association. L'observation de ces principes augmente sa crédibilité à l'intérieur et à l'extérieur.

— *Des leaders comprenant bien leur rôle.* Les postes clés de l'association sont ceux de président et vice-président. À vrai dire, le nombre et les fonctions des membres du bureau dépend des besoins. Le président doit présenter les atouts les nécessaires pour être un bon leader. Parmi les plus importants, on note : l'aptitude à diriger, à créer une synergie orientée vers l'atteinte des objectifs ; la fiabilité ; l'aptitude à communiquer. Car comme l'a souligné le quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune*, il s'agit également de « prêcher pour que les gouvernements mettent les moyens humains, linguistiques, financiers et logistiques à la disposition des structures documentaires, car celle-ci peuvent également contribuer au développement du pays⁷ ».

Nous aurions cependant souhaité que cette affirmation soit plus catégorique, les bibliothèques contribuant efficacement et grandement au développement des pays. Sinikka Sipilä, ancienne présidente de l'Ifla ayant travaillé en Afrique, montrait bien dans un entretien avec Véronique Heurtematte avant le congrès de Lyon en août 2014, le rôle essentiel que jouent les bibliothèques dans le développement de l'Afrique et dans un pays comme la Finlande⁸.

Une réflexion a également été menée sur les différents comités à mettre en place. On a retenu, entre autres, que leurs missions doivent être bien définies et que leur nombre dépend des besoins en présence.

• **Assurer la viabilité des associations** (module 3), par Bernard Dione, enseignant à l'Ebad de Dakar. On y a relevé les éléments qui permettent à une association de l'inscrire comme un lieu de rassemblement

⁷ Steve Libam, « Les bibliothécaires africains en conclave », *Cameroon-Tribune*, n° 10984 du 3 déc 2015, p. 6.

⁸ Sinikka Sipilä, « Les bibliothèques sont essentielles comme l'air qu'on respire », entretien avec Véronique Heurtematte, *Livres Hebdo*, hors-série Ifla, août 2014, p. 4-5.

⁶ Voir module 2.



© Freddy Temboc

Vue d'un atelier...

et d'expression des professionnels ou encore une interlocutrice durable des pouvoirs publics. Pour commencer, la « durabilité » a été ainsi définie dans le document de travail ce terme : «...ensemble des capacités d'une association à développer des stratégies de croissance et de développement qui l'aident efficacement et effectivement dans le futur⁹ ». Ceci nécessite la mise en œuvre d'un certain nombre de préalables que sont le recrutement durable et la planification. Cette dernière comporte des objectifs stratégiques – à long terme – et opérationnels – à court terme. Le développement professionnel, la formation, la transparence dans les activités et les résultats obtenus, et la relève ne doivent pas être négligés.

Si l'on veut soutenir son association de telle sorte qu'elle s'inscrive dans la durée il convient d'élaborer des stratégies claires bien comprises par les membres ou le public.

Les personnes retenues pour assurer le fonctionnement de l'association ne sont pas forcément des salariés. On peut recourir à des volontaires. Nous avons enfin retenu que l'implication

des membres du bureau responsable de l'association et des volontaires dépend de la mise en œuvre d'un certain nombre de principes :

- définition claire des responsabilités ;
- une bonne structuration des postes ;
- une capacité à gérer les conflits ;
- un système de récompenses pour le travail accompli ;
- s'assurer que chacun a des défis à relever, y compris les volontaires ;
- mise en œuvre des outils d'intégration, ex : rencontres, réunions, activités diverses programmées selon une périodicité précise ;
- un système d'évaluation qui permette à chaque membre du bureau de connaître son niveau de compétences.

• **Partenariats et collecte de fonds** (module 4), par Michel Guechoun enseignant associé à l'Esstic, Yaoundé. Une association sans partenaires et sans moyens financiers ne peut atteindre ses objectifs. Quels sont donc les différents partenaires susceptibles de soutenir une association ? Comment rechercher des sponsors ? Quelle est la place du marketing ? Telles sont les questions que l'auditoire a dû se poser en abordant ce module.

– *Les partenariats*. La recherche de partenaires doit s'accompagner de l'observation d'un certain nombre de principes, notamment en ce qui concerne les moyens de maintenir de bonnes relations avec eux. Ceci implique : le loyalisme ; la confiance, le suivi des projets devra être assuré par une personne intègre ; une communication à la fois efficace et efficiente (c'est-à-dire écoute, partage, moyens de communication adéquats) ; le respect de l'éthique.

La nature des partenaires dépend des possibilités offertes. Dans tous les cas, il convient de développer des relations avec : des agences ou des organismes gouvernementaux ; des organismes nationaux ou internationaux ; d'autres associations, afin de mobiliser des ressources financières et humaines conséquentes, d'acquiescer davantage de crédibilité d'expertise et de visibilité. L'Ifla offre des opportunités pour faire partie de ses réseaux.

Des conflits peuvent naître dans ce processus avec les partenaires ? Il faut savoir identifier les sources de mésentente, savoir reconnaître et corriger ses erreurs ou ses attitudes et revoir les attentes des partenaires. L'on retiendra qu'une définition claire de l'objet des alliances et une évaluation régulière des résultats sont les deux conditions de réussite les plus importantes.

– *La collecte des fonds*. L'argent est le nerf de la guerre. Sans argent, les projets et missions ne seront que lettre morte. La recherche des financements nécessite un savoir-faire. On distingue deux sources de financement :

– *Les fonds collectés auprès des partenaires*. À cet effet, il faudra identifier les sources de financement, préparer une demande de subventions. L'intervention de personnes averties en cas de difficulté dans la négociation s'avère nécessaire.

– *Les fonds propres de l'association*. L'association doit être capable de générer une partie de ses revenus par des activités et des produits mis en vente et les contributions de ses membres.

⁹ Voir www.abadcam.sitew.com

En ce qui concerne les activités, on retiendra notamment les formations ou les séminaires. Quant aux produits il s'agit des publications diverses, notamment les revues.

La transparence financière dans la gestion de l'association est une condition de stabilité.

DES RÉOLUTIONS POUR L'AVENIR

Au terme de ces échanges les participants de ce séminaire ont adopté des résolutions qui devraient faciliter la mise en application des principes retenus et favoriser le renforcement des capacités. Elles se résument en quatre points principaux :

- Mise en place d'une plateforme d'échange entre pays francophones.
- Mise en place d'un comité de suivi

et d'évaluation du projet pour les pays impliqués.

- Organisation d'activités visant à entraîner une plus grande adhésion des jeunes professionnels au sein des mouvements associatifs.
- Actions en direction des pouvoirs publics, Gagner en influence auprès des décideurs.

Au terme de cet exposé riche en enseignements et en principes, les regards se tournent vers l'avenir. Il faut espérer que les participants sauront mettre à profit ce qu'ils ont reçu et réussiront à produire un écho favorable auprès des pouvoirs publics et de la société. L'engouement suscité par cette première rencontre permettra l'intégration d'autres pays et nécessitera d'autres financements. La tâche est ardue, mais les professionnels sont

de plus en plus déterminés et savent qu'ils doivent réussir leur mission. En effet, dans ce processus, du début à la fin, il s'agit chaque fois de l'accès à l'information considérée comme source de développement durable et d'épanouissement des peuples.



LOUISE LUTÉINE BALOCK

Chargée de cours-École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC), Yaoundé (Cameroun), Département de l'Information documentaire, ABADCAM, Chargée de la Coopération

EUROPRESSE.COM



Découvrez notre nouvelle interface

Accédez à plus de
8000 sources d'information



Pour en savoir plus sur Europresse.com
contactez David JULIEN
david.julien@cedrom-sni.com - 01 44 82 73 57


EUROPRESSE.COM
une solution de CEDROM SNI

Un non-congrès sur l'accès aux savoirs

Next Library, Århus (Danemark), 12-15 septembre 2015.

Next Library 2015 a rassemblé 350 professionnels à Århus (Danemark) en septembre 2015, et généré 700 tweets en 2 jours. Le but de cette rencontre était bien sûr Next Library, mais le clou du spectacle était la visite de Dokk1, la nouvelle bibliothèque centrale de la ville d'Århus.

Dokk1, la toute nouvelle bibliothèque centrale de la ville d'Århus est la véritable clé de voûte de la nouvelle de la politique municipale pour protéger la vieille ville menacée par la montée des eaux liée au réchauffement climatique. C'est un bâtiment ambitieux qui abrite un parking, la bibliothèque, un guichet unique, et des bureaux. Sa particularité est de présenter une architecture complexe avec un troisième étage à 7 façades posé en décalage par rapport aux étages du dessous. L'ensemble est vitré de façon à refléter le ciel, le port d'une part et la ville de l'autre¹.

Événement pour les professionnels des

bibliothèques, Next Library se déroule tous les deux ans environ à Århus, Danemark. Il est basé sur l'interaction entre participants et se veut avant-gardiste et innovant. Next Library privilégie les formes actives, ateliers, rencontres-débats, prises de parole rythmées (« *ignite talks* », « *PechaKucha* », « *pitch* »²...), plutôt que les conférences.

Les thématiques qui ont été particulièrement au cœur des débats ont touché pour la plupart à la question de l'accès aux savoirs.

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ET ACCÈS AUX SERVICES ADMINISTRATIFS

Au Danemark, beaucoup d'administrations

1. Pour en savoir plus sur la nouvelle bibliothèque centrale d'Århus, Dokk1, voir : Amandine Jacquet, « Århus : du mythe à la réalité : plus de 20 ans pour voir Dokk1 sortir de terre », *BBF*, 21 janvier 2016. <http://bbf.enssib.fr/contributions/Århus-du-mythe-a-la-realite>

2. Retrouvez les présentations et les vidéos de l'événement sur le site Next Library : www.nextlibrary.net/page/communication-next-library-2015. Mais aussi : #NextLibrary2015



© Bibliothèques d'Århus.

La Dokk1, située à l'embouchure du fleuve Århus sur la mer du Nord.

(dont les services municipaux Carte d'identité et passeports) nécessitent de faire soi-même les démarches en ligne. Il est donc obligatoire d'avoir un mail et de savoir l'utiliser pour résider au Danemark. Par conséquent, toutes les bibliothèques danoises offrent des cours sur les compétences numériques nécessaires comme, par exemple, la signature électronique. De plus, de nombreuses bibliothèques accueillent des « guichets uniques » (passeports, sécurité sociale...). Ces bureaux d'accueil et d'information administrative sont de véritables services implantés dans les plus grosses bibliothèques. Dans les bibliothèques plus petites, ce service est rendu par les bibliothécaires eux-mêmes, à l'exemple de Viby³.

LES DONNÉES OUVERTES, ENJEU CITOYEN ET RESPONSABILITÉ DES BIBLIOTHÈQUES ?

La question des données a été largement débattue lors des différentes sessions. Quelques éléments ont émergé : les données impactent le développement de nouveaux services (en permettant par exemple de faire une étude des besoins de la population). Mais les données ne sont pas toujours ouvertes : la bibliothèque peut-elle et doit-elle être le lieu qui concentre et gère les données de façon à ce qu'elles restent ouvertes et soient accessibles aux citoyens ? Cela paraîtrait logique si l'on considère que de telles masses d'information doivent être conservées, stockées, analysées, triées, organisées et diffusées...

LES HORAIRES D'OUVERTURE, ÉTERNEL DÉBAT...

Lié à une volonté d'ouverture maximale, mais également à des problématiques de restrictions budgétaires, de nombreuses bibliothèques danoises permettent à leurs usagers d'entrer dans la bibliothèque alors même que le personnel est absent. L'accès est possible en se loguant avec sa carte d'adhérent⁴, généralement entre 8h et 20h voir 22h.

3. Pour en savoir plus sur les différentes bibliothèques visitées, voir la carte des bibliothèques du monde. www.abf.asso.fr/librarymap

4. Au Danemark, l'équivalent de la carte vitale française sert également de carte de bibliothèque, à partir de 14 ans.

C'est le cas de grandes bibliothèques comme Dokki, mais aussi de petites structures dont le personnel salarié ne peut être présent que deux jours par semaine par exemple. Le reste du temps, la bibliothèque est donc ouverte en libre-service ou avec la présence de bénévoles, membres de l'association des Amis de la bibliothèque.

Le sujet des ouvertures sans personnel a bien sûr créé la surprise parmi les participants étrangers. Bien que relativement accepté parmi les professionnels danois, il fait cependant débat. Une bibliothécaire d'Helsingør (Elseneur en français, sur l'île de Seeland) témoigne que, d'après les statistiques, les usagers fréquentent très peu la bibliothèque en l'absence des bibliothécaires. « *Ce n'est pas intéressant pour eux. Ils aiment venir et parler avec nous.* » Un bibliothécaire de l'agglomération de Gribskov (également sur l'île de Seeland) fait état de difficultés rencontrées dans une bibliothèque de quartier : des jeunes immigrés entrent dans la bibliothèque en l'absence du personnel, cassent le matériel et y vendent de la drogue. Mais ce problème paraît peu fréquent au regard des 130 bibliothèques qui pratiquent l'ouverture en autonomie.

IMPLICATION CITOYENNE ET APPROPRIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PAR LES USAGERS

Le réseau des bibliothèques d'Århus est un des co-fondateurs du document *Design thinking for libraries*⁵. La co-création, et l'implication des citoyens ont donc tout naturellement une grande place dans les relations entre la bibliothèque et les usagers.

Dokki a signé une convention avec plus de 70 partenaires qui permet à ces derniers d'utiliser les locaux de la bibliothèque pour leurs activités (même en l'absence du personnel) dans la mesure où leurs buts sont conformes à ceux de la bibliothèque. Un club fait voler des drones à partir de la terrasse de la bibliothèque et facilite ainsi la découverte de ces engins par les non-initiés.

« *La bibliothèque est leur endroit. Les bibliothécaires sont de simples facilitateurs dans l'utilisation que veulent*

5. Le site d'origine : <http://designthinkingforlibraries.com/> et la traduction française : <http://lrf-blog.com/design/>



CC BY-SA Amandine Jacquet

Le jardin collectif de la bibliothèque de Risskov.

avoir les usagers de la bibliothèque. Les bibliothèques ont vocation à répondre aux besoins des citoyens » explique Rolf Hapel, le directeur des services aux citoyens et aux bibliothèques d'Århus. C'est pourquoi les Danois sont très attachés à leur bibliothèque. En 2006, suite à une coupure budgétaire, il a été question de fermer une des grosses bibliothèques du réseau de Århus. Mais 4 000 citoyens des quartiers alentours ont fait une marche de nuit avec des torches pour protester contre sa fermeture, arguant que « *La bibliothèque est plus qu'une bibliothèque* ». La fermeture a été annulée. À Risskov, un quartier d'Århus, le projet de la bibliothèque était basé sur un ciblage des 15-24 ans. L'objectif était de les impliquer, de les aider à apprendre en faisant plus qu'en lisant. Les jeunes ont montré un intérêt pour l'écologie. Un terrain vague était situé à l'arrière de

la bibliothèque. Ils ont donc commencé à créer un jardin. Des adultes sont venus spontanément leur donner des conseils. C'est ainsi qu'est né le jardin de la bibliothèque, pierre angulaire d'une démarche écologique importante : tout est recyclé, construit maison. On y fait du compost, des hôtels à insectes, du miel, du jus de pomme... L'implication des usagers dans le projet est essentielle : elle va de pair avec une grande liberté. Chacun vient et demande s'il peut faire ceci (avoir son propre carré de jardin) ou cela (construire ou peindre quelque chose) et le fait.

LE JEU, PORTE D'ACCÈS AUX SAVOIRS ET FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Plusieurs séquences de Next Library avaient pour objet de permettre aux participants de concevoir un jeu ou une démarche ludique (« gamifiée ») visant à

la transmission de connaissances. Parmi les bonnes idées de *serious game*, on retiendra un jeu pour enseigner la programmation aux jeunes femmes (« car la programmation dans la société est actuellement faite quasi exclusivement par les hommes », a argumenté le créateur du jeu), et Community City, un jeu pour découvrir la ville, son histoire et les activités possibles, mais aussi les démarches nécessaires (comment faire un passeport, trouver un logement...).

L'intervention de Mathias Poulsen, organisateur d'événements autour du jeu⁶, mettait l'accent sur la ludification des processus, y compris dans le travail. « L'esprit ludique est une des manières d'aborder les choses auxquelles nous sommes confrontés dans la vie courante. Il ne s'agit pas du jeu, mais de se demander comment nous pouvons aider les gens à devenir des citoyens » plaide-t-il. « Les jeux vidéo ne sont pas la solution : tout le monde est focalisé sur l'écran et il y a peu d'interactions entre les gens. Ne faites pas des jeux, faites jouer les gens ! C'est ainsi qu'ils construiront des interactions, des relations et de l'empathie. »

En conclusion, Next Library est un événement riche qui contribue à la réflexion professionnelle de nombreuses manières. Quel que soit l'angle d'attaque de la question, l'accès aux savoirs demeure une problématique essentielle de notre métier. Une preuve de plus, s'il en faut, que la charte Bib'lib⁷ est essentielle pour contribuer à préserver ces accès : pensons à solliciter nos collectivités pour qu'elles y adhèrent.



AMANDINE JACQUET
ABF-Commission International

6. www.counterplay.org

7. www.abf.asso.fr/1/22/530/ABF/bib-lib-bibliotheque-pour-l-acces-libre-a-l-information-et-aux-savoirs

UNE BONNE IDÉE AU DÉTOUR D'UNE CONVERSATION ?

“Moi je recrute les bibliothécaires avec les usagers.”

ANNERIE BRENNINKMEIJER, ROTTERDAM (PAYS-BAS).

❖ C'EST LA MACHINE QUI DÉCIDE...

Certains réseaux de bibliothèques (comme Århus par exemple, mais c'est aussi le cas en Australie) se sont dotées d'un IMS (*intelligent material management system*). Cela leur permet d'avoir un fonds flottant. Les acquisitions sont centralisées et les bibliothèques n'ont plus (ou presque) de fonds qui leur appartiennent en propre.

Le système connaît la place disponible sur chaque étagère de chaque bibliothèque. Lorsqu'un ouvrage est passé en retour, le système décide donc s'il doit rester dans la bibliothèque ou être mis dans la navette pour aller sur les rayonnages d'une autre bibliothèque du réseau.

Le défaut de la cuirasse : le système ne prend pas en compte les toisons des séries, ni les habitudes des usagers et les particularités des bibliothèques. Même si le système doit être perfectionné, l'idée est intéressante du point de vue du lâcher-prise du bibliothécaire par rapport à « ses » collections...

❖ COMBILIBRARY



CC BY-SA Amandine Jacquet

C'est un concept développé par les Danois pour garder une bonne offre de lecture publique dans les petites communes. L'idée est de regrouper (et non fusionner) la bibliothèque municipale et la bibliothèque scolaire. Avec ses cabanes, la combilibrary de Harlev est aménagée comme un terrain d'aventures pour les enfants. Il y a 7 combilibrary dans le réseau des bibliothèques d'Århus. Pour en

savoir plus, consultez la fiche « Harlev combilibrary » sur la carte des bibliothèques du monde. www.abf.asso.fr/librarymap

❖ MALGRÉ LA CRISE...

Dimitris Protopsaltou, le directeur et co-fondateur de *Future Library*, a fait une intervention très remarquée. Après avoir interrogé 4 000 bibliothécaires grecs, son constat a été le suivant : les bibliothèques ne travaillent pas ensemble.

L'objectif a été donc ainsi défini : travailler ensemble afin de pouvoir à terme améliorer les services offerts par les bibliothèques. Une première étape a consisté en une campagne estivale de promotion de la lecture auxquelles ont participé 140 bibliothèques en 2014.

D'autres étapes se mettent en place et rencontrent un grand succès, s'ouvrant même à l'international, comme par exemple l'action INELI-Balkans (*International Network of Emerging Library Innovators in the Balkan Region*). Et Dimitris Protopsaltou de conclure : « Quand la Grèce sera redressée, les gens se demanderont : comment cela a-t-il pu se produire ? Alors nous pourrions dire : les bibliothèques étaient là pour la reconstruire. »

Bertrand Calenge,
*Les bibliothèques et la médiation
des connaissances*

Éd. du Cercle de la librairie, coll. « Bibliothèques »,
2015, 148 p.,
ISBN 978-2-7654-1465-0

Voici un livre qu'il est difficile d'aborder sans une certaine émotion. C'est évidemment assez rare en bibliothécon-



omie, tout comme était rare la conviction et le goût de la transmission de Bertrand Calenge. Manifestement écrit dans l'urgence des jours que l'on sait comptés, ce bref volume ne se présente cependant pas comme un quelconque testament intellectuel mais bien plutôt comme une ultime contribution à une discussion que l'auteur aura largement nourrie depuis des années. Avec la rigueur et la vigueur qu'on lui connaît, Calenge trace ici un ultime plan de bataille, ambitieux et volontaire, pour préserver l'avenir de notre métier : « *Je*

crois à l'avenir de bibliothécaires convaincus, investis auprès des populations qu'ils servent, désireux de transmettre, attentifs à leurs usagers, présents auprès de ceux-ci » (p. 10).

Car si le constat de départ est relativement sombre, pointant « une forme de désagrégation du collectif » (p. 13), le projet est optimiste, marqué du sceau de l'intérêt général et des idéaux de la République. Calenge se place dans une perspective résolument positiviste qui fait de « l'information », de la « connaissance » et du « savoir » le cœur de l'offre des bibliothèques. Pour lui, il faut inventer une ré-intermédiation des savoirs et des connaissances, et les bibliothécaires doivent assumer leur rôle d'accompagnants dans la recherche cognitive : « *les bibliothécaires doivent adopter une posture orientée usagers, qui organise et facilite à ces usagers l'accès aux contenus informatifs* » (p. 15). Calenge appelle ainsi les bibliothécaires à sortir de leur traditionnelle discrétion, à ne plus s'abriter derrière leurs plans de classement et leurs discrètes mises en

avant, mais à pleinement et explicitement jouer leur rôle de médiateurs des connaissances et d'initiateur à l'esprit critique. Calenge avance tambours battant et parfois de façon un peu abrupte : au passage, il égratigne la « naïveté militante » des défenseurs de la lecture plaisir, les bibliothécaires prescripteurs honteux, les tenants d'une autonomie (factice) des usagers ou encore les responsables de l'échec de la démocratisation culturelle (ch. 2).

Il s'agit ici de passer d'une bibliothèque « stock d'information » à une bibliothèque médiatrice de « connaissances vivantes » (p. 23) qui serait, d'après l'auteur, la demande première des usagers. Les bibliothécaires s'inscriraient ainsi clairement dans une perspective d'éducation populaire (ch. 3) et devraient dès lors développer pour ce faire une stratégie globale qui irait de la réaffirmation de son éthique professionnelle (« *proposer une information la plus large et la plus pertinente, avec un souci constant de promouvoir une neutralité critique* » (p. 51)) à un élargissement des horaires d'ouverture en passant par des aménagements intérieurs et réglementaires. Sur tout – et Calenge y revient à plusieurs reprises tant le sujet peut prêter à polémique –, les bibliothécaires doivent devenir des experts en contenus (notamment p. 53 sq.) et ne plus s'en tenir à la fonction de simple organisateur formel de l'information.

Il ne s'agit cependant pas de demander au bibliothécaire de se transformer en enseignant, mais plutôt en accompagnateur dans « *le développement de savoir-faire et la découverte de savoir* » par les usagers (p. 64). Ce nouveau positionnement professionnel est ici présenté comme la pierre angulaire du renouvellement de la bibliothèque, pensée alors comme un « hub » de connaissance sur une communauté » (p. 94). La bibliothèque doit tisser des liens beaucoup plus forts avec les différents partenaires qui contribuent à la « plus-value cognitive », et notamment les usagers eux-mêmes. Ce changement de paradigme, dans lequel le bibliothécaire n'est plus « celui qui sait » et qui prescrit (p. 65), se lit déjà dans de nouvelles pratiques en bibliothèque qui visent à « *mobiliser les savoirs par l'échange et le partage* » et que Calenge connaît bien et analyse précisément : les échanges de savoirs, les ateliers participatifs, la production collective de documents voire la co-construction des collections (ch. 6).

Dans ce mouvement général de reconfiguration, le bibliothécaire devient lui-même producteur de contenus et curateur des contenus produits par d'autres, développant de nouvelles compétences en s'appuyant sur ses savoir-faire classiques. De façon assez convaincante, Calenge expose ainsi une vision renouvelée du métier, articulant les fonctions traditionnelles des bibliothèques avec les nouveaux services qu'il range sous la bannière de la médiation des connaissances. D'ailleurs, dans un curieux mouvement de retour aux sources du métier, l'ouvrage se conclut par une réflexion mélancolique sur la trace que tout ce travail de médiation peut laisser aux générations suivantes. « *Le risque de la médiation des connaissances, c'est la*

sidération devant l'immédiateté d'un échange singulier entre des acteurs momentanés. » (p. 146) écrit Calenge avant de proposer des pistes pour l'archivage de ces contenus.

En somme, et malgré ses audaces, Bertrand Calenge défend ici une vision foncièrement traditionnelle de bibliothèque comme lieu d'accès aux connaissances certifiées et aux savoirs validés. Il n'interroge que marginalement les conditions sociologiques, économiques et culturelles de production de la culture légitime et des certitudes scientifiques. Assumant sa posture républicaine, il semble réfractaire à une approche plus sensible et plus ouverte du rôle social des bibliothèques. Car est-il si sûr que le lien social se délite uniquement par manque de connaissances partagées ? Quitte à assumer leur subjectivité, comme semble les y inviter Calenge, les bibliothécaires n'auraient-ils pas aussi à aller voir du côté de l'imaginaire et du changement social ? Il ne faudrait plus alors seulement se soucier de médiation des connaissances, mais aussi de stimulation des sensibilités et d'ouverture des possibles. Mais ce serait un autre programme.

PHILIPPE COLOMB

Françoise Hecquard (dir.),

Manager une équipe en bibliothèque,

Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques »,

2014, 324 p.,

ISBN 978-2-7654-1453-7

Les responsables des bibliothèques sont confrontés à une complexification croissante des modes d'organisa-

tions, accompagnée souvent de réductions financières et de diminution des effectifs dans les équipes. Comment, dans ce contexte, faire face à des contraintes parfois contradictoires ? Cet ouvrage permet d'aborder de façon très claire et pragmatique les questions que se pose tout manager. Coordonné par Françoise Hecquard, conservateur des bibliothèques et formatrice, cet ouvrage collectif rédigé par de nombreux professionnels se présente comme un véritable manuel du management au quotidien, tout en traitant

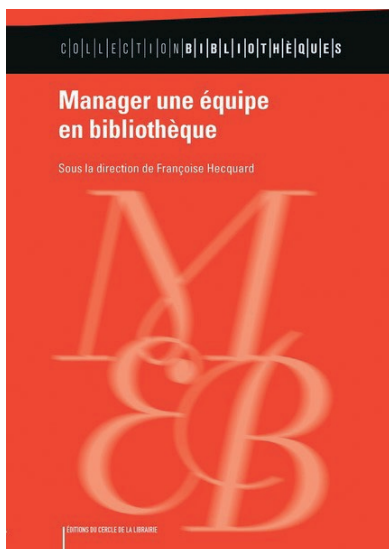
de problématiques très actuelles et en lien avec les mutations du monde des bibliothèques. On y trouvera des définitions ainsi que des analyses des grandes notions du management d'équipe : autorité et pouvoir, répartition des tâches et prise de décision, conduite du changement, gestion du temps... Ces grands classiques du management sont complétés par des thématiques plus originales et contemporaines : favoriser le travail collaboratif et le management transversal, dialoguer avec les élus ou les syndicats, manager grâce aux réseaux sociaux, développer son intelligence émotionnelle...

De nombreuses fiches pratiques (93 exactement) très synthétiques contribuent à donner de ces concepts une vision concrète et pédagogique, loin des grands discours abstraits. On peut regretter le caractère un peu sommaire de certaines fiches, contrebalancé heureusement par la richesse et la diversité des témoignages, comme celui de la Bibliothèque Louise-Michel à Paris. La philosophie de cette bibliothèque « troisième lieu » se retrouve dans une organisation de l'équipe qui permet d'impliquer chaque membre en toute transversalité. Le responsable, loin de perdre sa légitimité, représente un soutien et un accompagnement pour les professionnels.

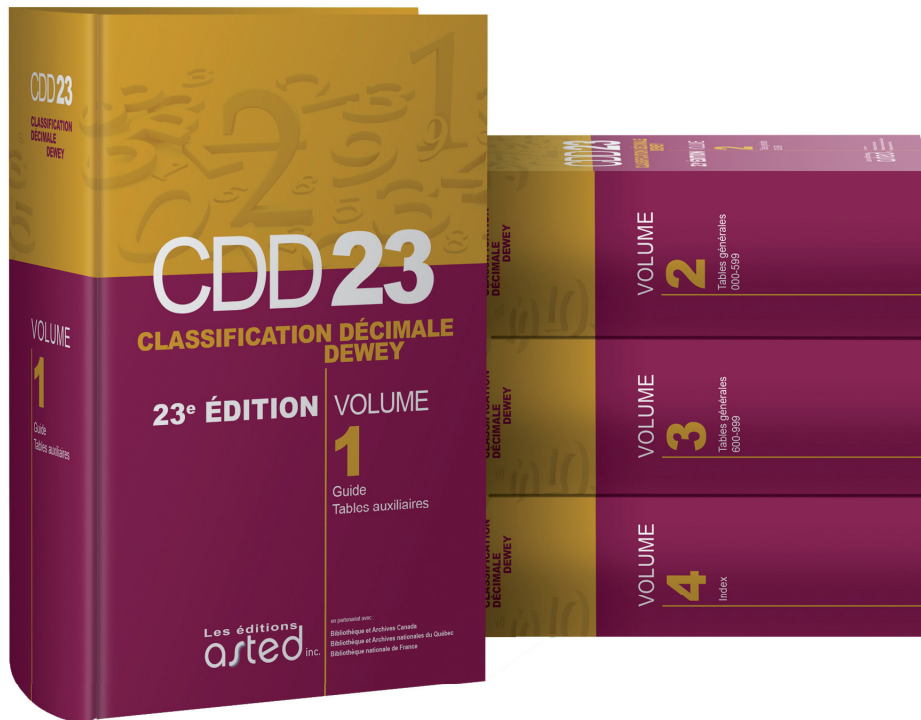
Un chapitre entier est consacré à la mise en œuvre d'une démarche de changement. Qu'il soit imposé ou volontaire, le changement nécessite souvent un processus d'accompagnement face aux freins et résistances. La fiche intitulée « L'escalier du changement » évoque les différents paliers à franchir progressivement et donne de précieux conseils pour débloquer des situations figées. Plusieurs témoignages viennent illustrer cette thématique de la conduite du changement. L'expérience de la bibliothèque départementale du Bas-Rhin est particulièrement intéressante dans la prise en compte des besoins non seulement de l'établissement lui-même, mais de l'ensemble du réseau départemental, dans une forme de co-production en vue d'inventer de nouvelles formes d'organisation et de gérer les temporalités.

Ce mélange de fiches pratiques et de témoignages innovants apporte à l'ouvrage une fluidité et un véritable plaisir de lecture. Manager des équipes est une mission complexe, que ce vademecum pourra accompagner ou enrichir tant dans la pratique quotidienne que lors de situations inattendues.

VÉRONIQUE MESGUICH



23^e DEWEY INTÉGRALE EN LANGUE FRANÇAISE



- VOLUME 1 / 906 pages
Guide d'utilisation. Tables auxiliaires.
- VOLUME 2 / 1424 pages
Tables générales. Indices 000 à 599.
- VOLUME 3 / 1216 pages
Tables générales. Indices 600 à 999.
- VOLUME 4 / 1096 pages
Index des indices. Tables générales et auxiliaires.

ISBN : 978-2-923563-41-1



Prix : 425 € HT / 448,37 € TTC

TRAVAILLEZ AVEC LA DERNIÈRE ÉDITION

Depuis la parution de la 22^e édition en anglais remontant à 2003, d'importantes évolutions ont eu lieu dans tous les secteurs clés. Dans le même temps, beaucoup de nouveaux sujets ont surgi comme, par exemple, l'infonuagique (cloud, bureau virtuel, sauvegarde en ligne), l'hameçonnage (vol de données en ligne) et bien d'autres. Cette nouvelle intégrale en quatre volumes, produite dans un contexte d'environnement web, a fait l'objet d'une révision complète qui a pris en compte les innombrables modifications, variations et ajouts.

Afin de permettre de les repérer facilement, les indices nouveaux ou développés sont résumés dans la section **Éléments nouveaux** et les indices abandonnés ou transférés depuis la précédente édition sont listés dans la section **Transferts et abandons**.

Procurez-vous sans attendre cet outil indispensable à tous ceux qui se doivent d'être le plus à jour possible : les bibliothécaires.

Traduit en français par :
Association pour l'avancement
des sciences et des techniques de
la documentation, Bibliothèque et
Archives Canada, Bibliothèque et
Archives nationales du Québec,
Bibliothèque nationale de France.

Electre diffuseur-distributeur pour l'Union européenne, les pays scandinaves, la Suisse, l'Europe de l'Est et l'Afrique francophone.

POUR EN SAVOIR PLUS :
editionsducercledelalibrairie.com



En 2016, la Revue de la BNF fait peau neuve



NOUVELLE FORMULE

Un comité de rédaction entièrement renouvelé

Des contributeurs prestigieux

Des dossiers riches et variés

De nouvelles rubriques

Un nouveau format

Une nouvelle maquette

Impression tout couleur

150 pages et plus

Deux numéros par an

Un tarif attractif

editions.bnf.fr
commercial@bnf.fr

Prix au numéro : 25 €
Abonnement : 39 €

Thèmes des dossiers 2016 :

De quoi le peuple est-il le nom? (avril)

Ivresses (octobre)